

Plan directeur des parcs, espaces verts, plateaux sportifs et infrastructures

VILLE DE CHAMBLY

4 juillet 2022

Équipe de projet

AECOM

Serge Poitras, chargé de projet, architecte paysagiste et urbaniste

Tristan Gagnon, urbaniste et designer urbain

Rim Abdallah, urbaniste-stagiaire

Myriam Lapierre, architecte paysagiste

Isabelle Lacasse, architecte paysagiste

Josée Moreau, adjointe de projets

Avec la collaboration de :

Ville de Chambly

Sabrina Blain, directrice — Service Loisirs et culture

Sophie Martel, directrice adjointe — Service Loisirs et culture

Frédéric Turgeon, régisseur infrastructure et parcs

Vicky St-Onge, régisseuse famille jeunesse

Luc Martel, régisseur sport et plein air

Kim Robert, régisseuse art et patrimoine

Nadine Mercier, agente à la programmation (culture)

Samuel Routhier, agent à la programmation et logistique (équipements et parcs)

Paméla Deslauriers, responsable de la bibliothèque

Marjolaine Matte, régisseuse pôle culturel

Marie-Hélène Latreille, conseillère en communication

Mélanie Gaboury, secrétaire

Institut du Nouveau Monde

Nathalie Francès, chargée de projet

Marianik Gagnon, conseillère principale et coordonnatrice en participation publique

Élisabeth Fluet-Asselin, agente de projet

Benjamin Lecouffe, agent de projet

Alexander Nizhelski, chargé de projet

© 2022 AECOM Consultants Inc. Tous droits réservés.

Ce document a été préparé par AECOM Consultants Inc. (ci-après "AECOM") à l'usage exclusif de notre client (ci-après le "Client") conformément aux principes de consultation généralement reconnus, au budget d'honoraires et aux conditions dont ont convenu AECOM et le Client. Toute information fournie par des tiers et mentionnée aux présentes n'a pas été vérifiée par AECOM, sauf si on précise explicitement le contraire dans le document. Aucun tiers ne peut s'appuyer sur le présent document sans l'autorisation préalable, expresse et écrite d'AECOM.

Table des matières

1.	INTRODUCTION	1
1.1	Mise en contexte	1
1.2	Démarche de planification	2
1.3	Description du territoire à l'étude.....	3
1.3.1	Urbanisme	3
1.3.2	Évolution historique et patrimoine.....	4
1.3.3	Paysage, flore et faune.....	4
1.3.4	Culture	4
1.4	Contexte socio-démographique	5
1.4.1	Évolution de la population.....	5
1.4.2	Âge des résidents	6
1.4.3	Caractéristiques des ménages	6
1.4.4	Typologie des logements.....	7
2.	PORTRAIT	8
2.1	Parcs et espaces verts	8
2.1.1	Classification des parcs et espaces verts (typologie et vocation)	8
2.1.2	La vocation des parcs et espaces verts.....	15
2.1.3	L'offre en parcs et espaces verts	17
2.1.4	Superficies de parcs par 1 000 habitants	21
2.1.5	Équipements récréatifs et sportifs.....	22
2.2	Équipements récréatifs	28
2.2.1	Modules de jeux, balançoires, jeux sur ressort, bascules	28
2.2.2	Jeux d'eau et piscine extérieure	30
2.2.3	Aire de glace.....	31
2.3	Équipements sportifs	32
2.3.1	Patinoires à bandes et butte à glisser.....	32
2.3.2	Terrain de soccer	33
2.3.3	Terrain de baseball	34
2.3.4	Terrain de basketball.....	35
2.3.5	Terrain de tennis	36
2.3.6	Terrain de volleyball	37
2.3.7	Terrain de pétanque.....	38
2.3.8	Piste d'athlétisme.....	39
2.3.9	Skatepark	40
2.3.10	Stations d'exercices.....	41
2.4	Équipements de support.....	42
2.4.1	Toilettes de parcs, plateaux sportifs et infrastructures	42
2.4.2	Chalets de parcs et pavillons de services.....	43
2.5	Bâtiments récréatifs et sportifs	44
2.5.1	Patinoires intérieures	44
2.5.2	Équipements nautiques	45
2.5.3	Piscines intérieures.....	45
2.5.4	Gymnases et palestres intérieurs	45
2.6	Infrastructures communautaires, culturelles et touristiques.....	46
2.6.1	Bâtiments à vocation culturelle ou touristique.....	46
2.6.2	L'offre en locaux communautaires	47

2.6.3	L'offre en équipements culturels et événementiels	50
2.6.4	L'offre en équipements touristiques	52
3.	DIAGNOSTIC	55
3.1	Tendances et perspectives sociétales des pratiques en loisir	55
3.1.1	Les tendances influençant la prise de décision	55
3.1.2	Les tendances dans les milieux culturels et touristiques	58
3.1.3	Les tendances en matière de pratique d'activités sportives et de loisir	58
3.2	Synthèse des constats	61
3.2.1	Constats relatifs à l'ensemble des parcs et infrastructures	61
3.2.2	Constats relatifs aux parcs et espaces verts	61
3.2.3	Constats relatifs aux équipements récréatifs, sportifs et de support	61
3.2.4	Constats relatifs aux bâtiments récréatifs et sportifs	62
3.2.5	Constats relatifs aux infrastructures communautaires, culturelles et touristiques	62
3.2.6	Enjeux	62
3.3	Forces, faiblesses, opportunités et menaces	63
3.3.1	Forces	63
3.3.2	Faiblesses	63
3.3.3	Opportunités	63
3.3.4	Menaces/Défis	64
4.	VISION 2022-2032	65
5.	ORIENTATIONS ET VALEURS	66
6.	PLAN D'ACTION	68
6.1	Approche globale	68
6.2	Plan d'action sommaire	72
6.2.1	Phase 1	72
6.2.2	Phase 2	75
6.2.3	Phase 3	77
6.2.4	Stratégie de mise en œuvre	80
7.	BIBLIOGRAPHIE	81

Figures

Figure 1	Démarche de planification	2
Figure 2	L'utilisation du sol à Chambly	3
Figure 3	Modèle théorique d'organisation spatiale de trois principaux types de parcs (AECOM, 2021)	9
Figure 4	Parc Clémence-Sabatté (parc de voisinage)	9
Figure 5	Parc Breux (parc de quartier)	10
Figure 6	Parc Robert-Lebel (parc municipal)	11
Figure 7	Place de la Seigneurie (place publique)	12
Figure 8	Parc de Fréhel (parc riverain)	13
Figure 9	Lieu historique national du Fort-Chambly (parc fédéral)	13
Figure 10	Parc de l'école William-Latter (parc-école)	14
Figure 11	Parc Briand (îlot de verdure)	14
Figure 12	Parc canin	15
Figure 13	Rayons de desserte (AECOM, 2021)	20
Figure 14	Équipements récréatifs et sportifs (AECOM, 2021)	23
Figure 15	Modules de jeux, balançoires, jeux sur ressort, bascules (AECOM, 2021)	28
Figure 16	Jeux d'eau et piscines (AECOM, 2021)	30
Figure 17	Aires de glace (AECOM, 2021)	31

Figure 18	Patinoires extérieures, patinoires intérieures et butte à glisser (AECOM, 2021)	32
Figure 19	Terrains de soccer (AECOM, 2021)	33
Figure 20	Terrains de baseball (AECOM, 2021)	34
Figure 21	Terrains de basketball (AECOM, 2021)	35
Figure 22	Terrains de tennis (AECOM, 2021)	36
Figure 23	Terrains de volleyball (AECOM, 2021)	37
Figure 24	Terrains de pétanque (AECOM, 2021)	38
Figure 25	Piste d'athlétisme (AECOM, 2021)	39
Figure 26	Skatepark (AECOM, 2021)	40
Figure 27	Stations d'exercice (AECOM, 2021)	41
Figure 28	Équipements de support — Toilettes (AECOM, 2021)	42
Figure 29	Équipements de support — Chalets de services et bâtiments de rangement (AECOM, 2021)	43
Figure 30	Localisation des locaux communautaires (publics et privés)	48
Figure 31	Le Festival Bières et Saveurs au Lieu national historique du Fort-Chambly, des cours de danse à la place de la Seigneurie et un spectacle musical au parc des Ateliers	50
Figure 32	Lieux culturels et événementiels	51
Figure 33	La fête de la famille au parc des Patriotes	52
Figure 34	L'offre en équipements touristiques	54
Figure 35	Sentier de randonnée et installation de trek-fit	55
Figure 36	Parc Francis-Xavier-Fontaine	56
Figure 37	Patinoire réfrigérée	56
Figure 38	Mobiliers innovants	56
Figure 39	Des concepts lumineux de nuit dans les parcs	57
Figure 40	Terrains synthétiques	58
Figure 41	Diversification des jeux pour enfants	59
Figure 42	Équipement de trek-fit et piscine municipale multifonctionnelle extérieure	59
Figure 43	Activités non encadrées dans les parcs dus à la pandémie de COVID-19	60
Figure 44	Espaces de rencontre et amphithéâtres extérieurs	60
Figure 45	Quelques images d'inspiration : la vision pour le parc Jean-Drapeau à Montréal, le parc Bourgoïn à Terrebonne, des modules de jeux adaptés au parc Albert-Schweitzer à Saint-Bruno-de-Montarville et la vision pour le centre culturel St-John à Bromon	65
Figure 46	Le parcours Trans-Chambly ainsi que les parcs et lieux d'intérêts projetés	71

Tableaux

Tableau 1	Évolution de la population	5
Tableau 2	Projections démographiques	5
Tableau 3	Répartition de la population par groupe d'âge	6
Tableau 4	Taille des ménages	6
Tableau 5	Types de ménage	6
Tableau 6	Typologie des logements privés (2016)	7
Tableau 7	Liste des parcs et espaces verts de la Ville de Chambly — Nom, superficie, typologie et vocation	17
Tableau 8	Typologie, nombre de parcs, superficie totale, ratio et dimension moyenne	21
Tableau 9	Équipements sportifs et récréatifs extérieurs	24
Tableau 10	Comparaison du ratio d'équipements sportifs avec d'autres villes	26
Tableau 11	Équipements récréatifs — Modules de jeux pour enfants	29
Tableau 12	Locaux communautaires	48
Tableau 13	Locaux communautaires* municipaux dans quelques villes de la Rive-Sud	50
Tableau 14	Orientations et principes directeurs	66
Tableau 15	Investissements dans les parcs et espaces verts projetés	68
Tableau 16	Principaux investissements dans les nouveaux équipements sportifs et récréatifs	70
Tableau 16	Phase 1 – Court terme (2022-2024)	72
Tableau 17	Phase 2 – Moyen terme (2025-2027)	75
Tableau 18	Phase 3 – Long terme (2028-2031)	77

Annexe

Annexe A Rapport-synthèse des trois activités consultatives

1. Introduction

1.1 Mise en contexte

Le présent mandat consiste à élaborer un plan directeur des parcs, espaces verts, plateaux sportifs et infrastructures en matière de loisirs, sports, plein air, culture, tourisme et activités communautaires pour la Ville de Chambly. Ce document est essentiel, car il permet, d'une part, de planifier la revitalisation des parcs, espaces verts et infrastructures existants et d'autre part, de consolider les grandes orientations d'aménagement afin de mieux guider le développement des équipements. Le Plan vise ainsi à assurer l'arrimage de l'offre en équipements sportifs, de loisirs, de plein air, culturels et avec les besoins de la population.

Dans la mesure où le dernier plan remonte à 2005 et que le territoire de Chambly a grandement évolué depuis ce temps, une refonte complète est nécessaire pour assurer une planification optimale des parcs et des infrastructures de loisir de la Ville.

Les principaux objectifs liés à l'élaboration du plan directeur sont de :

- Guider les choix des différentes parties prenantes à court terme (0-5 ans), moyen terme (5-10 ans) et long terme (10 ans et plus).
- Fournir un diagnostic détaillé, incluant les forces, faiblesses, contraintes et opportunités des parcs, espaces verts, plateaux sportifs et infrastructures, englobant leurs équipements récréatifs et de loisirs.
- Définir une vision authentique à Chambly de manière à établir un développement durable, innovant et inclusif.
- Identifier des orientations d'aménagement selon les besoins et souhaits de la communauté chamblyenne tout en assurant un juste équilibre entre la mise à niveau d'infrastructures vieillissantes et l'implantation de nouveaux équipements demandés.
- Revitaliser l'offre en équipement communautaire, culturel et touristique.
- Élaborer un plan d'action suggérant une estimation des coûts et les stratégies de mise en œuvre et de financement pour la bonification des parcs et espaces verts, plateaux sportifs et infrastructures.

Le présent plan directeur comprend un portrait, un diagnostic, une vision et un plan d'action.

1.2 Démarche de planification

Le processus d'élaboration du plan directeur s'est échelonné entre les mois de mars 2021 et juin 2022. Ce processus comprend quatre principales phases de réalisation : le portrait, le diagnostic, la vision et le plan d'action.

Aux fins de l'élaboration du portrait, des visites de terrain ont été menées par des professionnels d'AECOM entre le 13 avril et le 15 mai 2021. Ces visites furent effectuées à l'aide de fiches d'inventaire conçues spécifiquement pour la prise de notes et la compilation des observations faites sur le terrain. Elles contiennent des variables permettant de répertorier et d'apprécier les composantes et l'état physique des parcs et des équipements. Un répertoire photographique des parcs et des équipements a également été réalisé pour pouvoir compléter les observations.

La démarche de planification intègre un volet consultatif ayant permis de nourrir l'élaboration des quatre phases de réalisation. Une telle approche, puisque débutée en amont du processus, a permis dès le départ d'établir un dialogue avec l'ensemble de la population et des parties prenantes locales, tout en favorisant la participation publique et l'acceptabilité sociale du projet.



Figure 1 Démarche de planification

Le volet consultatif a intégré trois activités avec la population et le milieu associatif en amont de l'élaboration du projet :

- Un sondage auprès des citoyens ;
- Une consultation auprès des organismes du milieu ;
- Un colloque virtuel auprès de la population.

Réalisées en collaboration avec l'Institut du Nouveau Monde, ces activités consultatives se sont avérées essentielles afin de compléter un diagnostic en phase avec les besoins et souhaits du milieu. La synthèse des résultats de ces trois activités consultatives est jointe à l'annexe A du plan directeur. Une autre rencontre consultative fut organisée au printemps 2022 pour valider la vision et les orientations proposées.

En complément, des rencontres de travail, présentations et ateliers ont été tenus afin d'intégrer la participation d'une multitude de parties prenantes internes (employés du Service loisirs et culture de la Ville de Chambly, équipe de direction de la Ville, membres de trois tables consultatives municipales), et ce, à différentes étapes du processus d'élaboration du plan directeur.

1.3 Description du territoire à l'étude

1.3.1 Urbanisme

Située dans la municipalité régionale de comté de la Vallée-du-Richelieu en Montérégie, la ville de Chambly couvre une superficie de 25,11 km² et comprend, en 2021, une population de 31 447 personnes. Le périmètre urbain de la municipalité, entièrement urbanisé, est concentré dans la portion nord de la ville, la portion sud étant principalement située en territoire agricole. Le potentiel de développement de la municipalité repose donc essentiellement sur le redéveloppement et la consolidation de secteurs existants.

Comme la plupart des villes de la couronne sud de Montréal, la majorité du territoire urbain est de vocation résidentielle, avec des densités relativement faibles. En effet, en 2016, les deux tiers (66 %) des logements sur le territoire étaient des habitations unifamiliales (isolées, jumelées ou en rangée).

La municipalité est traversée d'est en ouest par deux axes de transport importants : l'autoroute 10, au sud, et le boulevard de Périgny (route 112), au nord. Bien que ce boulevard constitue une artère commerciale régionale vers lequel transitent plusieurs Chamblyens et résidents des villes avoisinantes, il forme une coupure importante au sein du tissu urbain, séparant le centre-ville et le pôle récréotouristique du reste de la municipalité, où résident la majorité des citoyens (figure 2).



Sources : Communauté métropolitaine de Montréal (2021) et Statistique Canada (2016).

Figure 2 L'utilisation du sol à Chambly

1.3.2 Évolution historique et patrimoine

Chambly est une ville riche en histoire qui a su préserver, au cours des années, son patrimoine local et son passé prestigieux.

Tout commence en 1665, lorsque le capitaine Jacques de Chambly est chargé, par le roi de France, d'ériger un fort en bois au pied des rapides de la rivière Richelieu afin d'empêcher l'invasion des Iroquois. C'est à proximité de ce fort que se développe une première collectivité d'Européens. À la suite d'un incendie, le fort est reconstruit en pierre. Au fil du temps, la population grandit et l'exploitation du territoire se poursuit. Un canal est construit, favorisant la navigation et permettant aux moulins à grain et à scie d'utiliser l'eau de la rivière comme source d'énergie. La ville est prospère et de nombreuses institutions, industries et commerces s'y installent.

En 1965, le lieutenant-gouverneur décrète l'unification de la Ville de Chambly à celle de Fort-Chambly. De ce fait, la municipalité nommée Cité de Chambly est inaugurée. En 1980, la dénomination Ville de Chambly, que l'on connaît aujourd'hui, est adoptée à la suite d'un décret.

En 1920, le lieu historique national du Fort-Chambly fut reconnu officiellement par le Répertoire canadien des lieux patrimoniaux, ce qui lui confère un statut de protection et de mise en valeur importante. Aujourd'hui, le Fort-Chambly est un musée, un site d'interprétation et d'animation culturelle. Il permet aux visiteurs d'explorer le patrimoine bâti et de découvrir les différents aspects de la vie des soldats français à l'époque de la Nouvelle-France. Il y a également un deuxième lieu historique national du Canada, parmi l'héritage patrimonial à Chambly : le Canal-de-Chambly, qui est le chemin de halage reconnu comme étant la piste qui permettait de haler les embarcations sur les 20 kilomètres du canal. Le chemin de halage fut éventuellement converti en piste cyclable. Cette infrastructure très appréciée relie la ville de Chambly à la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Dans les secteurs à caractère patrimoniaux et historiques de la ville, des visites commentées et des parcours piétonniers sont offerts en période estivale. Les richesses patrimoniales et les nombreux attraits historiques de Chambly, dont un circuit audio géolocalisé, font la fierté des citoyens et le bonheur des visiteurs.

1.3.3 Paysage, flore et faune

Le paysage de Chambly est caractérisé par la présence continue de l'eau qui représente un attrait naturel remarquable pour les résidents et les visiteurs de la ville. À travers le territoire, l'eau prend la forme de la rivière Richelieu, des Rapides de Chambly et du Bassin de Chambly.

Le canal de Chambly est un élément qui s'impose également dans le paysage. Il réunit les plans d'eau de la rivière Richelieu au Bassin de Chambly et permet aux bateaux et aux plaisanciers d'emprunter ce circuit nautique. De plus, il invite les piétons et les cyclistes à circuler sur ses abords et à visiter ses installations.

En 2002, à l'entrée des Rapides de Chambly, un refuge faunique fut inauguré afin d'assurer la protection des aires de reproduction de plusieurs espèces de poissons dont le statut est menacé. Parmi ce refuge, 57 espèces de poissons et 171 espèces d'oiseaux ont été répertoriés (Ville de Chambly, 2013).

Outre cette faune diversifiée, la ville comprend une flore qui est définie par la plaine argileuse du Saint-Laurent. En effet, on y trouve plusieurs espèces végétales tels que le saule fragile, le peuplier à feuilles deltoïdes, l'érable argenté, le saule de l'intérieur, le saule noir, le saule rigide et le cornouiller stolonifère. Le territoire compte également quelques plantes rares, vulnérables ou menacées qui font l'objet d'une protection et d'une sensibilisation auprès de la population (Ville de Chambly, 2013).

1.3.4 Culture

Chambly est une ville qui inspire les artistes, les auteurs, les musiciens, les cinéastes et bien d'autres. En effet, la culture prend une place importante dans la ville. Elle se traduit par des symposiums d'art, des concerts d'été, des activités participatives de danse, des écoles de musique, le Café-théâtre et la bibliothèque municipale de Chambly.

D'importants événements se déroulent également à Chambly, tels que le Festival Bières et Saveurs de Chambly. L'un des plus importants rassemblements brassicoles au Québec, incluant des prestations musicales, des démonstrations

culinaires, des conférences et la découverte de produits locaux. L'événement se déroule au lieu historique national du Fort-Chambly.

1.4 Contexte socio-démographique

Le profil sociodémographique permet de dresser un portrait d'ensemble de la population de la ville de Chambly et d'analyser les différents aspects de la composition démographique dans le but d'évaluer leur impact dans les besoins en matière de parcs et d'espaces verts. Cette analyse est faite à partir de l'extraction des données statistiques de recensements quinquennaux de Statistique Canada, entre les années 2001 et 2016, et de la projection de la population pour 2031 par l'Institut Statistique du Québec à des fins comparatives. Aussi, l'utilisation du Décret de la population pour 2021 du MAMH est utilisée pour les populations totales étant donné que les résultats de Statistique Canada pour l'année 2021 n'ont pas été encore dévoilés.

Ce diagnostic socio-démographique est fort important, car il sert à bien outiller le contenu du plan directeur et d'assurer une planification, des parcs, espaces verts et équipements sportifs et culturels, adaptée au profil de la population de Chambly.

1.4.1 Évolution de la population

La ville de Chambly est une des villes de la Rive-Sud qui a connu un haut taux de croissance de sa population depuis 2006, lorsque le précédent plan directeur des parcs fut adopté. Depuis cette période, la population totale de Chambly a connu une augmentation de plus près de 40 % (tableau 1), une hausse bien plus marquée que celles observables dans la MRC de la Vallée-du-Richelieu et dans la province.

Tableau 1 Évolution de la population

	2006	2011	2016	2021	% 2006-2021
Ville de Chambly	22 608	25 571	29 120	31 447	+ 39 %
MRC de la Vallée-du-Richelieu	107 981	117 877	124 782	132 315	+ 23 %
Province de Québec	7 546 131	7 903 001	8 164 365	8 575 950	+ 14 %

Source : Institut de la statistique du Québec et Statistique Canada (2001, 2006, 2011 et 2016), et Décret de population pour 2021, MAMH.

Selon les projections de l'Institut de la Statistique du Québec, la population de la ville de Chambly croîtra de 34 % d'ici 2036, et ce, malgré le fait que son territoire soit déjà entièrement urbanisé. Une telle croissance de la population aura un impact direct sur la demande pour les parcs ainsi que les équipements récréatifs, sportifs, communautaires, culturels et touristiques. De surcroît, le périmètre urbain étant essentiellement urbanisé dans son entièreté, très peu de nouveaux espaces seront disponibles pour le développement de l'offre.

Tableau 2 Projections démographiques

	2016	2021	2026	2031	2036	% 2016-2036
Ville de Chambly	29 333	32 580	35 342	37 613	39 399	34 %

Source : Institut de la statistique du Québec (2019).

Les plus récentes données du recensement de Statistique Canada indiquent que la population immigrante demeure encore peu nombreuse à Chambly : elle n'était que de 5 % en 2016. Il est probable que le taux d'immigrants sera appelé à croître au cours des prochaines années, conformément à la tendance observable au pays¹. En ce sens, l'évolution de l'offre en parcs et équipements devra tenir compte des nouveaux besoins qui accompagneront la diversification de la population.

¹ Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-630-x/11-630-x2014001-fra.htm>

1.4.2 Âge des résidents

La population de Chambly est plus jeune que celle de la MRC de la Vallée-du-Richelieu et de la province du Québec. En effet, l'âge médian à Chambly est de 37 ans, alors qu'il est de 41 ans dans la MRC de la Vallée-du-Richelieu et de 43 ans dans l'ensemble du Québec (Statistique Canada, 2016). La part du groupe d'âge de 0 à 14 ans à Chambly (22 %) est nettement supérieure à celle du Québec (16 %) (tableau 3), ce qui a un impact direct, par exemple, sur la demande pour les aires de jeux pour enfants. Les 25 à 44 ans — une tranche d'âge relativement active — sont également plus nombreux à Chambly. Enfin, la proportion des individus de 65 ans et plus est inférieure à celle des villes environnantes (12 %) ; toutefois leurs besoins et intérêts sont tout aussi importants que ceux des autres tranches d'âge.

Tableau 3 Répartition de la population par groupe d'âge

Groupe d'âge	Ville de Chambly	MRC de la Vallée-du-Richelieu	Province de Québec
0 à 14 ans	22 %	20 %	16 %
15 à 24 ans	12 %	11 %	11 %
25 à 44 ans	29 %	26 %	25 %
45 à 64 ans	26 %	28 %	29 %
65 ans et plus	12 %	15 %	18 %
Total	100 %	100 %	100 %

Source : Statistique Canada, 2016.

1.4.3 Caractéristiques des ménages

La taille des familles et des ménages à Chambly est plutôt grande comparativement ceux du reste de la province. Les familles de trois personnes et plus représentent 56 % des ménages à Chambly, alors qu'ils représentent 47 % des ménages de l'ensemble du Québec.

Tableau 4 Taille des ménages

Taille des ménages	Ville de Chambly	MRC de la Vallée-du-Richelieu	Province de Québec
2 personnes	44 %	49 %	53 %
3 personnes	24 %	21 %	21 %
4 personnes	24 %	22 %	18 %
5 personnes ou plus	8 %	8 %	8 %

Source : Recensement 2016, Statistique Canada.

Comme les ménages de grande taille sont plus nombreux à Chambly, la proportion de familles avec enfants est également plus importante qu'ailleurs, en moyenne. En effet, seulement 35 % des ménages n'ont pas d'enfants à Chambly comparativement à 43 % pour l'ensemble de la province du Québec.

Tableau 5 Types de ménage

Types de familles	Ville de Chambly	MRC de la Vallée-du-Richelieu	Province de Québec
Familles avec enfants	48 %	45 %	40 %
Familles sans enfants	35 %	40 %	43 %
Familles monoparentales	17 %	14 %	17 %

Source : Recensement 2016, Statistique Canada.

Les ménages à Chambly sont plus aisés que les ménages dans l'ensemble du Québec : en 2015, le revenu moyen d'un ménage était de 97 556 \$ comparativement à 77 306 \$ pour la moyenne du Québec (Statistique Canada, 2016). Sans surprise, les Chamblyens et Chamblyennes sont également particulièrement éduqués, avec seulement 14 % de la population active qui ne possède aucun diplôme.

En somme, les données sociodémographiques sur les caractéristiques des ménages viennent appuyer l'hypothèse voulant que Chambly soit une ville véritablement familiale. Le territoire de la municipalité offre un cadre de vie considéré attrayant pour plusieurs familles : une proximité aux centres urbains, des terrains relativement abordables² et une faible densité bâtie.

1.4.4 Typologie des logements

À l'image des municipalités de la couronne sud de Montréal, la densité bâtie est relativement faible à Chambly ; on y retrouve un grand nombre de secteurs de maisons unifamiliales et très peu de bâtiments de plus de trois étages. Néanmoins, il est pertinent de souligner que le tiers des logements privés sont des appartements, un taux sensiblement plus élevé que celui de la MRC de la Vallée-du-Richelieu, et même égal au taux de la moyenne provinciale. Considérons également que la proportion de personnes vivant en appartement est appelée à augmenter en raison du contexte urbanistique qui favorisera la densification du territoire de Chambly. À l'heure actuelle, les typologies de plus forte densité résidentielle à Chambly sont dispersées dans plusieurs secteurs différents, dont le centre-ville, le secteur de l'école Sainte-Marie, et le secteur de la rue Daigneault. On retrouve dans ces secteurs des bâtiments multilocatifs de diverses tailles, comptant généralement entre trois et huit logements répartis dans deux, trois ou quatre étages. Pour les résidents de ces typologies plus denses, l'accès aux parcs et espaces verts de la ville est tout particulièrement important en raison des aires vertes souvent très limitées dont ils disposent chez eux.

Tableau 6 Typologie des logements privés (2016)

Typologie	Ville de Chambly	MRC de la Vallée-du-Richelieu	Province de Québec
Maison individuelle	56 %	68 %	55 %
Maison jumelée	7 %	5 %	5 %
Maison en rangée	3 %	2 %	6 %
Appartement	34 %	24 %	34 %

Source : Recensement 2016, Statistique Canada.

² En 2019, la CMM a relevé que le prix de vente médian de Chambly se situait à 330 000 \$ comparativement à 455 000 \$ pour La Prairie/Candiac, 478 000 \$ pour Brossard/Saint-Lambert et 505 000 \$ pour l'agglomération de Montréal.

2. Portrait

2.1 Parcs et espaces verts

2.1.1 Classification des parcs et espaces verts (typologie et vocation)

2.1.1.1 La typologie des parcs

La typologie est une référence normative qui permet de catégoriser et d'appréhender la répartition idéale des parcs et espaces verts sur le territoire. Cette distribution prévoit une superficie minimale de parcs et espaces verts pour répondre aux différents besoins de la population. La typologie facilite ainsi le classement et la catégorisation des parcs et espaces verts en fonction de leur superficie moyenne, leur rayon de desserte, les équipements qui y sont inclus ainsi que leur vocation. Cette classification a pour objectif de permettre aux résidents de connaître plus facilement les parcs et espaces verts qui les entourent et d'accéder aux équipements qui correspondent à leurs besoins selon le type déterminé.

Depuis plusieurs années, il existe un ensemble de normes de référence en matière de répartition des parcs, espaces verts et équipements sportifs et récréatifs à l'échelle municipale. Selon le *National and Park Recreation Association*, il est recommandé d'obtenir un ratio de 4 ha pour 1 000 habitants en parcs et espaces verts. Pour les fins du plan directeur, AECOM recommande ce ratio comme référence.

La typologie des parcs et espaces verts proposée repose sur l'exercice de planification des parcs et espaces verts réalisé en 2005 ainsi que sur les observations et évaluations effectuées sur le terrain en 2021. L'avis des représentants de la Ville de Chambly a également été pris en compte dans la catégorisation des parcs. Il importe de rappeler que les définitions proposées ci-dessous pour les différentes typologies constituent en quelque sorte des conventions ou des idéaux à atteindre. Ainsi, la réalité qui est propre à certains parcs ne cadre pas toujours parfaitement avec ces définitions. Toutefois, afin de répondre aux conditions actuelles, une section détaillant les équipements et aménagements existants des parcs et espaces verts a été ajoutée pour chacune des typologies énoncées.

La typologie des parcs et espaces verts de la Ville de Chambly se décline en dix catégories³, soit :

1. Parc de voisinage ;
2. Parc de quartier ;
3. Parc municipal ;
4. Place publique ;
5. Parc riverain ;
6. Parc fédéral ;
7. Parc-école ;
8. Îlot de verdure ;
9. Parc canin ;
10. Parc-nature.

Les parcs de voisinage, de quartier et municipaux forment les trois principaux types de parcs à partir desquels il est recommandé d'évaluer l'accessibilité aux espaces verts et équipements au sein d'une communauté. Ces trois types de parcs sont complémentaires en ce qui concerne leur rayon de desserte, leur superficie ainsi que les équipements et aménagements qu'on y trouve. La figure 3 constitue en ce sens une schématisation du modèle théorique de desserte illustrant la relation entre les parcs de voisinage, de quartier et municipaux, qui rayonnent respectivement sur une distance de 400, 800 et 1 200 mètres. Outre ces trois principaux types de parcs, le territoire de Chambly compte sept autres types de parcs ou d'espaces verts. Les sections suivantes décrivent de manière détaillée chacune des

³ Les jardins communautaires ou collectifs sont exclus de la classification en raison de leur caractère semi-privé. Mentionnons que Chambly compte un tel jardin sur l'avenue Simard, où les citoyens peuvent cultiver petits fruits, légumes et plantes sur une petite parcelle de terre.

typologies, leurs principales caractéristiques, les équipements récréatifs et sportifs s'y trouvant ainsi que les vocations associées.

MODÈLE THÉORIQUE

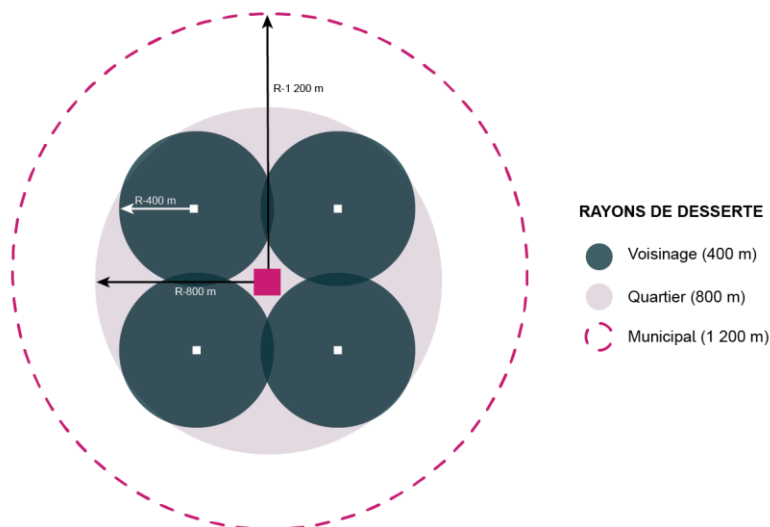


Figure 3 Modèle théorique d'organisation spatiale de trois principaux types de parcs (AECOM, 2021)

Parc de voisinage



Figure 4 Parc Clémence-Sabatté (parc de voisinage)

Le parc de voisinage s'adresse aux résidents à proximité et encourage une fréquentation au quotidien. Il est visible depuis les rues avoisinantes et facilement accessible à distance de marche. Il est généralement de petite superficie et comporte principalement des équipements récréatifs et du mobilier urbain favorisant le jeu et la détente. Occasionnellement, un terrain sportif de petite envergure s'y trouve, mais celui-ci n'est généralement pas éclairé.

Les parcs de voisinage comprennent, de manière non exclusive, les caractéristiques suivantes (AQLM, 2018) :

- Un rayon d'accessibilité de 400 mètres de la résidence ;
- Une accessibilité d'environ 5 à 10 minutes de marche ;
- Une superficie moyenne de 0,5 ha ;

- Des équipements récréatifs orientés principalement pour la petite enfance et les enfants préados (0-5 ans et 6 à 12 ans) ;
- Des équipements complémentaires servant à différents groupes d'âge (zone d'éléments naturels, jeu calme et de rencontre, carré de sable, etc.).

À Chambly, les parcs de voisinage possèdent les équipements et les aménagements suivants :

- Équipements récréatifs (modules de jeux, balançoires, jeux sur ressort, jeux d'eau, aires de glace, etc.) ;
- Équipements de sport (patinoires, stations d'exercices pour adultes, etc.) ;
- Équipements de support (bancs, tables à pique-nique, poubelles, supports à vélos, fontaines à boire, affichage, éclairage d'ambiance, etc.) ;
- Plaines de jeux libres gazonnées et aires boisées ;
- Aménagement paysager (plates-bandes, plantations arbustives et arborescentes, etc.).

Parc de quartier



Figure 5 Parc Breux (parc de quartier)

Le parc de quartier répond aux besoins des résidents d'un quartier et possède des équipements à la fois sportifs, récréatifs et sanitaires qui favorisent la pratique sportive, le jeu, la détente et l'animation. Il possède une superficie plus grande que celle du parc de voisinage, sa vocation est plus diversifiée et il est atteignable à distance de marche ou à vélo.

Les parcs de quartier comprennent, de manière non exclusive, les caractéristiques suivantes (AQLM, 2018) :

- Un rayon d'accessibilité de 800 mètres de la résidence ;
- Une accessibilité d'environ 15 à 20 minutes de marche ;
- Une superficie moyenne de 2 ha ;
- Des équipements récréatifs et sportifs orientés ;
- Des équipements complémentaires servant à différents groupes d'âge (adultes, aînés, etc.).

Dans la ville de Chambly, les parcs de quartier comprennent les équipements et les aménagements suivants :

- Équipements récréatifs (modules de jeux d'enfants, balançoires, jeux sur ressort, jeux d'eau, piscine, aires de glace, etc.) ;
- Équipements de sport (soccer, baseball, basketball, volleyball, tennis, piscine, pétanque, patinoire à bandes, stations d'exercices pour adultes, etc.) ;
- Équipements de support (bancs, tables à pique-nique, poubelles, supports à vélos, fontaines à boire, estrades, affichage, éclairage sportif et d'ambiance, chalet de services, abris, cabanon de rangement, toilettes, sentiers, stationnement, etc.) ;
- Plaines de jeux libres gazonnées et aires boisées ;
- Aménagement paysager (plates-bandes, plantations arbustives et arborescentes, etc.).

Parc municipal



Figure 6 Parc Robert-Lebel (parc municipal)

Le parc municipal a un rayon de desserte municipal, voire régional. Il s'agit d'un parc d'envergure qui comporte des équipements spécialisés et polyvalents, et ce, afin de satisfaire l'ensemble des groupes d'âge. En raison de son envergure, il s'adresse à l'ensemble de la municipalité. Le parc municipal comprend des bâtiments et des installations à vocation communautaires et culturelles ainsi que des équipements récréatifs et sportifs dont de grands terrains servent aux sports de groupes fédérés. Il est également un lieu privilégié pour la tenue de grands événements et rassemblements. Le parc municipal se distingue aussi par la présence de places publiques, de mobilier urbain distinct, d'œuvres d'art, d'installations commémoratives et d'aires ouvertes minéralisées propices aux activités de rassemblements sociaux.

Les parcs municipaux comprennent, de manière non exclusive, les caractéristiques suivantes (AQLM, 2018) :

- Un réseau permettant de relier ces parcs à d'autres lieux publics ;
- Un rayon d'accessibilité de 1 200 mètres de la résidence ;

- Une superficie moyenne de 5 ha ;
- Des équipements récréatifs et sportifs que l'on retrouve dans les parcs de quartier ;
- Des équipements et espaces de jeux complémentaires et adaptés, servant à différents groupes d'âge.

À Chambly, les équipements retrouvés dans les parcs municipaux sont les suivants :

- Équipements récréatifs (modules de jeux d'enfants, balançoires, jeux sur ressort, jeux d'eau, piscine, aires de glace, etc.) ;
- Équipements de sport (soccer, baseball, basketball, volleyball, tennis, pétanque, skatepark, patinoire, stations d'exercices pour adultes, etc.)
- Équipements de support (bancs, tables à pique-nique, poubelles, supports à vélos, fontaines à boire, estrades, affichage, éclairage sportif et d'ambiance, chalet de services, abris, cabanon de rangement, toilettes, sentiers, stationnement, etc.) ;
- Plaines de jeux libres gazonnées, aires boisées et milieux riverains ;
- Aménagement paysager (plates-bandes, plantations arbustives et arborescentes, etc.) ;
- Bâtiments et installations majeures (communautaires, culturelles, récréatives, sportives ou une combinaison de ces installations) ;
- Sites touristiques.

Place publique



Figure 7 Place de la Seigneurie (place publique)

La place publique est un lieu permettant d'accueillir des événements et activités qui s'adresse aux résidents ainsi qu'aux visiteurs de la région. À Chambly, certaines places publiques sont configurées de façon à accueillir des événements culturels, tandis que d'autres ont une vocation davantage axée sur la commémoration. De manière générale, la place publique est située au cœur des villes, en bordure des voies publiques ou des immeubles à vocation publique. Elle comprend du mobilier urbain et des aménagements propices à la socialisation et la détente. La place publique est aménagée de façon distinctive et procure une attraction pour la population locale, mais aussi pour une clientèle touristique.

Parc riverain



Figure 8 Parc de Fréhel (parc riverain)

Le parc riverain est un espace vert localisé aux abords de la rivière Richelieu ou du bassin de Chambly. La combinaison des différents parcs riverains forme un réseau récréatif de promenade et de détente, offrant des points de vue et des ambiances attrayantes. Le parc riverain est doté de sentiers multifonctionnels et possède des attraits de type culturel, commémoratif et de plein air. Il attire non seulement la population locale, mais aussi une clientèle touristique. Ainsi, ils rayonnent à l'échelle municipale ou régionale.

Parc fédéral



Figure 9 Lieu historique national du Fort-Chambly (parc fédéral)

Le parc fédéral est une propriété du gouvernement fédéral. Il s'agit de lieux historiques nationaux gérés par Parcs Canada : le lieu historique national du Fort-Chambly ainsi que le lieu historique national du Canal-de-Chambly. On y trouve de grands espaces ouverts propices à la détente, à l'interprétation ou la commémoration historique, et à la tenue d'activités culturelles.

Parc-école



Figure 10 Parc de l'école William-Latter (parc-école)

À Chambly, les parcs-écoles appartiennent au Centre de services scolaire des Patriotes et à la Commission scolaire Riverside. Les parcs-écoles sont délimités par des clôtures et comprennent des équipements récréatifs, principalement des modules de jeux pour enfants, ainsi que des équipements de sport. Ces installations sont majoritairement utilisées par les élèves de l'école à laquelle le parc se rattache. En vertu d'ententes avec la Ville, certains parcs sont accessibles à la population en dehors des heures scolaires.

Îlot de verdure



Figure 11 Parc Briand (îlot de verdure)

L'îlot de verdure est un espace végétalisé de petite superficie situé au cœur des quartiers résidentiels. Il est doté de quelques éléments de mobilier urbain, de surfaces gazonnées et de plantations. Contrairement à la place publique, la vocation de l'îlot de verdure n'est pas axée sur le rassemblement, la culture ou l'interprétation de l'histoire, bien qu'ils soient parfois dotés de sentiers, de mobiliers ou d'éléments d'éclairage. En effet, l'îlot de verdure constitue une oasis de verdure, où la détente et le paysage sont à l'honneur.

Parc canin



Figure 12 Parc canin

La Ville de Chambly compte deux parcs canins : l'un d'eux est intégré au sein du parc Joseph-Chatelain, alors que le second, situé sur la rue Simard, constitue un parc en soi⁴. Ces espaces sont réservés aux propriétaires de chiens et sont dotés d'une vocation de rassemblement et de jeu. L'emplacement des parcs canins a été judicieusement choisi afin d'éviter tout conflit d'usages avec d'autres activités. Pour des raisons de sécurité, ce type de parc est délimité par des clôtures. Il intègre des fontaines à boire, des bancs, des tables à pique-nique et des équipements d'exercice adaptés aux chiens.

Parc-nature

Le parc-nature est actuellement un terrain boisé de 29,74 ha à l'intérieur de la zone agricole de la Ville de Chambly. Il fait l'objet d'un projet particulier, pour la protection de milieux humides et le développement d'un parc de plein air (4 saisons). En effet, ce grand espace vert a une importante valeur écologique et rayonne aux échelles municipale et régionale. Actuellement, on y trouve un réseau de sentiers hivernaux (marche, ski de fond, raquette et vélo surdimensionné).

Autres espaces verts

Un jardin communautaire se situe sur la rue Simard, face au parc Robert-Lebel et tout près du parc canin. Cet espace vert n'est toutefois pas comptabilisé comme un parc au même titre que les différentes typologies présentées précédemment.

2.1.2 La vocation des parcs et espaces verts

La vocation est évaluée selon la principale affectation observée sur les lieux. Dans la plupart des cas, les parcs et espaces verts possèdent plusieurs vocations. Sur le territoire de la Ville de Chambly, les parcs et les espaces verts ont été regroupés selon sept vocations :

1. Vocation sportive ;
2. Vocation récréative ;
3. Vocation de détente ;
4. Vocation de conservation ;
5. Vocation commémorative
6. Vocation événementielle ;
7. Vocation canine.

⁴ Ce parc ne comporte pas de nom spécifique; il est simplement appelé « parc canin ».

La section suivante décrit chacune des vocations et spécifie les principales caractéristiques qui la composent et le type d'équipements qui s'y trouve.

Vocation sportive

Les parcs ayant une vocation sportive offrent des équipements spécialisés et normalisés pour la pratique d'activités sportives multiples. Ils comprennent plus spécifiquement des terrains de soccer, baseball, basketball, volleyball, tennis et pétanque. Cette catégorie inclut également le skatepark, les pistes d'athlétisme, les stations d'exercices pour adultes et les structures pour ballon-poire. La vocation sportive vise la pratique d'activités physiques, mais inclut aussi des intentions complémentaires de rassemblement, de socialisation, de détente et de récréation.

Vocation récréative

Les parcs à vocation récréative sont dotés d'équipements de jeu, prioritairement pour la petite enfance (0-5 ans) et les enfants préados (5-12 ans). Les divers groupes d'âge peuvent également profiter d'équipements complémentaires, tels que des jeux d'eau, une piscine et des aires de glace. Ces espaces verts comprennent du mobilier urbain favorisant la détente et servant à la surveillance des enfants pour les parents, en périphérie des aires de jeux. Dans les parcs, la vocation récréative est souvent jumelée à la vocation sportive en offrant simultanément des équipements récréatifs et sportifs.

Vocation de détente

La vocation de détente est intégrée dans la majorité des parcs de Chambly. Généralement, elle y joue un rôle secondaire. En effet, la notion de détente est une vocation complémentaire aux vocations dominantes, souvent récréatives ou sportives. Les équipements et aménagements propices à la détente permettent d'offrir des espaces de repos, de tranquillité et de socialisation. La pandémie reliée à la COVID-19 a renforcé ce caractère qui a vu l'achalandage des parcs et espaces verts augmenter.

Vocation de conservation

La vocation de conservation a comme objectif de préserver et mettre en valeur les paysages naturels, que ce soit en raison de leur valeur historique significative ou de leur intérêt écologique important. Le lieu historique national du Fort-Chambly possède cette vocation en raison de son riche patrimoine culturel et des vestiges qui s'y trouvent. Le parc-nature pourra également être considéré comme ayant une vocation de conservation compte tenu de son patrimoine naturel. Le réaménagement du parc des Rapides a fait ressortir la volonté de la population de préserver le caractère naturel de ce parc en bordure de la rivière Richelieu.

Vocation commémorative

Les parcs à vocation commémorative sont des sites qui soulignent et honorent des personnages ou moments qui ont contribué à l'histoire et qui font partie du patrimoine local. Ces sites sont mis en valeur par l'aménagement ou l'installation de monuments ou de sculptures inspirées de faits historiques dont les parcs des Vétérans et de la Mairie.

Vocation événementielle

La vocation événementielle invite à se rassembler, à échanger, à découvrir et à célébrer la culture. Il s'agit d'une vocation complémentaire à l'intérieur des parcs de la ville de Chambly. Les espaces à vocation événementielle proposent, en période estivale, des spectacles, des festivals, des fêtes de quartier et de famille, des expositions artistiques et des cinémas en plein air. Ces lieux requièrent des équipements particuliers : électricité (puissance et prises en quantité suffisante), scène, chalet de services, estrade naturelle ou aménagée, etc.

Vocation canine

La vocation canine est dédiée aux parcs canins. Ils procurent des aires d'exercices pour les chiens afin de courir librement et de se rassembler. Les parcs canins sont les seuls lieux publics à Chambly où les chiens sont libres de se déplacer sans laisse, de manière sécuritaire.

2.1.3 L'offre en parcs et espaces verts

Inventaire des parcs et équipements de Chambly

La Ville de Chambly comprend un total de 65 parcs et espaces verts, répartis sur l'ensemble de son territoire. Plus précisément, un total de 27 parcs de voisinage, 7 parcs de quartier, 3 parcs municipaux, 4 places publiques, 6 parcs riverains, 3 parcs fédéraux, 5 parcs-écoles, 8 îlots de verdure, 1 parc canin et 1 parc-nature (projeté) ont été recensés.

Le tableau 7 présente l'information sur leur nom, la superficie, la typologie et la vocation, tandis que la figure 13 illustre les rayons de desserte pour l'ensemble des parcs et espaces verts de la Ville. On y constate que la vaste majorité du territoire habité de Chambly se situe à l'intérieur des rayons de desserte d'au moins un parc de voisinage ou un parc de quartier. Toutefois, des barrières ou contraintes physiques, notamment certains axes routiers ou le canal, viennent parfois rendre les déplacements de proximité plus complexes, surtout pour les enfants. Qui plus est, certains secteurs sont moins bien desservis, comme l'extrémité est du voisinage du Canton ainsi que le quartier situé au nord de la ville, en bordure de la limite avec la ville de Carignan.

Tableau 7 Liste des parcs et espaces verts de la Ville de Chambly — Nom, superficie, typologie et vocation

N/Réf	Nom du parc ou espace vert	Superficie (m.c.)	Typologie	Vocation
1	Adam	4 874	Parc de voisinage	Sportive, récréative et détente
2	Akilas-Maynard	4 950	Parc de voisinage	Récréative, détente et événementielle
3	Ateliers, des	18 760	Parc fédéral	Récréative et événementielle
4	Beattie	2 446	Parc de voisinage	Récréative et détente
5	Berthiaume	920	Îlot de verdure	Détente
6	Boileau	4 206	Parc de voisinage	Détente
7	Bourgogne, de	2 946	Îlot de verdure	Détente
8	Breux	16 933	Parc de quartier	Sportive, récréative et détente
9	Briand	348	Îlot de verdure	S.O.
10	Caron	2 764	Îlot de verdure	Détente
11	Cascades, des	5 077	Parc fédéral	Détente, commémorative et événementielle
12	Chaumont	9 266	Parc de voisinage	Sportive, récréative et détente
13	Clémence-Sabatté	3 703	Parc de quartier	Récréative et détente
14	Commune, de la	18 560	Parc de quartier	Sportive, récréative et événementielle
15	De Beaulac	8 107	Parc de voisinage	Récréative, détente et événementielle
16	Denault	510	Îlot de verdure	S.O.
17	Dolbeau	2 526	Parc de voisinage	Récréative et détente
18	Duvernay	10 000	Parc de voisinage	Récréative et événementielle
19	Fonrouge	46 024	Parc de quartier	Sportive
20	François-Davignon	2 012	Parc de voisinage	Récréative et détente
21	Fréhel, de	3 021	Parc riverain	Détente et événementielle

N/Réf	Nom du parc ou espace vert	Superficie (m.c.)	Typologie	Vocation
22	Gauvin	1 869	Îlot de verdure	S.O.
23	Gentilly, de	50 257	Parc de voisinage	Récréative et détente
24	Georges-Pépin	5 534	Parc de voisinage	Sportive, récréative, détente et événementielle
25	Gilles-Villeneuve	114 816	Parc municipal	Sportive, récréative, détente et événementielle
26	Herron	5 530	Parc de voisinage	Sportive, récréative et détente
27	Hertel	7 573	Parc de voisinage	Sportive et événementielle
28	Jacques-De Chambly	4 615	Parc riverain	Détente
29	Jardin de la Paix	50 257	Parc riverain	Détente
30	Jean-Bigonesse	4 865	Parc de voisinage	Récréative et détente
31	Joseph-Chatelain	34 009	Parc de quartier	Sportive, récréative et canine
32	Joseph-Gravel	2 360	Parc de voisinage	Récréative et détente
33	L'Acadie, de	2 885	Îlot de verdure	Détente
34	Laurent-Blanchard	11 750	Parc de voisinage	Sportive, récréative, détente et événementielle
35	Laurent-Perreault	5 120	Parc de voisinage	Récréative et détente
36	Laurier	2 885	Parc de voisinage	Récréative, sportive et détente
37	Lieu historique national du Fort de Chambly	30 000	Parc fédéral	Détente, conservation, commémorative et événementielle
38	Louise-De Ramezay	3 311	Parc de voisinage	Récréative, détente et événementielle
39	Mairie, de la	1 500	Place publique	Commémorative
40	Marianne-Baby	4 040	Parc de voisinage	Détente
41	Martel	4 430	Parc riverain	Détente
42	Noël-Lareau	5 353	Parc de voisinage	Récréative et détente
43	Ostiguy	5 764	Parc de voisinage	Sportive
44	Parc canin, boul. Simard	4 066	Parc canin	Canine
45	Parc de l'école de Bourgogne	21 717	Parc-école	Récréative et sportive
46	Parc de l'école De Salaberry	6 127	Parc-école	Récréative et sportive
47	Parc de l'école Jacques-De Chambly	15 902	Parc-école	Récréative et sportive
48	Parc de l'école de la Passerelle	3 521	Parc-école	Récréative
49	Parc de l'école William-Latter	6 660	Parc-école	Récréative et sportive
50	Sainte-Marie	21 781	Parc de quartier	Sportive, récréative, détente et événementielle
51	Parkwood	7 501	Parc de voisinage	Sportive, récréative et détente
52	Patriotes, des	76 820	Parc municipal	Sportive, récréative, détente et événementielle

N/Réf	Nom du parc ou espace vert	Superficie (m.c.)	Typologie	Vocation
53	Place de la Seigneurie	790	Place publique	Détente, conservation et événementielle
54	Promenade Samuel-De Champlain	3 592	Parc riverain	Détente et conservation
55	Rapides, des	15 664	Parc riverain	Sportive, détente et conservation
56	Robert-Lebel	135 300	Parc municipal	Sportive et détente
57	Rougemont	7 546	Parc de voisinage	Récréative et détente
58	Saint-Joseph	3 200	Parc de quartier	Sportive
59	Saint-Louis	3 500	Îlot de verdure	Détente
60	Sentier Transcanadien	1 255	Place publique	Détente
61	Scheffer	11 390	Parc de voisinage	Récréative et détente
62	Timothée-Kimber (projeté)	36 255	Parc de quartier	S.O.
63	Tisserand, du	34 530	Parc de voisinage	Récréative, détente et événementielle
64	Vétérans, des	1 387	Place publique	Détente et commémorative
65	Parc-nature (projeté)	297 424	Parc-nature	S.O.

S.O. : sans objet. NB : 10 000 m.c. = 1 ha. Source : AECOM, 2021

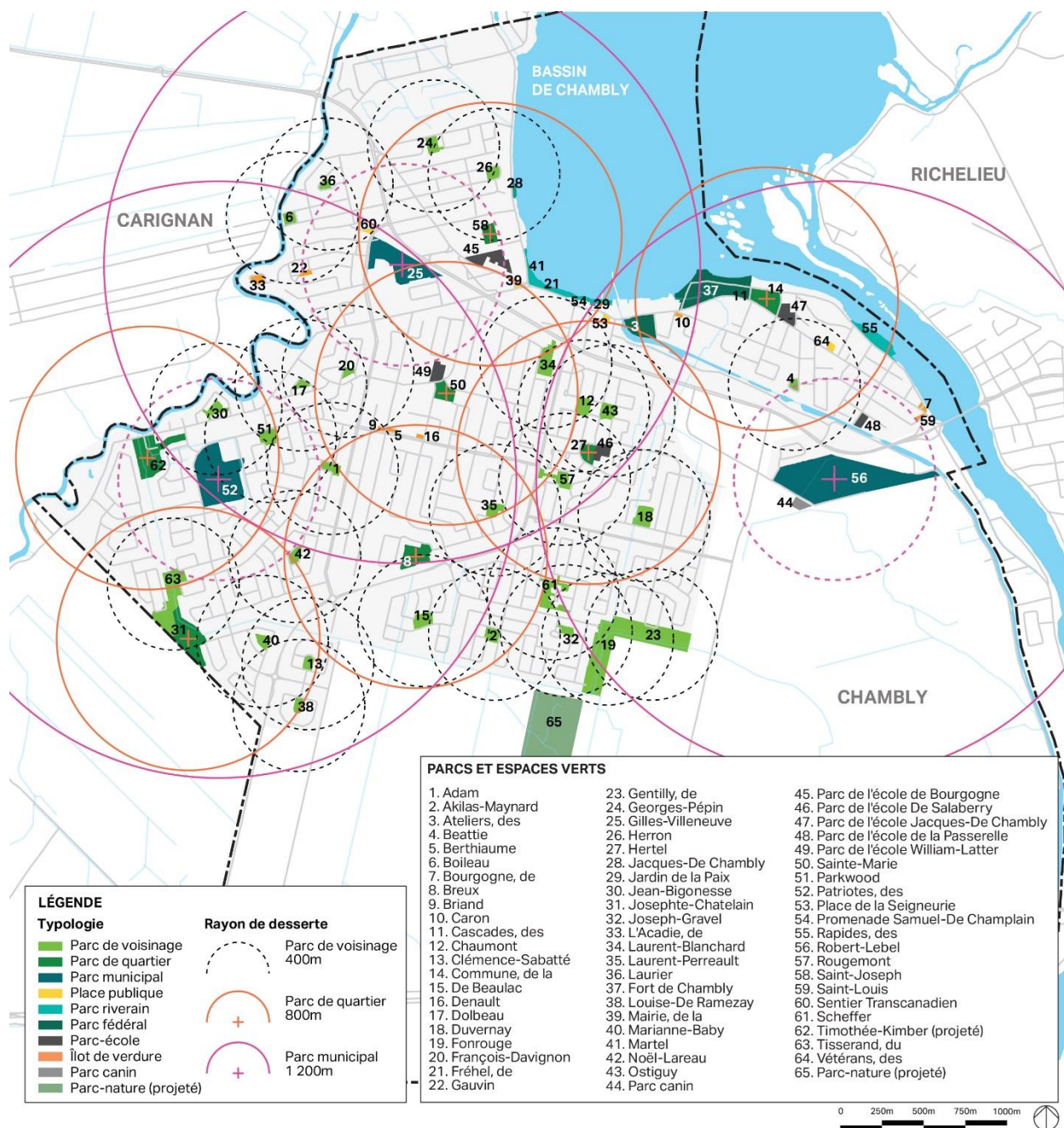


Figure 13 Rayons de desserte (AECOM, 2021)

2.1.4 Superficies de parcs par 1 000 habitants

Le tableau 8 ci-dessous énumère les regroupements de parcs et espaces verts selon leur typologie. Il présente également la superficie totale, le ratio d'hectares par mille habitants, et la dimension moyenne.

Tableau 8 Typologie, nombre de parcs, superficie totale, ratio et dimension moyenne

Typologie	Nb	N/Réf	Superficie totale (m.c.)	Ratio actuel (ha/1 000 hab.) ⁵	Ratio recommandé (ha/1 000 hab) (Source : NPRA)	Dimension Moyenne (ha)
Parc de voisinage	27	#1, #2, #4, #6, #12, #13, #15, #17, #18, #19, #20, #23, #24, #26, #30, #32, #34, #35, #36, #38, #40, #42, #43, #51, #57, #61 et #63	265 850	0,85	0,5	1
Parc de quartier	7	#8, #14, #27, #31, #50, #58 et #62	138 023	0,32	1,0	1,5
Parc municipal	3	#25, #52 et #56	326 936	1,04	2,5	10,9
Place publique ⁶	4	#39, #53, #60 et #64	4 932	0,02	ND	0,1
Parc riverain	6	#21, #28, #29, #41, #54 et #55	81 579	0,26	ND	1,4
Parc fédéral	3	#3, #11 et #37	53 837	0,17	ND	1,8
Parc-école	5	#45, #46, #47, #48 et #49	53 927	0,17	ND	1,1
Îlot de verdure	8	#5, #7, #9, #10, #16, #22, #33 et #59	15 742	0,05	ND	0,2
Parc canin	2 ⁷	#44 et #31	4 354	0,01	ND	0,4
Parc-nature (projeté)	1	#65	297 424	0,95	ND	29,7
Total	65		1 188 677⁸	3,78	4,0	1,9

NB : 10 000 m.c. = 1 ha.

Source : AECOM, 2021.

Le ratio des parcs de voisinage à Chambly (0,85 hectare par 1 000 habitants) est supérieur aux normes recommandées par le *National Park and Recreation Association* (minimum 0,5 hectare par 1 000 habitants). Ces parcs sont particulièrement nombreux à Chambly : on en compte 27 (42 % des parcs), alors que l'on compte sept parcs de quartier et trois parcs municipaux.

Les ratios des parcs de quartier (0,32 hectare par 1 000 habitants) sont cependant largement insuffisants par rapport au ratio minimal recommandé, qui est de 1,0 hectare par 1 000 habitants. Il faut dire que les parcs de quartier sont

⁵ Ratio basé sur la population de 31 447 pour la Ville de Chambly (2021).

⁶ N'inclus pas l'esplanade du pôle culturel.

⁷ Le second parc canin fait partie intégrante du parc Joseph-Chatelain (#31).

⁸ À noter que les cinq parcs-école (#45, #46, #47, #48 et #49) ont été exclus du calcul de la superficie totale, notamment puisque ceux-ci sont des espaces plutôt minéralisés et qu'ils ne sont pas la propriété de la Ville de Chambly.

particulièrement petits à Chambly, leur dimension moyenne se chiffrant à 1,5 hectare, alors que la superficie moyenne recommandée est de 2,0 hectares.

En ce qui concerne les parcs municipaux, leur ratio atteint seulement 1,04 hectare par 1 000 habitants, un taux inférieur à la norme de 2,5 hectares par 1 000 habitants pour les parcs municipaux. La superficie des parcs municipaux devrait être multipliée par près de 2,5 pour atteindre les minimums recommandés.

Rappelons que Chambly compte plusieurs autres types d'espaces verts, outre les parcs de voisinage, de quartier et municipaux. Ces parcs contribuent à hausser substantiellement le ratio total des espaces verts par habitant, qui est relativement bas si on considère seulement les parcs de voisinage, de quartier et municipaux. Par exemple, le parc-nature couvre une superficie importante, dépassant même celle de l'ensemble des parcs de quartier.

La superficie totale des parcs et d'espaces verts atteint 118 hectares⁹. Considérant la population estimée de la Ville de Chambly pour l'année 2021, qui est de 31 447 habitants, on retrouve une offre en espaces verts de 3,78 hectares par 1 000 habitants. Ces chiffres situent Chambly sous les recommandations du *National Park and Recreation Association*, qui prône un minimum de 4,0 hectares par 1 000 habitants. Ainsi, considérant la hausse de population prévue pour les prochaines années, la superficie totale des parcs et espaces verts devra être augmentée de façon substantielle. À titre d'illustration, une augmentation de population équivalente à 10 000 personnes devrait s'accompagner d'une augmentation de minimale de 40 hectares d'espaces pour permettre à la Ville de maintenir son ratio actuel.

2.1.5 Équipements récréatifs et sportifs

Parmi les 65 parcs répertoriés, la Ville compte un total de 39 parcs ayant une vocation sportive, récréative et de détente. Ceux-ci comprennent un total de 248 équipements récréatifs et 82 équipements sportifs. La figure 14 ci-dessous illustre l'ensemble des équipements sur le territoire de la Ville de Chambly, alors que le tableau 9, aux pages suivantes, présente les principaux équipements sportifs et récréatifs inclus dans chacun des parcs de la Ville de Chambly. Le ratio des principaux équipements sportifs par habitant est également analysé par après et comparé à celui de villes environnantes.

⁹ Cette superficie de parcs et espaces verts n'inclut pas les parcs-école, notamment puisque ceux-ci sont des espaces plutôt minéralisés et qu'ils ne sont pas la propriété de la Ville de Chambly.

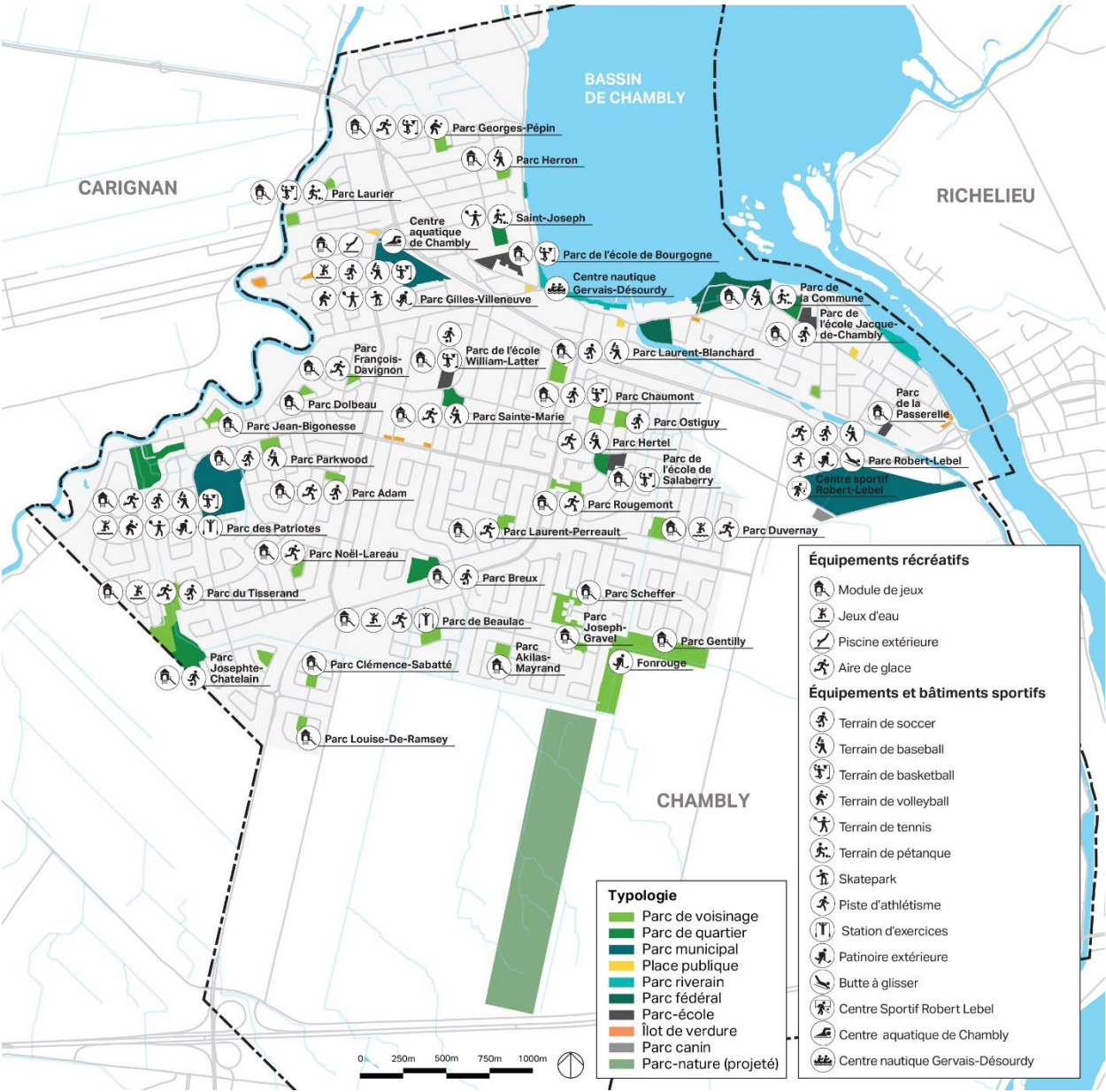


Figure 14 Équipements récréatifs et sportifs (AECOM, 2021)

Tableau 9 Équipements sportifs et récréatifs extérieurs

N/Réf	Nom du parc	Équipements récréatifs										Équipements de sport																		
		Module de jeux (2-5 ans)	Module de jeux (6-12 ans)	Balançoires	Jeux sur ressort	Bascules (pour deux)	Carré de sable	Jeux d'eau	Patageoire extérieure	Piscine extérieure	Aire de glace	Terrain de soccer	Terrain de soccer éclairé	Terrain de baseball	Terrain de baseball éclairé	Terrain de balle- molle éclairé	Terrain de basket- ball	Terrain de basket- ball éclairé	Terrain de volley- ball	Terrain de volley- ball éclairé	Terrain de tennis éclairé	Terrain de pétanque	Terrain de pétanque éclairé	Rampe de planche à roulettes éclairée	Piste d'athlétisme éclairée	Patinoire extérieure éclairée	Patinoire intérieure (aréna)	Station d'exercices (adultes)	Structure pour ballon-poire	Butte à glisser éclairée
1	Adam	1	1	6	2	2					1	1																		
2	Akilas-Maynard		1	6	2		1																						1	
8	Breux	1	1									1																		
12	Chaumont	1	1	12	1																									
13	Clémence-Sabatté		1																											
14	Commune, de la	1												1							1									
15	De Beaulac	1	1	6				1			1																	1		
17	Dolbeau	1																											1	
18	Duvernay	1	1	4	4			1			1																			
19	Fonrouge																										1			
20	François-Davignon	1	1	4	2						1																			
23	Gentilly, de	1	1																											
24	Georges-Pépin	1	1	6	2						1					1		1												
25	Gilles-Villeneuve	1	1	6	2			1		1		1		1			2		1	3				1		1				
26	Herron	1	1	6	2	2							1																	
27	Hertel										1		1																	
30	Jean-Bigonesse	1	1	8																										
31	Josephte-Chatelain	1		4								1																		
32	Joseph-Gravel	1			1																									
34	Laurent-Blanchard	1	1	6	2	2						1		1																
35	Laurent-Perreault	1	1	6							1																			
36	Laurier	1	1	6	2											1						1								
38	Louise-De Ramezay				4																									
42	Noël-Lareau	1	1	6	2						1																			
43	Ostiguy											4																		
45	Parc de l'école de Bourgogne	1	1													1													2	
46	Parc de l'école De Salaberry		1													6													3	
47	Parc de l'école Jacques-De Chambly	1	1									1																		
48	Parc de l'école de la Passerelle	1																												

N/Réf	Nom du parc	Équipements récréatifs										Équipements de sport																		
		Module de jeux (2-5 ans)	Module de jeux (6-12 ans)	Balançoires	Jeux sur ressort	Bascules (pour deux)	Carré de sable	Jeux d'eau	Patageoire extérieure	Piscine extérieure	Aire de glace	Terrain de soccer	Terrain de soccer éclairé	Terrain de baseball	Terrain de baseball éclairé	Terrain de balle- molle éclairé	Terrain de basket- ball	Terrain de basket- ball éclairé	Terrain de volley- ball	Terrain de volley- ball éclairé	Terrain de tennis éclairé	Terrain de pétanque	Terrain de pétanque éclairé	Rampe de planche à roulettes éclairée	Piste d'athlétisme éclairée	Patinoire extérieure éclairée	Patinoire intérieure (aréna)	Station d'exercices (adultes)	Structure pour ballon-poire	Butte à glisser éclairée
49	Parc de l'école William-Latter		1								1					2												4		
50	Sainte-Marie		1	8	1	2				1			1																	
51	Parkwood	1	1	6	2	2					1		1																	
52	Patriotes, des	1	1					1			1		1				2			1	6					1		1		
55	Rapides, des																													
56	Robert-Lebel									1		3		1											1	1				1
57	Rougemont	1	1	10						1																				
58	Saint-Joseph																				3		2							
61	Scheffer		2	8	2	2																								
63	Tisserand, du	1	1	4	1			1			1	1																		
	Sous-total des équipements	26	28	128	34	12	1	5	0	1	13	14	4	6	3	0	12	4	1	2	12	1	3	1	1	4	0	2	11	1
	Grand total des équipements	248										82																		

Source : AECOM, 2021.

Au Québec, l'indice de référence qui établit des recommandations quant au nombre d'équipements sportifs ou récréatifs pour une population donnée provient d'un rapport de l'ancien Ministère des Loisirs, de la Chasse et de la Pêche (MLCPP 1989). Le tableau ci-dessus permet de comparer les ratios d'équipements par nombre d'habitants recommandés par le MLCP avec les ratios effectifs à Chambly. Cependant, la norme du MLCP est vieillissante n'a pas fait l'objet d'une mise à jour en fonction des équipements ayant émergé au cours des dernières décennies, ainsi plusieurs ratios au tableau sont non disponibles. Ainsi, une comparaison des ratios de Chambly avec ceux de villes environnantes a été intégrée.

Tableau 10 Comparaison du ratio d'équipements sportifs avec d'autres villes

	Normes MLCP (1989)	Ville de Chambly Pop: 31 447		Ville de Sainte-Julie Pop : 30 391		Ville de La Prairie Pop : 26 474		Ville de Carignan Pop:11 294		Ville de Richelieu Pop : 5 501		Ville de Beloeil Pop : 24 448		Ville de Candiac Pop : 22 803		Ville de Vaudreuil-Dorion Pop : 42 053	
Types d'équipements	Ratio ¹⁰	Qté	Ratio	Qté	Ratio	Qté	Ratio	Qté	Ratio	Qté	Ratio	Qté	Ratio	Qté	Ratio	Qté	Ratio
Baseball ¹¹	1 500	6	5 241	6	5 065	3	8 825	0	0	1	5 501	4	6 112	3	7 601	3	14 017
Basketball ¹²	S.O.	3	10 482	2	15 195	3	8 825	2	5 647	0	0	2	12 224	3	7 601	4	10 513
Jeux d'eau	S.O.	5	6 289	3	10 130	7	3 782	2	5 647	1	5 501	3	8 149	7	3 258	11	3 823
Volleyball	S.O.	3	10 482	4	7 598	2	13 237	0	0	2	2 750	4	6 112	5	4 560	3	14 017
Aires et anneaux de glace	S.O.	14	2 246	5	6 078	2	13 237	3	3 765	S.O.	S.O.	5	4 890	3	7 601	S.O.	S.O.
Patinoires à bandes ¹³	S.O.	4	7 862	7	4 342	6	4 412	4	2 824	2	2 750	5	4 890	4	5 700	15	2 804
Allées de pétanque	500	42	749	19	1 600	S.O.	S.O.	0	0	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	13	1 754	15	2 804
Piscine extérieure	7 000	1	31 446	2	15 195	1	26 474	0	0	1	5 501	1	24 448	1	22 803	2	21 026
Station d'exercices	S.O.	2	15 723	2	15 195	1	26 474	2	5 647	1	5 501	1	24 448	S.O.	S.O.	0	0
Skatepark (planchodrome)	S.O.	1	31 447	1	30 391	S.O.	S.O.	0	0	1	5 501	S.O.	S.O.	1	22 803	3	14 017
Soccer à 7 ¹⁴	7 500	1	31 447	1	30 391	2	13 237	0	0	1	5 501	2	12 224	5	4 560	6	7 009
Soccer à 11	1 500	6	5 241	3	10 130	6	4 412	2	5 647	1	5 501	4	6 112	5	4 560	3	14 018
Tennis	1 500	12	2 620	8	3 799	6	4 412	0	0	4	1 375	9	2 716	6	3 800	10	4 205
Total de parcs et espaces verts		65		30		51		30		9		38		17		48	

S.O. : sans objet.
NB : Populations des municipalités du Québec, décret de 2021 (MAMH) pour les villes de Chambly, Sainte-Julie, La Prairie, Carignan, Richelieu, Beloeil et Vaudreuil.
Source des normes : MLCP (1989).

¹⁰ http://www.loisir.qc.ca.heb6d.sogetel.net/101/Docs/Definition_provenance_indicateurs_SIG2.pdf
¹¹ Inclut seulement les terrains dotés d'un marquage au sol.
¹² Exclut les paniers d'exercice isolés et les terrains situés dans les parcs-écoles. Les terrains de basketball doubles intégrés dans des patinoires à bandes (retrouvés dans certaines villes hors Chambly) comptent pour un terrain vu leur disponibilité limitée.
¹³ Inclut les patinoires réfrigérées et non réfrigérées.
¹⁴ Seuls les terrains à 7 joueurs qui ne sont pas inclus à l'intérieur de terrains à 11 joueurs sont comptabilisés. L'offre est donc, en vérité, plus élevée.

Dans l'ensemble, Chambly présente le plus grand nombre de parcs et espaces verts (65) parmi les villes comparées.

L'offre en équipements par habitant à Chambly est systématiquement plus faible que les normes disponibles recommandées du MLCP. Le portrait est toutefois autre lorsque Chambly est comparée aux villes environnantes ou de taille similaire. En effet, la quantité de terrains de baseball et de tennis par habitant est relativement élevée, alors qu'on observe un déficit dans les patinoires à bandes, les terrains de soccer et les terrains de volleyball. En ce qui concerne les jeux d'eau, Chambly présente un nombre inférieur (5) comparativement aux villes de La Prairie (7), Candiac (7) et Vaudreuil (11), qui ont des populations comparables. Au niveau des autres types d'équipements, les ratios de Chambly sont relativement semblables à ceux des autres villes. En bref, cette analyse nous permet de constater qu'actuellement, la Ville de Chambly ne comble pas tous ses besoins en termes d'équipements sportifs et récréatifs.

Dans les pages subséquentes, les équipements localisés dans les parcs et espaces verts de Chambly sont cartographiés par type, permettant ainsi de faire un inventaire de l'ensemble des équipements existants, de visualiser leur distribution sur le territoire et de faire ressortir les principaux constats qui y sont associés

2.2 Équipements récréatifs

2.2.1 Modules de jeux, balançoires, jeux sur ressort, bascules

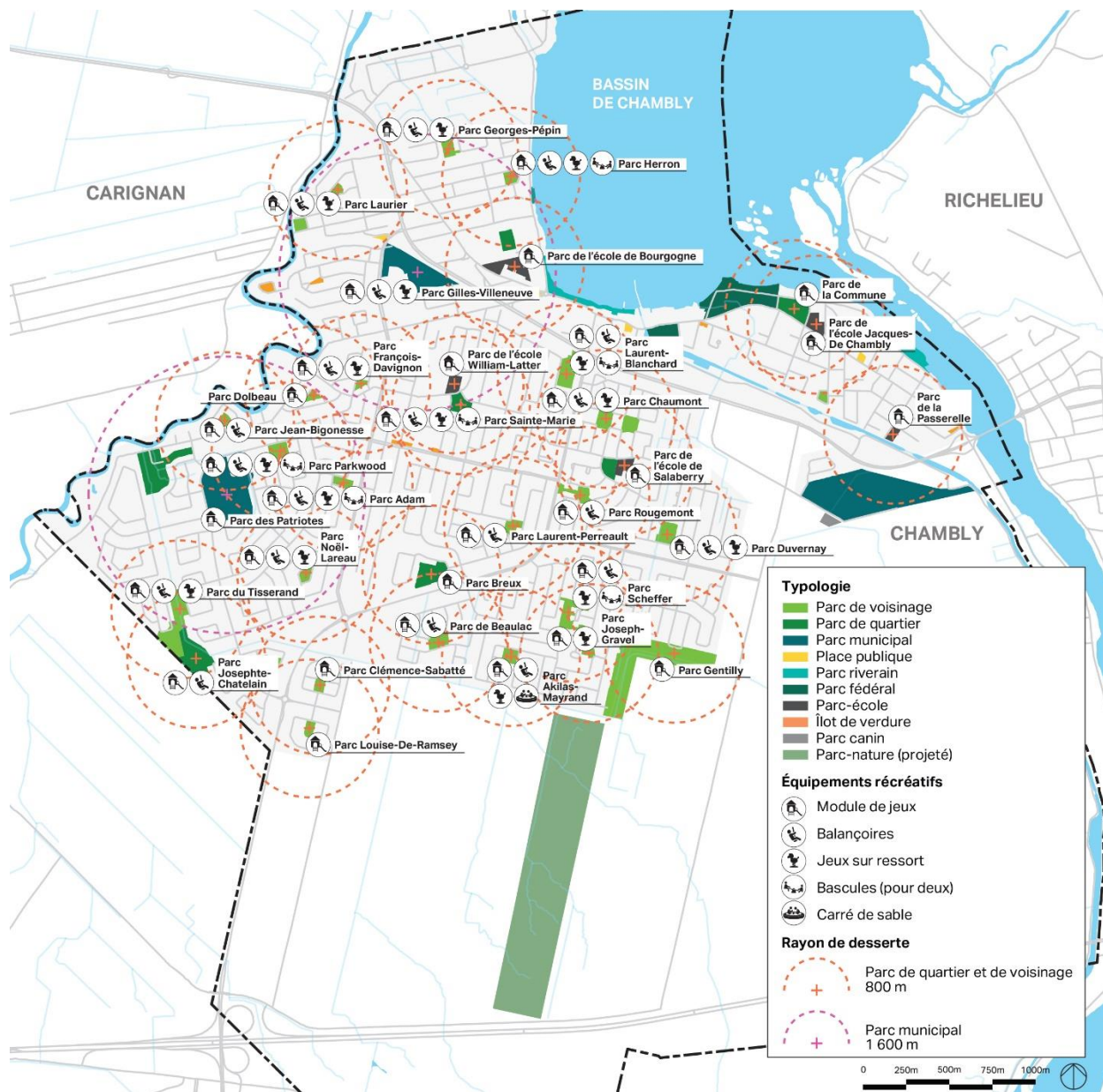


Figure 15 Modules de jeux, balançoires, jeux sur ressort, bascules (AECOM, 2021)

Le tableau suivant présente en détail les parcs comportant des équipements récréatifs, plus particulièrement les modules de jeux pour enfants. Le nom des parcs, la catégorie d'âge visé ainsi que l'année d'installation des modules y sont indiqués. Les informations proviennent des observations sur place lors des visites et des représentants de la Ville.

Tableau 11 Équipements récréatifs — Modules de jeux pour enfants

N/Réf	Nom du parc	Module de jeux (0-5 ans)	Module de jeux (6-12 ans)	Année d'installation
1	Adam	X	X	1996
2	Akilas-Maynard		X	S.O.
8	Breux	X	X	2013
12	Chaumont	X		S.O.
13	Clémence-Sabatté		X	2006
14	Commune, de la	X		S.O.
15	De Beaulac	X	X	S.O.
17	Dolbeau	X		S.O.
18	Duvernay	X	X	2006
20	François-Davignon	X	X	2001
23	Gentilly, de	X	X	2010
24	Georges-Pépin	X	X	2010
25	Gilles-Villeneuve	X	X	2006
26	Herron	X	X	2008
30	Jean-Bigonesse	X	X	S.O.
31	Joseph-Chatelain	X		2011
32	Joseph-Gravel	X		2001
34	Laurent-Blanchard	X	X	1997
35	Laurent-Perreault	X	X	1995
36	Laurier	X	X	1995 (0-5 ans) 2009 (6-12 ans)
42	Noël-Lareau	X	X	1993
45	Parc de l'école de Bourgogne	X	X	S.O.
46	Parc de l'école De Salaberry		X	S.O.
47	Parc de l'école Jacques-De Chambly	X	X	S.O.
48	Parc de l'école de la Passerelle	X		S.O.
49	Parc de l'école William-Latte		X	S.O.
50	Sainte-Marie		X	2004
51	Parkwood	X	X	S.O.
52	Patriotes, des	X	X	2015
57	Rougemont	X	X	2005
61	Scheffer		X	S.O.
63	Tisserand, du	X	X	2011

S.O. : sans objet.

Source : AECOM et Ville de Chambly, 2021.

Constats

- Plusieurs modules de jeux désuets ou en très mauvais état, car installés il y a plus de vingt ans (tel que Laurent-Blanchard, Laurent Perreault, Laurier, Noël-Lareau, de la Commune, Akilas-Maynard, etc.);
- Plusieurs équipements usés, endommagés ou vandalisés;
- Offre en aires de jeux pour enfants à accessibilité universelle très restreinte;
- Dans l'ensemble, les parcs offrent peu de diversité dans le choix des modules de jeux pour enfants.

2.2.2 Jeux d'eau et piscine extérieure

Au sein de ses parcs, la Ville regroupe un total de cinq (5) jeux d'eau et une piscine extérieure au parc Gilles-Villeneuve. On retrouve également une piscine intérieure au Centre aquatique de Chambly – celle-ci fait l'objet d'une analyse distincte dans la section sur les bâtiments récréatifs et sportifs. Les piscines sont utilisées à la fois par les citoyens et les non-citoyens ainsi que par les camps de jour.

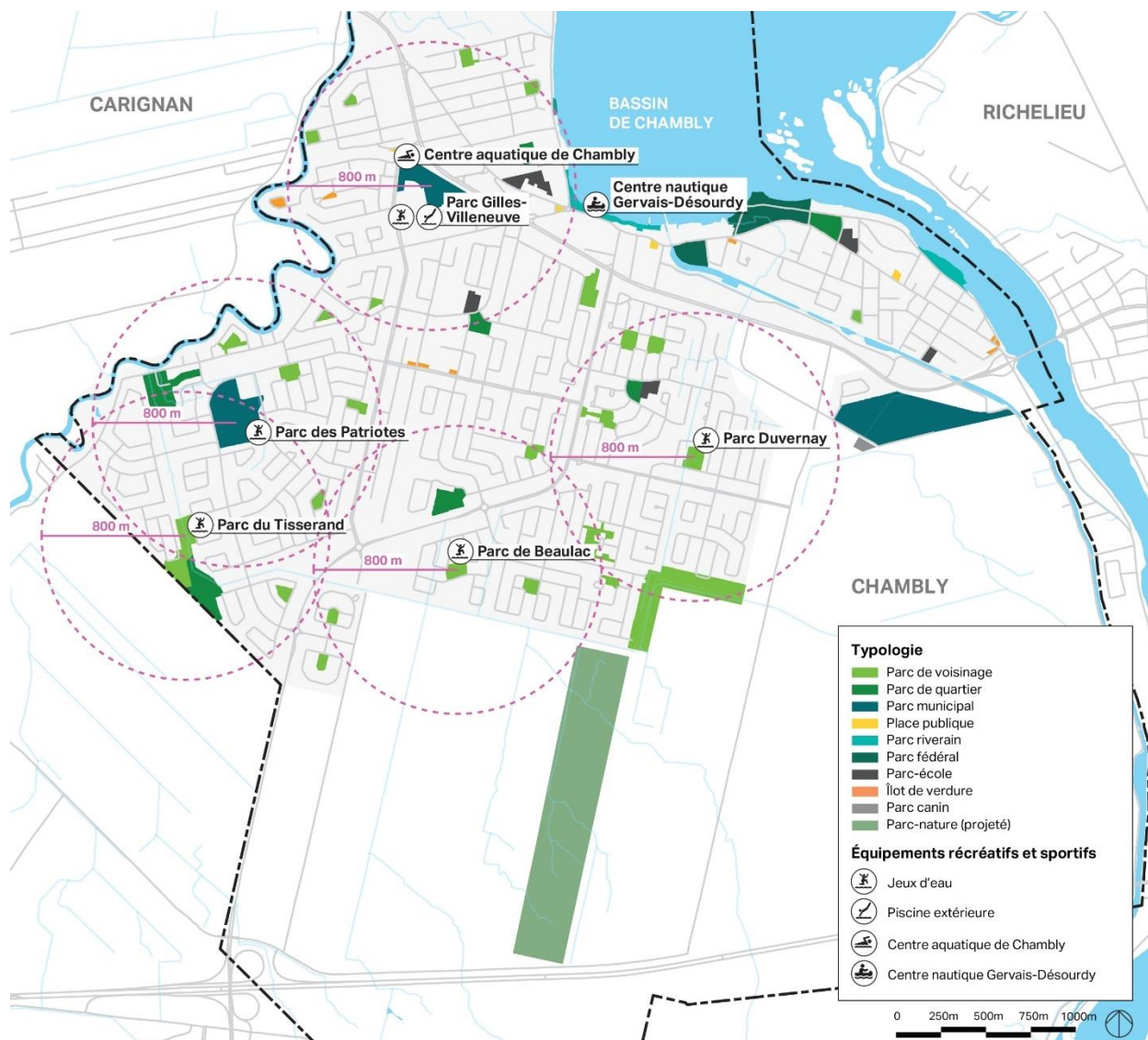


Figure 16 Jeux d'eau et piscines (AECOM, 2021)

Constats

- Parc Gilles-Villeneuve et piscines enclavées par l'agrandissement de l'école secondaire de Chambly;
- Infrastructure de la piscine extérieure et son chalet de services (parc Gilles-Villeneuve) sont devenus désuets, nécessite une réfection complète;
- Les jeux d'eau du parc Gilles-Villeneuve sont enclavés et clôturés à l'intérieur de l'espace réservé à la piscine extérieure, difficilement accessible;
- Offre en jeux d'eau limitée, lacune dans la partie centrale et le secteur nord-est de la ville (secteur séparé par la route 112 et le canal).

2.2.3 Aire de glace

Chambly comprend quatorze (14) aires de glace aménagées, dont une étendue de plus grande dimension au canal de Chambly et l'anneau de glace du parc Robert-Lebel. Les aires de glace sont dispersées de façon à couvrir l'ensemble des quartiers résidentiels du territoire. Il s'agit de petites étendues glacées permettant la pratique du patin.

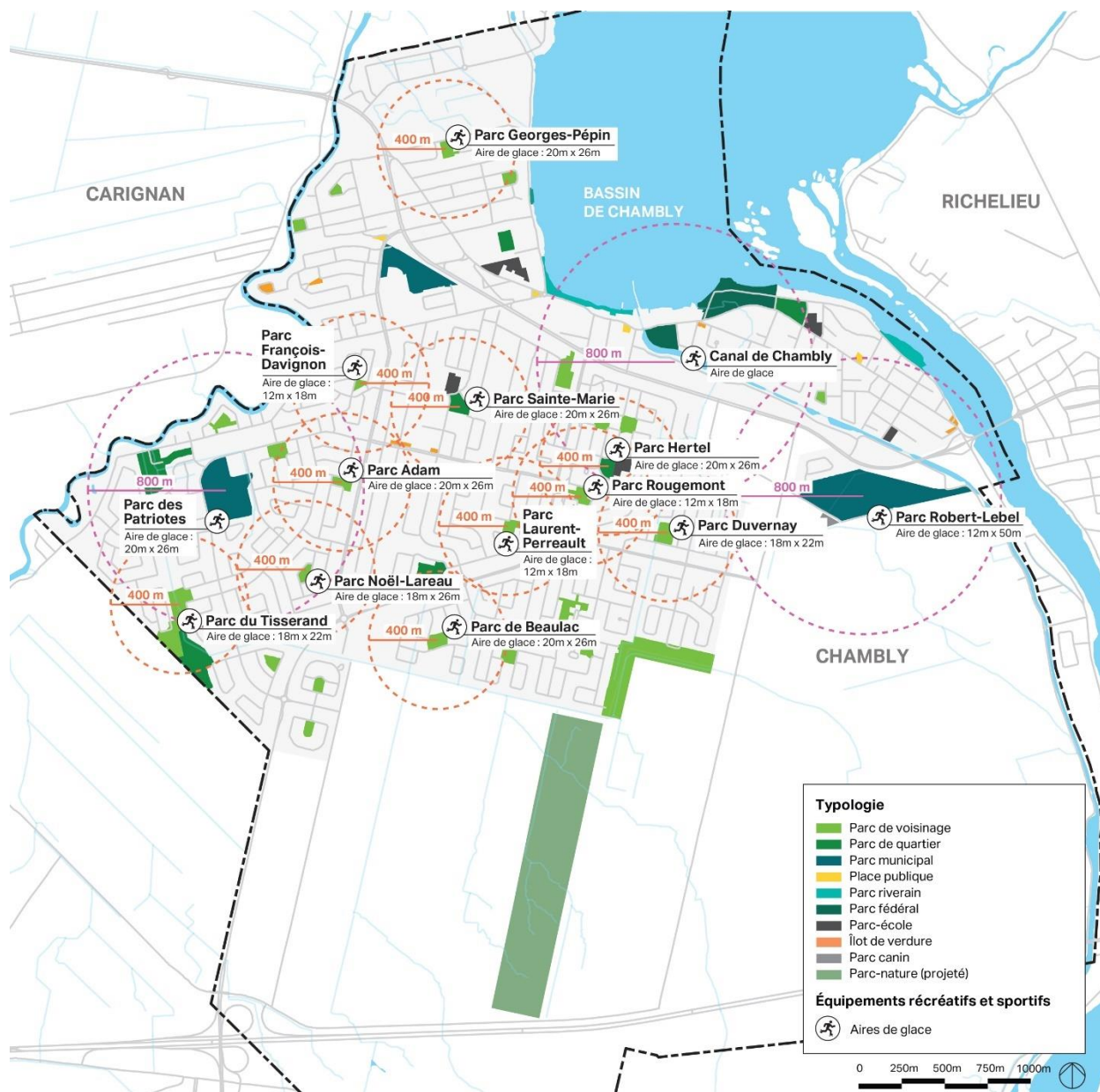


Figure 17 Aires de glace (AECOM, 2021)

Constats

- Superficie des aires de glaces très réduite et utilisation restreinte;
- Entretien et maintien plus difficile en raison de leur nombre et dispersion sur 16 sites différents sur le territoire ainsi que le réchauffement climatique et la météo fluctuante qui obligent à repartir à zéro;
- Pertinence de certains emplacements, fréquentation, état et niveau d'entretien des aires de glace à évaluer.

2.3 Équipements sportifs

2.3.1 Patinoires à bandes et butte à glisser

En plus des aires de glaces, les résidents peuvent profiter des quatre (4) patinoires à bandes extérieures, de la patinoire intérieure du Centre sportif Robert-Lebel (qui fait l'objet d'une analyse distincte plus loin dans le rapport) et de la butte à glisser du parc Robert-Lebel, en période hivernale. En été, les patinoires sont utilisées pour la pratique d'autres sports, telle que le pickleball et le bâton-rondelle.

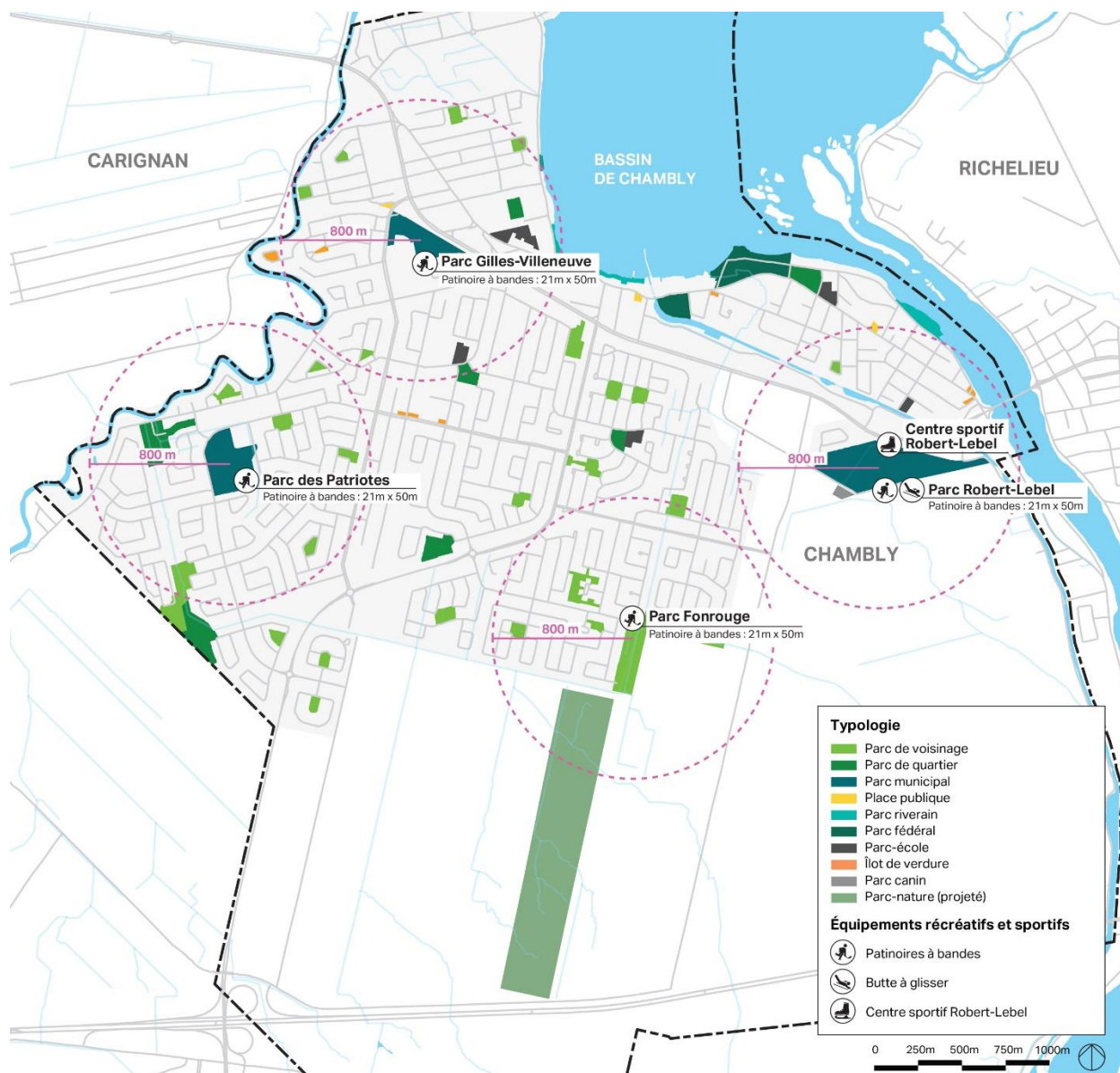


Figure 18 Patinoires extérieures, patinoires intérieures et butte à glisser (AECOM, 2021)

Constats

- Taux d'utilisation des patinoires à bandes extérieures, de très occupé à suroccupé;
- Pratique du hockey en soirée difficilement accessible;
- Problème de vandalisme récurant à la patinoire du parc Gilles-Villeneuve;
- Surface de la patinoire à bandes du parc Robert-Lebel en gazon : entretien difficile.

2.3.2 Terrain de soccer

Un total de treize (13) terrains de soccer sont disponibles dans les parcs de la ville. Il s'agit d'une pratique sportive très populaire et en grande demande à Chambly. En effet, le *Club de soccer Arsenal de Chambly* compte un total de 2 229 membres. Le taux de fréquentation des terrains de soccer est élevé et les tournois desservent la région (Chambly, 2021).

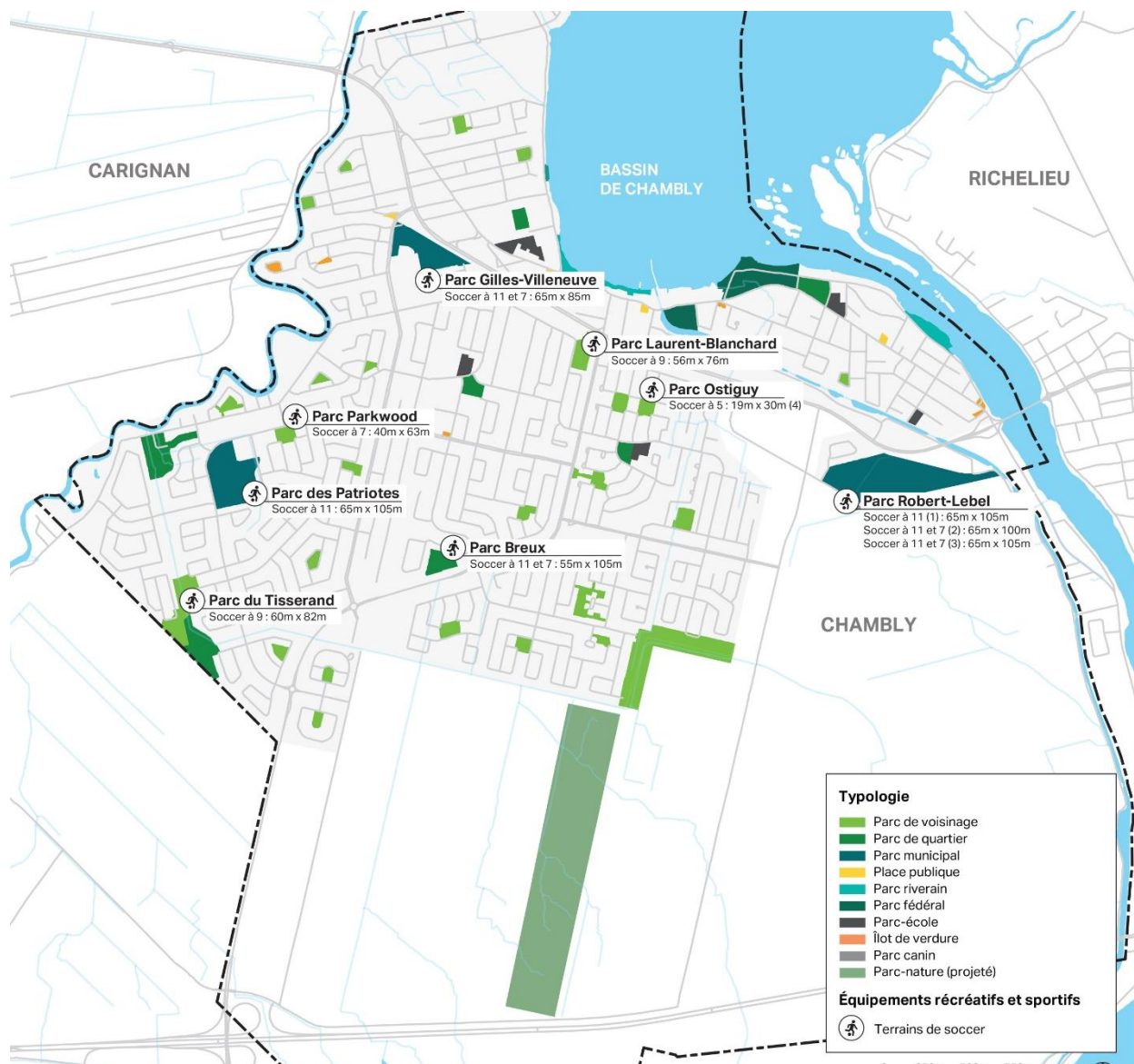


Figure 19 Terrains de soccer (AECOM, 2021)

Constats

- Terrains de soccer sont à pleine capacité : usure prématurée en raison de la surutilisation;
- Aucun terrain de soccer synthétique dans la ville, qui a une capacité d'utilisation plus grande (7 jours sur 7) que les terrains naturels qui doivent être limités entre 12 et 15 heures par semaine);
- Équipements de support manquants (estrades, chalet de services, toilettes, vestiaires, abris pour joueurs, etc.) à proximité des terrains de soccer. Qualité de certaines surfaces de terrain inadéquates (particulièrement le parc Breux en raison du problème de fondation du terrain).

2.3.3 Terrain de baseball

Un total de six (6) terrains de baseball ont été répertoriés à Chambly. Les dernières années, une hausse de popularité de la pratique du baseball a été remarquée. Au sein de l'*Association de baseball amateur de Chambly*, on compterait 168 membres. La Ville a également accès au terrain de baseball du Centre jeunesse de la Montérégie (non comptabilisé) trois soirs par semaine.

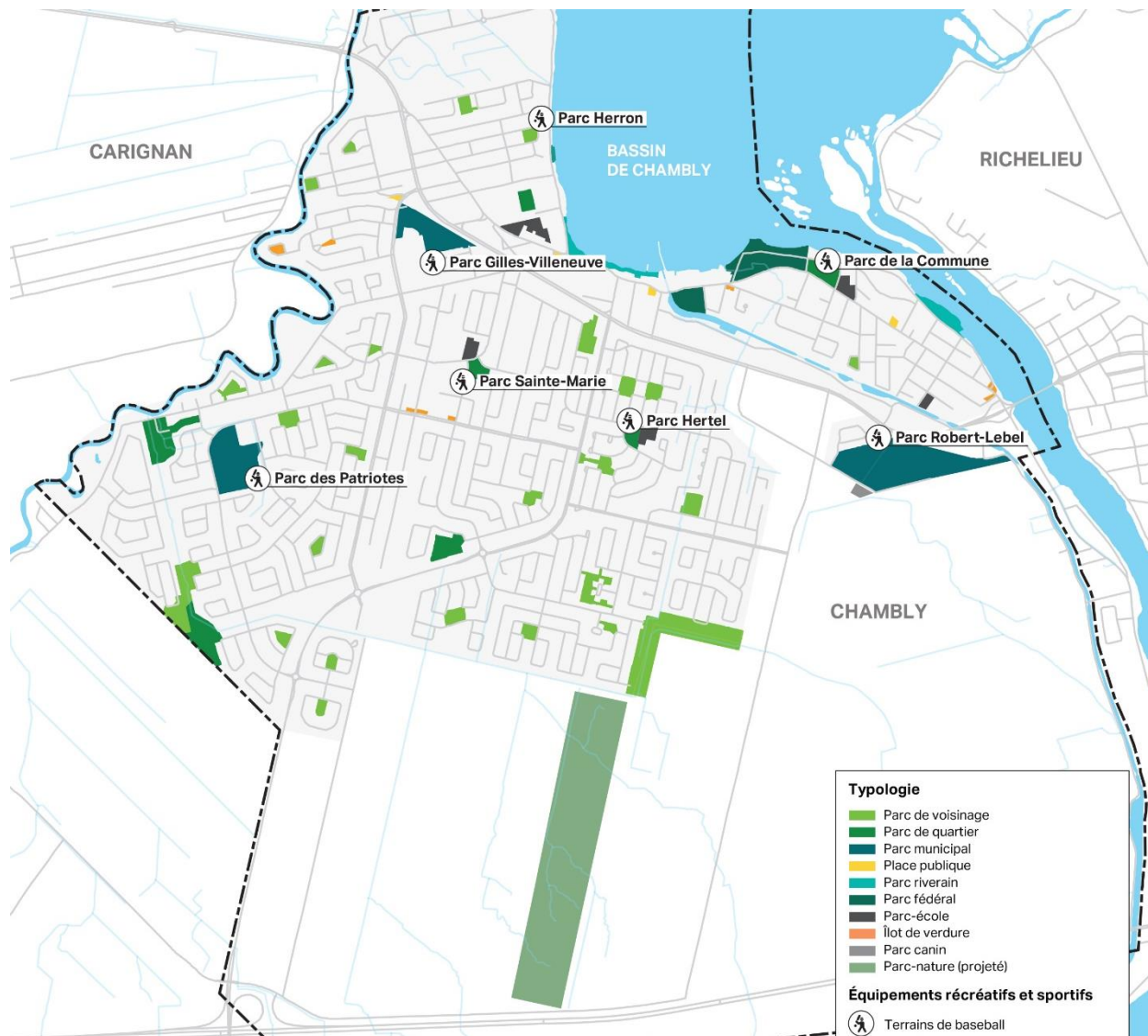


Figure 20 Terrains de baseball (AECOM, 2021)

Constats

- Infrastructures manquantes pour la pratique du baseball (clôture, toit pour les abris, filet de protection, etc.) et drainage des terrains à revoir dans certains parcs, tels que Gilles-Villeneuve, de la Commune;
- Analyse de l'utilisation des terrains actuels à revoir afin de mieux déterminer les manques;
- Peu d'espace disponible pour le développement de ce genre d'infrastructure ; des ententes avec les villes voisines sont à explorer.

2.3.4 Terrain de basketball

Le basketball est une pratique sportive libre et les terrains sont facilement accessibles. La ville de Chambly compte un total de 16 terrains de basketball, dont 11 terrains se situent dans les parcs-écoles. Parmi les cinq terrains appartenant à la Ville, deux terrains sont de dimensions réglementaires, soit de 20 x 30 m, et deux terrains (Georges-Pépin et Chaumont) constituent de simples paniers d'exercices. De ce fait, ils ne sont pas comptabilisés dans le tableau 10 portant sur les ratios.

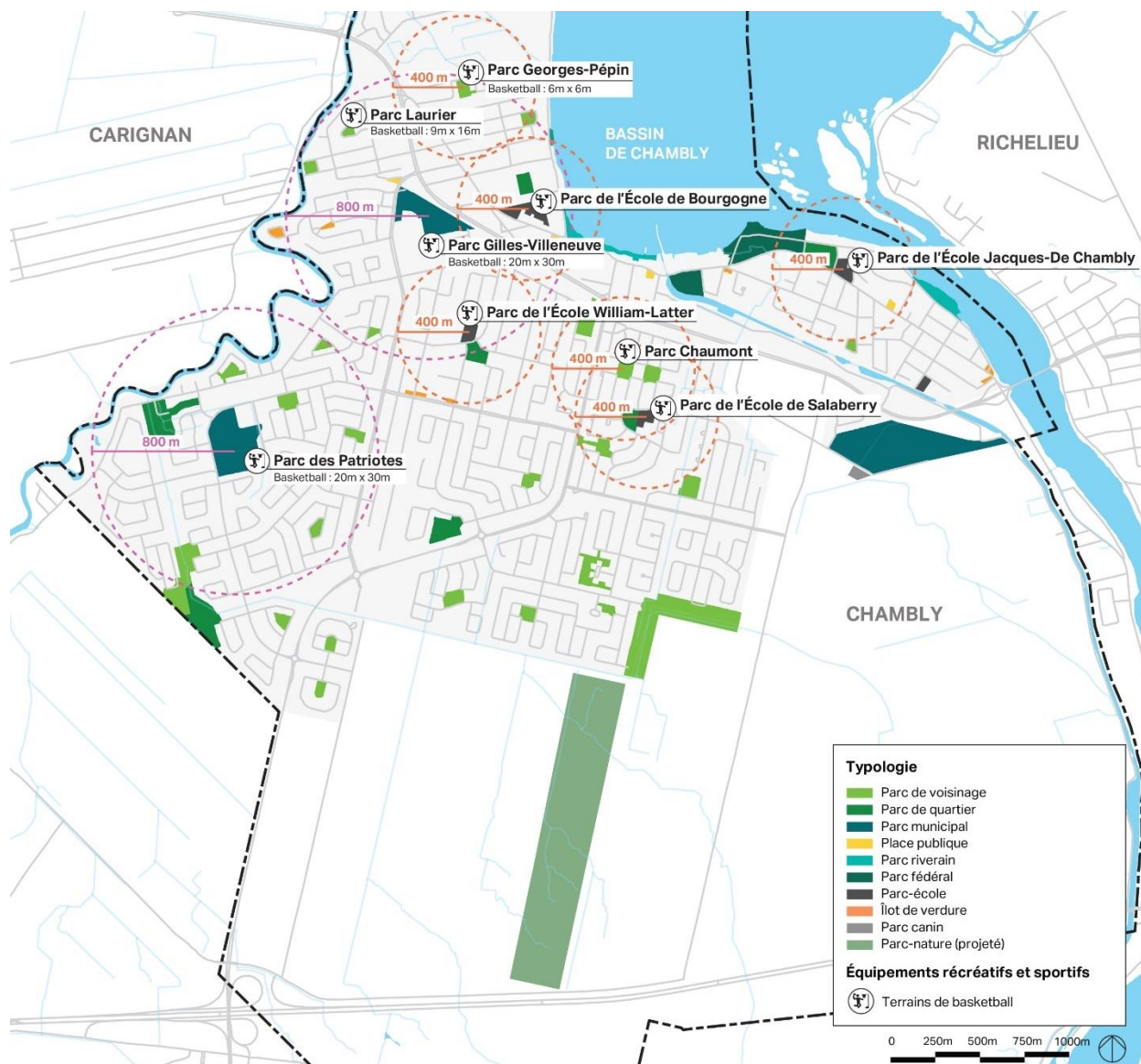


Figure 21 Terrains de basketball (AECOM, 2021)

Constats

- Parcs-écoles : hauteur des paniers non ajustables pour les enfants et terrains non accessibles de jour, pour les résidents à proximité;
- Terrains du parc Gilles-Villeneuve et du parc des Patriotes éclairés et très occupés (principalement par les adolescents);
- Terrain de basketball du parc Gilles-Villeneuve très dégradé;
- Terrains manquants dans la partie sud-est (secteur Fonrouge) du territoire.

2.3.5 Terrain de tennis

Douze terrains de tennis sont à la disposition des résidents de Chambly, trois d'entre-deux sont situés au parc Saint-Joseph, trois autres au parc Gilles-Villeneuve et six autres au parc des Patriotes. Ceux-ci sont facilement accessibles et répondent bien à la demande des utilisateurs.

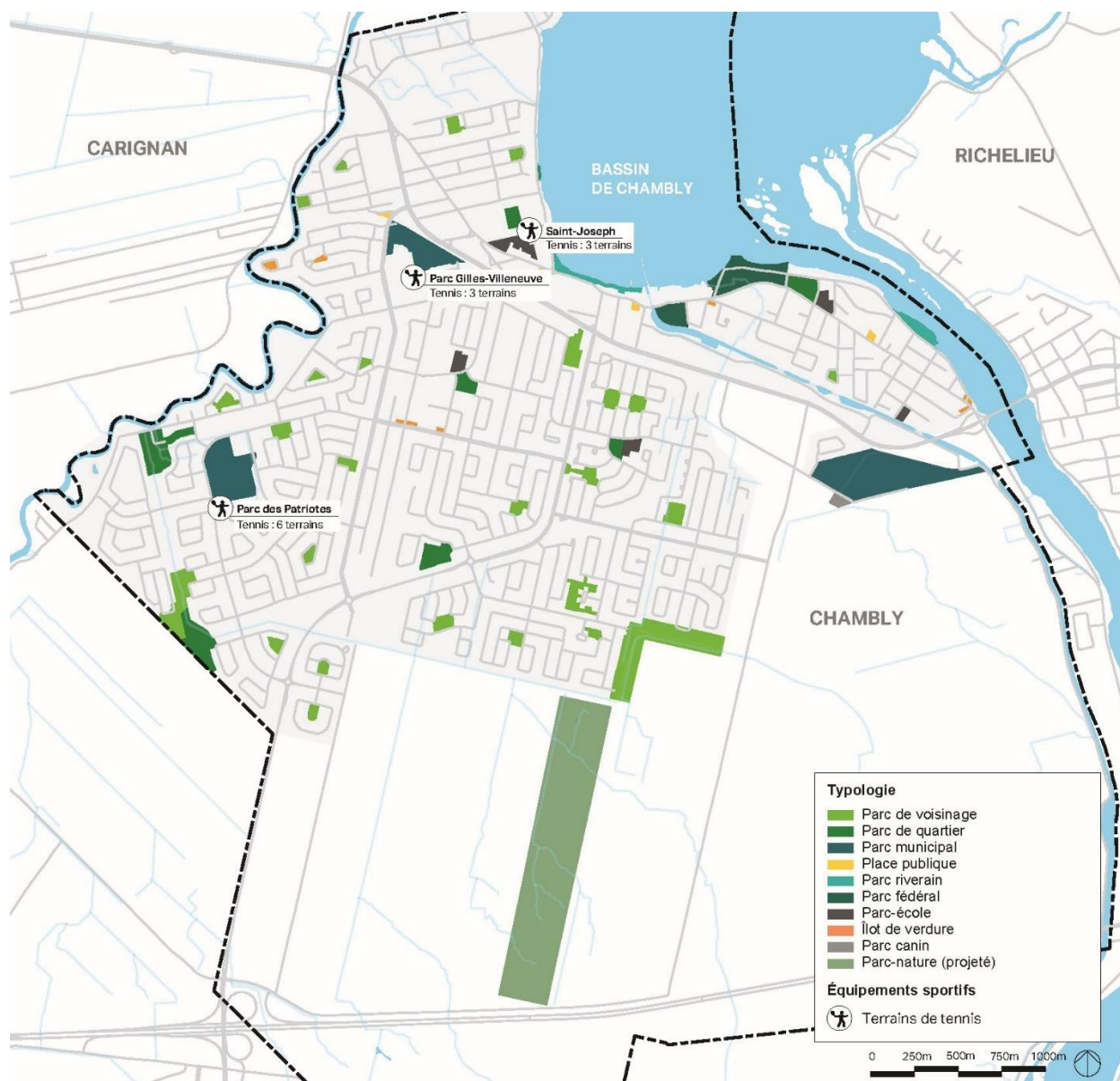


Figure 22 Terrains de tennis (AECOM, 2021)

Constats

- Terrains de tennis du parc Saint-Joseph enclavés avec surfaces vieillissantes en terre battue qui nécessiteront une réfection dans quelques années;
- Surface et infrastructures vieillissantes des terrains de tennis du parc Gilles-Villeneuve qui nécessiteront éventuellement des investissements pour la réfection de la surface et le remplacement des clôtures;
- Terrains vieillissants du parc des Patriotes qui nécessiteront des travaux mineurs de la surface.

2.3.6 Terrain de volleyball

La pratique du volleyball est une activité libre et facilement accessible. Plus précisément, les terrains de volleyball attirent les adolescents avec une offre de trois terrains. Les équipements peuvent également être utilisés pour la pratique d'autres sports, telle que le spikeball.

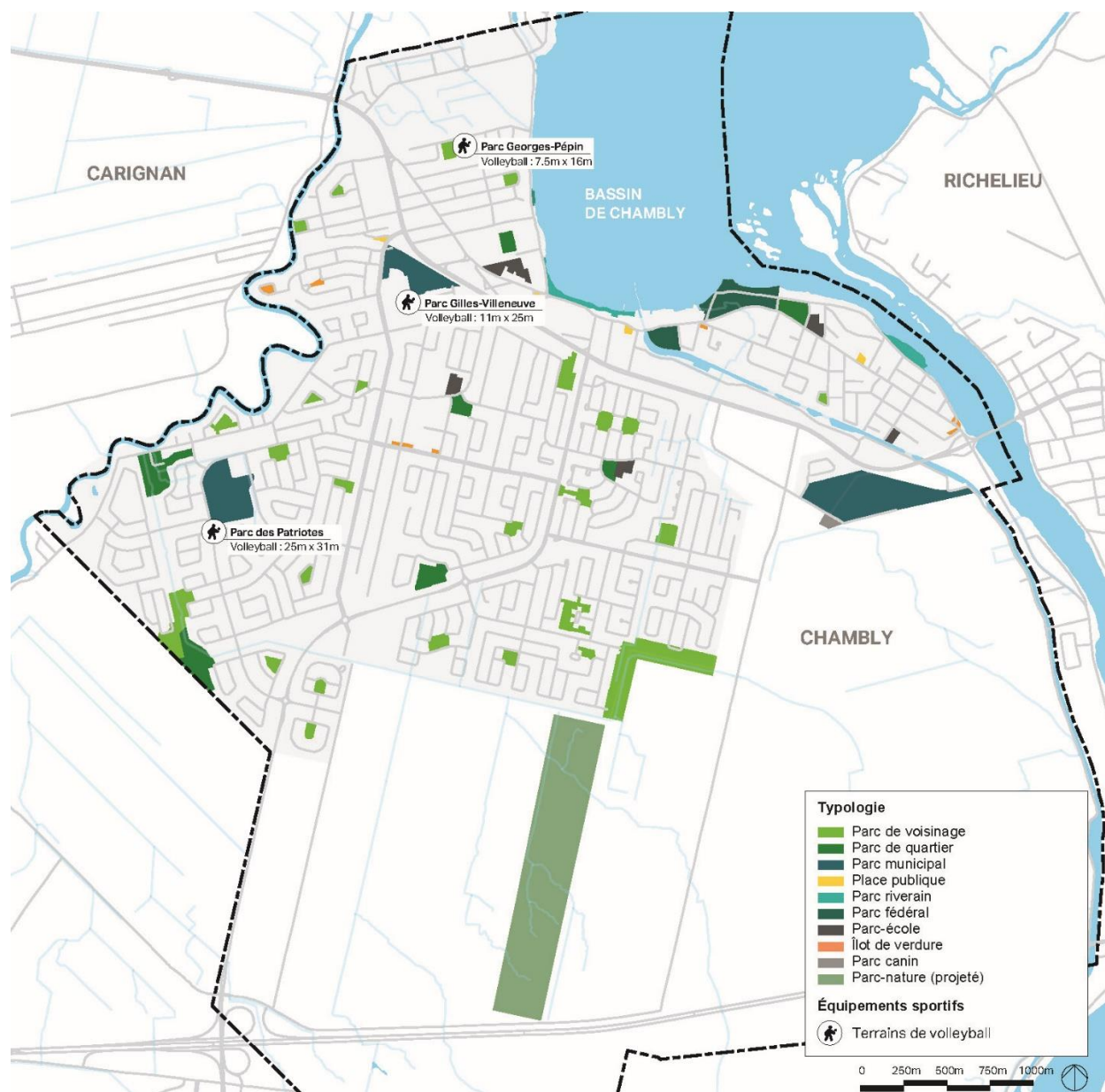


Figure 23 Terrains de volleyball (AECOM, 2021)

Constats

- Offre répondant aux besoins et à la demande des citoyens;
- Terrain de volleyball du parc des Patriotes non éclairé;
- Problème de vandalisme au parc Gilles-Villeneuve.

2.3.7 Terrain de pétanque

Les quatre terrains de pétanque à Chambly sont très utilisés par les aînés. En effet, le Club de pétanque *Les Forts de Chambly* compte 154 membres. Pour sa part, le Club de pétanque *Les Sages de Chambly* compte également plus de cent cinquante membres.

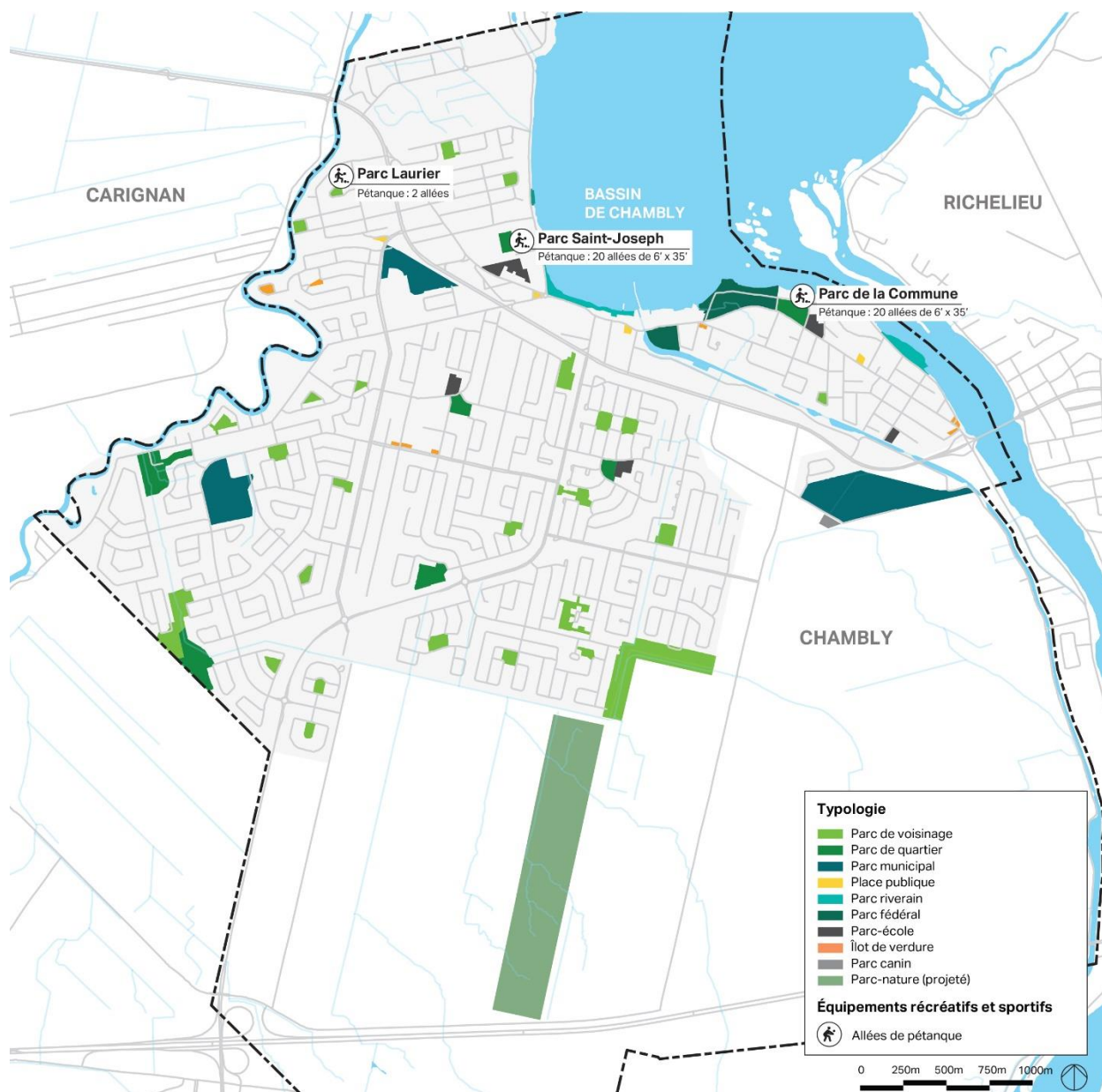


Figure 24 Terrains de pétanque (AECOM, 2021)

Constats

- Offre répondant aux besoins et à la demande des citoyens;
- Réorganisation spatiale nécessaire des aménagements autour des terrains de pétanque du parc de la Commune et du parc Saint-Joseph;
- Problème de vandalisme récurrent aux terrains du parc Saint-Joseph.

2.3.8 Piste d'athlétisme

Au parc Robert-Lebel, une piste d'athlétisme est disponible. Elle répond aux besoins de la clientèle, dans le secteur. Une seconde piste d'athlétisme, plus petite, est présente au parc Gilles-Villeneuve, toutefois celle-ci est la propriété de l'école secondaire de Chambly et n'est donc pas identifiée sur le plan ci-dessous.

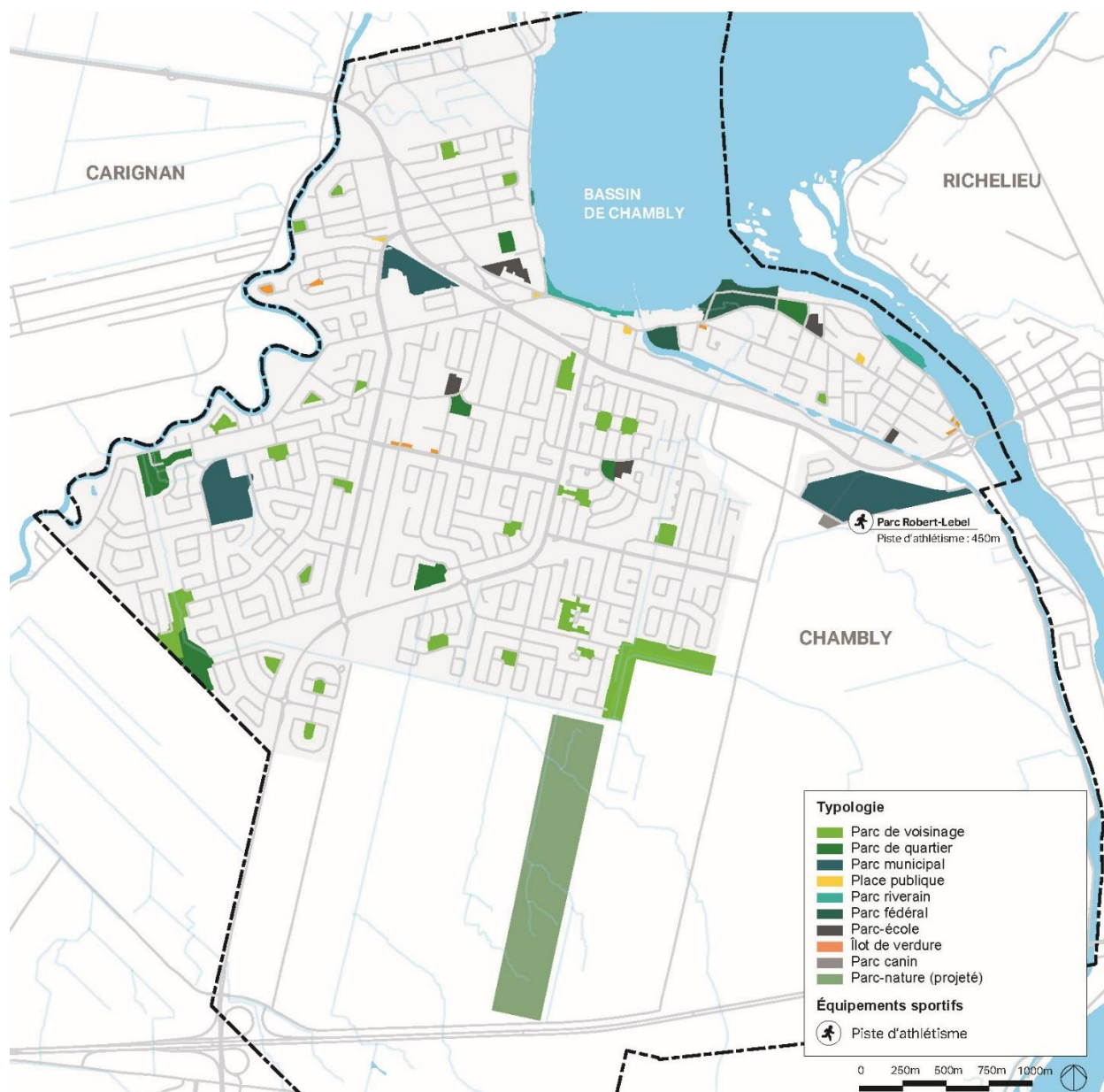


Figure 25 Piste d'athlétisme (AECOM, 2021)

Constats

- Piste d'athlétisme du parc Robert-Lebel transformée en aire de glace en période hivernale;
- L'état de la piste d'athlétisme se dégrade, nécessitant une mise à niveau;
- Piste d'athlétisme supplémentaire attenante au parc Gilles-Villeneuve, propriété de l'école secondaire de Chambly (démantelée temporairement, en raison des travaux d'agrandissement de l'établissement).

2.3.9 Skatepark

Le skatepark (planchodrome) de béton, complètement réaménagé depuis 2020 selon un concept de parcours, est situé au parc Gilles-Villeneuve. En raison de la proximité de l'école secondaire de Chambly et de l'équipement spécialisé qu'il propose, le skatepark est très fréquenté par les adolescents et les adultes. Ce sont les résidents de la ville, mais également ceux en provenance de l'extérieur qui le visitent.

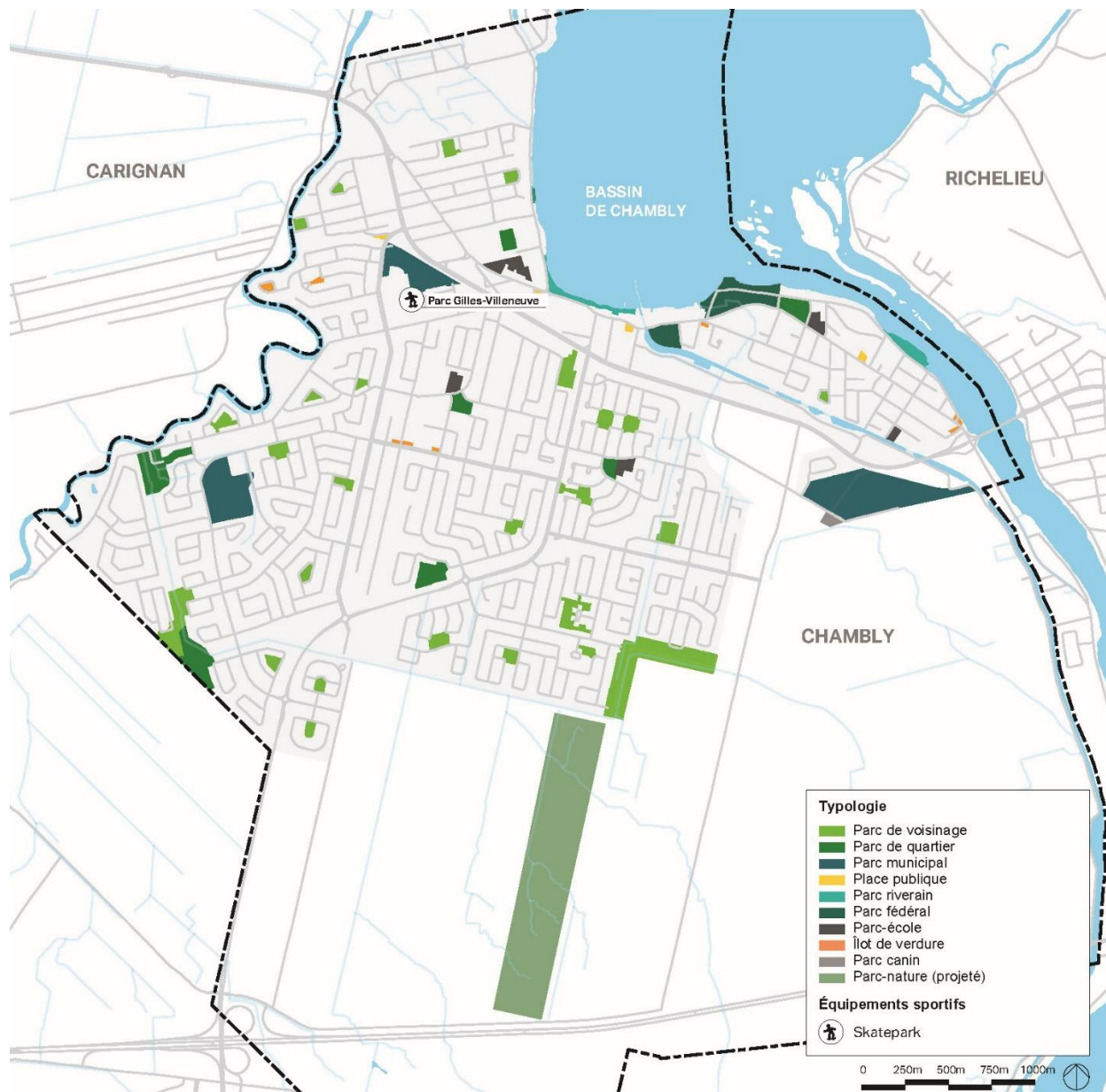


Figure 26 Skatepark (AECOM, 2021)

Constats

- Skatepark très fréquenté : concentration parfois trop grande d'utilisateurs, qui peut avoir un impact sur la sécurité des jeunes moins expérimentés;
- Accessibilité pour les enfants et préados difficiles, en raison de la grande utilisation du skatepark : ajout d'une installation secondaire combinant le skate, la trottinette et le BMX recommandé;
- Mobilier manquant à proximité du skatepark (tel que des tables de pique-nique, des estrades, etc.).

2.3.10 Stations d'exercices

Deux parcs proposent des stations d'exercices, soit le parc des Patriotes et le parc de Beaulac. Les stations offrent la possibilité de plusieurs exercices et ciblent principalement les adolescents et les adultes.

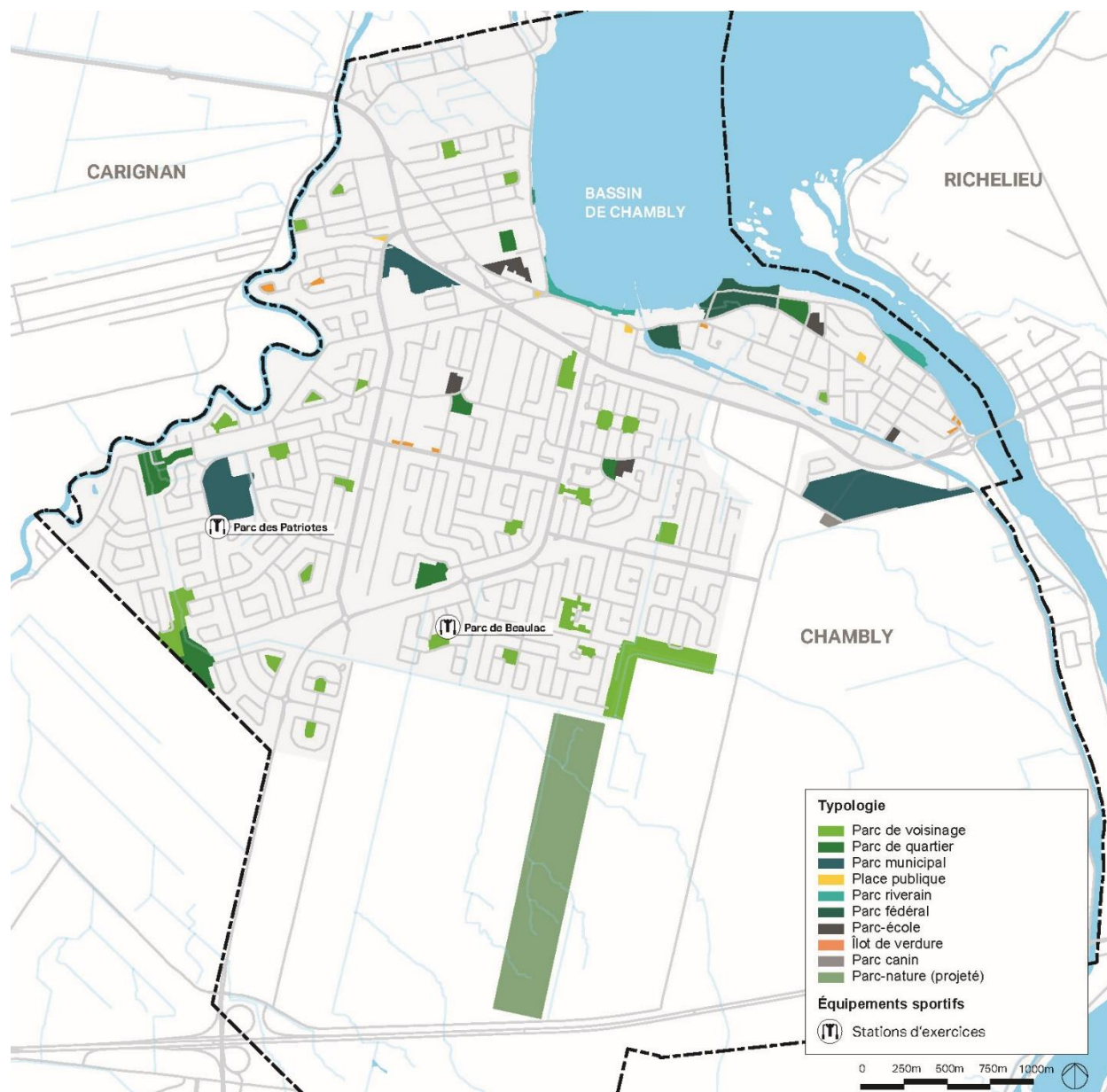


Figure 27 Stations d'exercice (AECOM, 2021)

Constats

- Très peu de stations d'exercices sur le territoire;
- Panneaux d'indications et de démonstration des exercices décolorés et/ou incomplets;
- Implantation des stations d'exercices en bordure des aires de jeux, manque d'intimité qui réduit l'utilisation;
- Manque d'équipements adaptés aux plus jeunes et aux aînés.

2.4 Équipements de support

2.4.1 Toilettes de parcs, plateaux sportifs et infrastructures

Parmi les équipements de support présents dans les parcs, trois types de toilettes sont offertes : les toilettes en béton sèches (permanente), les toilettes sèches en location (période estivale) et les toilettes à l'intérieur des infrastructures.

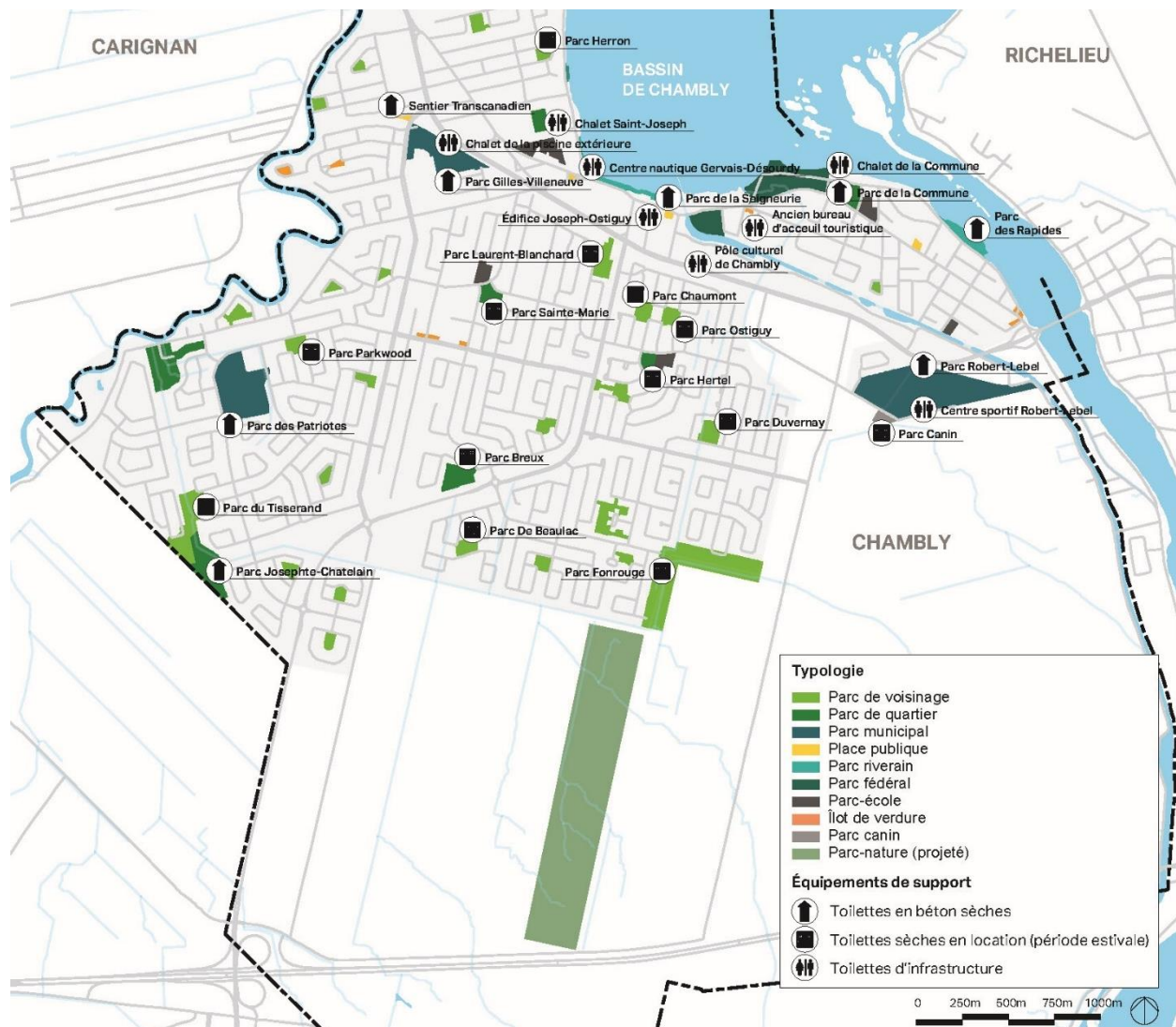


Figure 28 Équipements de support — Toilettes (AECOM, 2021)

Constats

- Parc de la Commune : usage restreint par les organismes du soccer, de la pétanque et du marché public;
- Parc des Rapides : la toilette sera remplacée par un petit bâtiment avec toilette reliée à l'aqueduc;
- Plusieurs parcs ne possèdent pas de toilettes ou celles-ci sont difficilement accessibles. Des toilettes pourraient être ajoutées dans les parcs accueillant des événements sportifs et/ou événementiels, ainsi que dans les parcs à vocation récréative ayant un nombre important d'utilisateurs;
- Fontaines à boire à revoir dans plusieurs parcs : non adaptés aux enfants, au remplissage des bouteilles et aux chiens.

2.4.2 Chalets de parcs et pavillons de services

Dans la ville, quatre parcs sont dotés de pavillon de services. Ceux-ci comprennent des espaces de rangement, des toilettes et/ou des vestiaires. Ils sont situés dans le parc Fonrouge, le parc Gilles-Villeneuve, le parc Robert-Lebel et le parc Saint-Joseph. La ville compte un chalet de parc, au parc de la Commune. Seul véritable chalet de parc de la ville de Chambly, ce chalet est occupé par des organismes à temps plein et n'est donc pas disponible auprès des citoyens pour les usages d'accueil normalement associés aux chalets de parc.

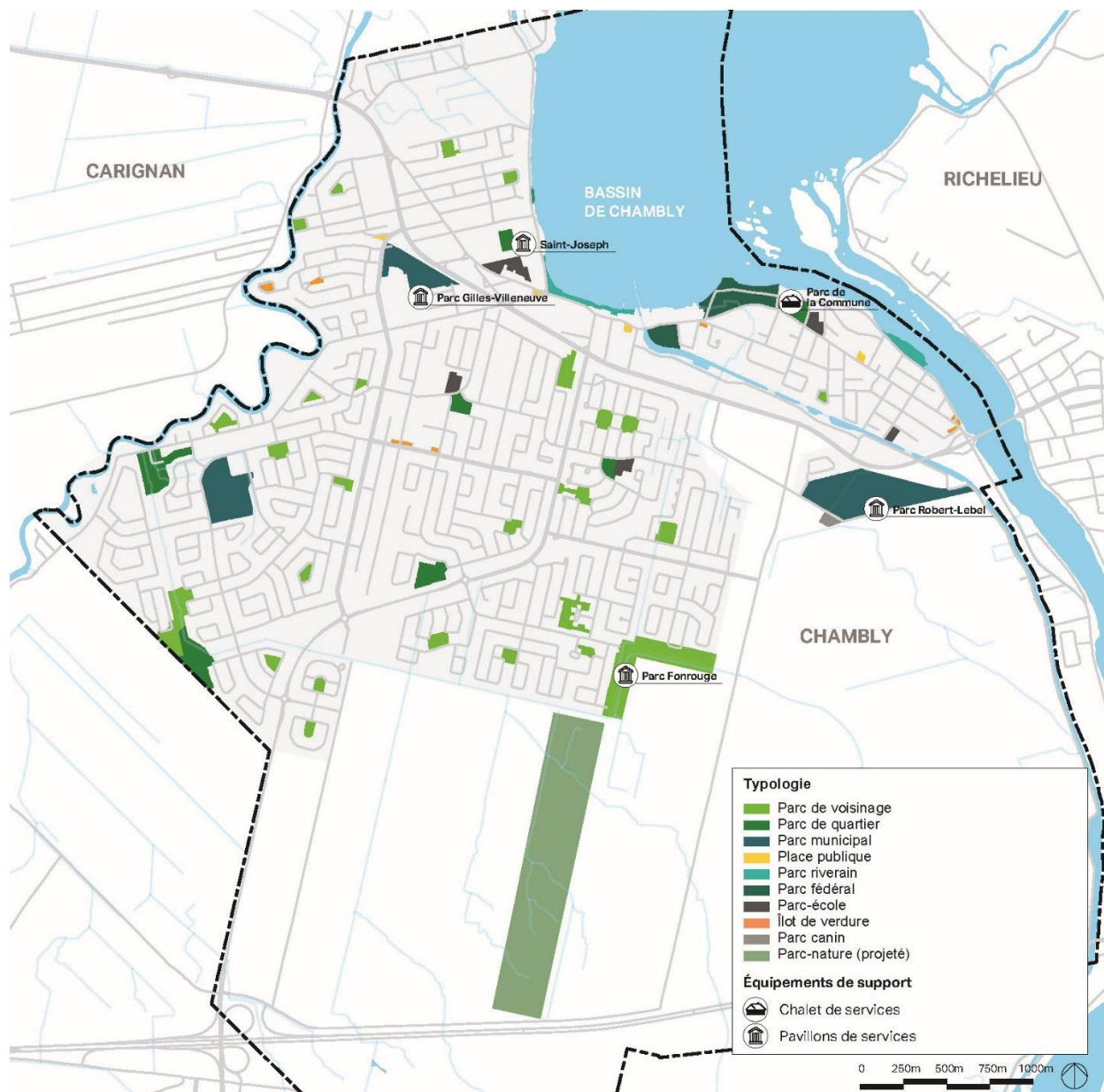


Figure 29 Équipements de support — Chalets de services et bâtiments de rangement (AECOM, 2021)

Constats

- Un seul chalet de parc sur l'ensemble du territoire : insuffisant pour les activités associées aux grands parcs dotés de grands équipements sportifs et récréatifs (parcs municipaux);
- Installations manquantes pour accueillir des compétitions régionales et provinciales lors des événements sportifs (tels que des estrades, des espaces d'accueil et des stationnements);
- Évaluation recommandée des emplacements idéaux, dans les grands parcs municipaux, pour l'implantation de chalets de parc et de blocs de services ou pavillons supplémentaires.

2.5 Bâtiments récréatifs et sportifs

Les principaux bâtiments récréatifs et sportifs de la Ville de Chambly sont présentés ci-après. En raison de leur spécialisation et de leur rayonnement régional, certains de ces types d'infrastructures ne sont pas associés à des cibles par habitant dans les études sur l'intégration urbaine des équipements de sport et loisir. Lorsque disponibles, les indices de référence moyens au Québec ont été utilisés.

2.5.1 Patinoires intérieures

Centre sportif Robert-Lebel

Localisé à l'entrée du parc du même nom, le Centre sportif Robert-Lebel est un aréna d'une glace intégrant une concession alimentaire ainsi que des espaces d'entreposage. En hiver, la patinoire est fréquentée par l'association de hockey mineur de Chambly, le club de patinage artistique de Chambly ainsi que des ligues privées pour adultes. Certaines plages horaires sont également disponibles pour le hockey libre ainsi que le patinage libre, mais de façon limitée. En été, l'espace est utilisé ponctuellement à différentes fins (camps de jour, camps d'été de soccer, etc.). Le bâtiment, dont la construction date de plusieurs dizaines d'années (1972), a été récemment l'objet d'importantes rénovations visant à mettre les infrastructures à niveau.

Isatis Sport

Isatis Sport est un complexe de trois glaces privé et utilisé majoritairement par des ligues adultes. Quelques plages horaires sont réservées à l'usage de la Ville en vertu d'une entente, mais ces heures demeurent limitées.

Indice de référence moyen au Québec (Ville de Rouyn-Noranda, 2018) : 1 glace par 16 500 habitants.

Ratio effectif à Chambly (excluant Isatis Sport) : 1 glace par 31 447 habitants.

Ratio effectif à Chambly (incluant Isatis Sport)¹⁵ : 1 glace par 7 862 habitants.

Constats

- Aspect extérieur du Centre sportif Robert-Lebel et ses environs peu attrayants, notamment en raison de l'ampleur de l'îlot de stationnements en façade;
- Importante fréquentation du Centre sportif Robert-Lebel par les citoyens de Chambly en période hivernale;
- Intégration du Centre sportif Robert-Lebel ne participe pas à la mise en valeur du parc Robert-Lebel;
- Ratio supérieur à la norme en considérant les glaces chez Isatis Sport;
- Plages horaires pour l'usage des organismes de glace mineurs reconnus par la Ville chez Isatis Sport ; une révision de l'entente pour l'utilisation des glaces est souhaitable afin d'améliorer l'accès.

¹⁵ Ce ratio n'est pas représentatif des heures de glace réellement disponibles auprès des organismes reconnus par la Ville.

2.5.2 Équipements nautiques

Le Centre nautique Gervais-Désourdy

Situé en bordure du bassin de Chambly, le Centre nautique Gervais-Désourdy offre un service de location d'embarcations nautiques incluant des pédalos, canots, planches à pagayer, kayaks de plaisance et kayaks de mer.

Constats

- Importante fréquentation par les citoyens de Chambly (10 000 participants par été);
- Potentiel du site à faire valoir auprès des citoyens compte tenu de son emplacement et ses usages quatre saisons;
- Bâtiment désuet et trop petit pour répondre aux besoins d'accueil et d'entreposage;
- Taille des installations (quai trop petit, installations exiguës) ne permet pas le développement de l'offre à son plein potentiel en vue d'attirer une clientèle plus diversifiée, notamment récréotouristique.

Depuis 2021, un service d'information touristique est également offert. Chaque année, une importante gamme d'activités est offerte aux citoyens et visiteurs entre les mois de juin et septembre, incluant des formations, des cliniques, d'initiation, des sorties guidées et autoguidées, des camps de jour, des balades nautiques en bateau, etc.

2.5.3 Piscines intérieures

Le Centre aquatique de Chambly

Le Centre aquatique de Chambly est un complexe intégrant une piscine de six couloirs de 25 mètres ainsi qu'une pataugeoire. L'opération du Centre aquatique est déléguée à un organisme. L'organisme offre des cours de natation pour enfants, des cours de natation pour adultes, des camps de formation, des camps de jour, des fêtes d'enfants, ainsi que des plages horaires pour les bains libres et pour l'entraînement libre. D'après une entrevue auprès d'une représentante de l'organisme responsable de l'opération du Centre aquatique ainsi que les résultats des trois activités consultatives, la piscine ne permettrait pas de répondre adéquatement aux besoins compte tenu de la demande importante pour les différents cours, plages d'entraînement libre et plages de bain libre.

Indice de référence moyen (Ville de Rouyn-Noranda, 2018) : 1 piscine intérieure (6 x 25 m) par 23 000 habitants.

Ratio effectif à Chambly : 1 piscine (6 x 25 m) par 31 447 habitants.

Constats

- Équipement très achalandé, ne suffisant pas à répondre à la demande;
- Ratio inférieur à la norme, surtout considérant l'absence de piscine intérieure dans les villes voisines (Carignan, Richelieu);
- Bâtiment vieillissant (plusieurs travaux coûteux à prévoir à moyen terme);
- Stationnement trop petit pour les soirs et fins de semaine;
- Taille de la piscine limite les possibilités d'appropriation et d'usage.

2.5.4 Gymnases et palestres intérieurs

La Ville de Chambly ne possède pas de gymnase ni de complexe sportif intérieur. Certains gymnases d'écoles sont toutefois partiellement disponibles en vertu d'ententes, de même que certains espaces gérés par des organismes reconnus par la Ville tels que ceux du club de gymnastique Gymbly.

Au total, seulement trois gymnases scolaires sont adéquatement dimensionnés pour la pratique de sports (basketball, badminton, volleyball, etc.) en vertu d'ententes avec la Ville. Toutefois, ces espaces ne sont pas disponibles lors des heures d'ouverture des écoles. L'agrandissement prochain de l'école secondaire permettra néanmoins d'ajouter quelques superficies de gymnase à l'offre, quoique ces dernières ne seront disponibles qu'en dehors des périodes scolaires et parascolaires, limitant le potentiel pour les citoyens.

En ce qui concerne le club de gymnastique Gymbly, il offre différents programmes de gymnastique de niveaux récréatifs et compétitifs dans un bâtiment localisé dans le parc industriel de Chambly. Le bail de l'organisme ne sera toutefois pas renouvelé. Il sera ainsi relocalisé dans un bâtiment commercial situé à Carignan, près de la frontière avec Chambly. Un bail de 10 ans a été signé par la Ville de Chambly conjointement avec celle Carignan. En plus d'héberger le club de gymnastique, il offrira la possibilité d'aménager des plateaux sportifs pour répondre à différents besoins de la communauté, de jour et de soir.

Constats

- Absence de gymnase municipal ou de complexe sportif intérieur;
- Nouvelles analyses à effectuer suite au déménagement du Gymbly dans ses futurs locaux afin de déterminer si les besoins du club sont adéquatement répondus;
- Disponibilité limitée des gymnases scolaires conformes.

2.6 Infrastructures communautaires, culturelles et touristiques

2.6.1 Bâtiments à vocation culturelle ou touristique

La Ville de Chambly dispose d'un certain nombre de bâtiments à vocation communautaire, culturelle ou touristique. Un total de quatre de ces bâtiments culturels ou touristiques a fait l'objet de fiches d'inventaire détaillées. En raison de leur spécialisation et de la complexité liée aux différentes formules d'occupation des espaces, ces types d'équipements ne sont pas associés à des cibles par habitant dans la littérature.

L'ancienne caserne du Canton

Vocation culturelle et touristique, propriété de la Ville de Chambly

L'ancienne caserne du Canton est un bâtiment d'intérêt patrimonial qui comporte certaines problématiques de conformité architecturale et spatiale. La portion de la caserne du Canton localisée au 2447, avenue Bourgogne loge le Café-Théâtre de Chambly, qui offre une programmation variée et unique dans la région dans une salle intimiste appréciée du public. L'organisme est toutefois à l'étroit dans ses locaux, à la fois vieillissants, non universellement accessibles, exigus et plus ou moins invitants – une possibilité d'agrandissement serait donc à évaluer. La portion de la caserne du Canton localisée au 2445, avenue Bourgogne, sera libérée sous peu avec le déménagement de la Société d'histoire de la Seigneurie de Chambly vers l'ancienne caserne du Bassin, et constitue donc une opportunité pour l'intégration d'un nouvel usage culturel, communautaire ou touristique.

L'ancienne caserne du Bassin (annexe de la Mairie)

Vocation culturelle et touristique, propriété de la Ville de Chambly

L'ancienne caserne du Bassin est un bâtiment d'intérêt patrimonial en cours de rénovation. Au terme des travaux, le bâtiment accueillera la Société d'histoire de la Seigneurie de Chambly ainsi qu'une partie des archives de la Ville.

L'édifice Joseph-Ostiguy

Vocation communautaire, culturelle et touristique, propriété de la Ville de Chambly

L'édifice Joseph-Ostiguy est un bâtiment d'intérêt patrimonial stratégiquement localisé entre la rue Bourgogne et la promenade Samuel-De Champlain. Le bâtiment fait l'objet d'un projet de transformation visant à y intégrer un espace muséal sur l'histoire de Chambly au rez-de-chaussée et quelques salles de conférences et de rencontres ainsi que des espaces de « coworking ». L'édifice Joseph-Ostiguy ne compte pas de stationnement, toutefois sa localisation en bordure du bassin en fait un lieu intéressant pour une vocation culturelle et touristique.

Le pôle culturel de Chambly

Vocation culturelle et touristique, propriété de la Ville de Chambly

Le pôle culturel de Chambly regroupe la bibliothèque municipale, une salle de spectacles à configuration variable (gradins amovibles) ainsi que quelques espaces secondaires associés (mezzanine, terrasse, aire d'exposition, espaces techniques, etc.). Une esplanade publique est également aménagée à l'arrière. Inauguré en 2019, cet équipement d'envergure, facilement accessible depuis le Vieux-Chambly, est très apprécié de la population locale ; en effet, le pôle contribue grandement au dynamisme culturel et au rayonnement de Chambly au plan régional, en proposant un véritable tiers lieu où l'accès à la culture et l'information est valorisé. Malgré les contraintes liées à la pandémie, la bibliothèque connaît un important succès de fréquentation : 82 % des répondants du sondage en ligne réalisé au printemps 2021 ont identifié la bibliothèque municipale de Chambly comme parmi les équipements et bâtiments culturels, communautaires ou touristiques les plus fréquentés par leur ménage. À terme, la poursuite des efforts en vue du développement d'une programmation diversifiée, tant à l'intérieur du pôle que sur l'esplanade, permettra ainsi de soutenir les milieux culturels et touristiques de la Ville. Toutefois, malgré la construction toute récente du pôle, plusieurs problématiques y sont associées, incluant des problèmes d'espace, d'acoustique, de stationnement, d'accessibilité universelle, de confort thermique, d'intégration urbaine et de flexibilité de la salle de spectacles (complexité des changements de configuration).

Constats

- Problèmes d'espaces au Café-Théâtre;
- Rénovations et mise aux normes à prévoir à la Caserne du Canton;
- Problèmes multiples (espace, confort, accessibilité, etc.) au pôle culturel;
- Manque de locaux pour la pratique de différentes disciplines artistiques.

2.6.2 L'offre en locaux communautaires

La Ville de Chambly reconnaissait en 2021, sur son territoire, plus d'une soixantaine d'organismes à but non lucratif œuvrant dans divers domaines. Plusieurs de ces organismes ont pignon sur rue, à titre de propriétaires ou de locataires, et offrent des services à même leurs locaux. Toutefois, ces derniers ne sont pas toujours adéquats pour la tenue d'activités, de rencontres ou de rassemblements, exerçant ainsi une demande sur la location de salles externes. Or, la Ville de Chambly ne dispose pas de centre communautaire ni de centre multifonctionnel disponible pour la location. Le pôle culturel intègre quelques espaces pouvant être loués, tel que la salle de spectacles Emma-Albani ou la mezzanine, mais les nombreuses contraintes liées à ces espaces en font des lieux mésadaptés aux besoins du milieu communautaire. En effet, les espaces d'entreposage y sont insuffisants et l'utilisation du système permettant la reconfiguration de la salle de spectacles est laborieux. Qui plus est, en raison d'une entente avec la SPEC du Haut-Richelieu, la vocation première de la salle de spectacles est dédiée aux arts et à la culture pour une programmation de spectacles professionnels.

Ainsi, les citoyens et représentants d'organismes doivent s'en remettre à la location de certains locaux scolaires ou de salles privées qui sont dispersés dans plusieurs endroits de la Ville et pour lesquels les contraintes d'horaires et d'accès sont souvent importantes. Les différentes rencontres et activités consultatives menées en début de mandat ont par ailleurs été l'occasion de relever la grande difficulté qu'ont les organismes et la population à avoir accès à des locaux, que ce soit pour des besoins communautaires, culturels ou de loisirs.

Le tableau à la page suivante dresse un portrait des principales salles disponibles à Chambly, à l'exception des salles de réunion et des salles paroissiales¹⁶, illustrant les nombreux inconvénients liés à la vocation ou à la disponibilité de ces salles.

En raison de l'absence de normes sur le nombre et la taille de salles communautaires requises au sein d'une municipalité, un relevé des salles municipales (publiques) disponibles a été effectué avec quelques autres municipalités situées à proximité de Chambly, présenté au tableau 13. À Chambly, l'offre en salles gérées par la municipalité et disponibles pour la location par les organismes et la population se limite à la mezzanine du pôle culturel : seules ces deux salles ont été considérées dans le tableau. La salle Emma-Albani n'a pas été incluse en raison de sa vocation

¹⁶ Le centre Champlain-Barrette, l'église Saint-Joseph et le Randell Hall accueillent parfois des événements communautaires ou culturels, bien qu'ils soient majoritairement utilisés pour des fins religieuses.

davantage axée sur le spectacle et la culture. Les six villes comparées disposent toutes d'une quantité moyenne de salles supérieure à Chambly en regard de leur population respective.

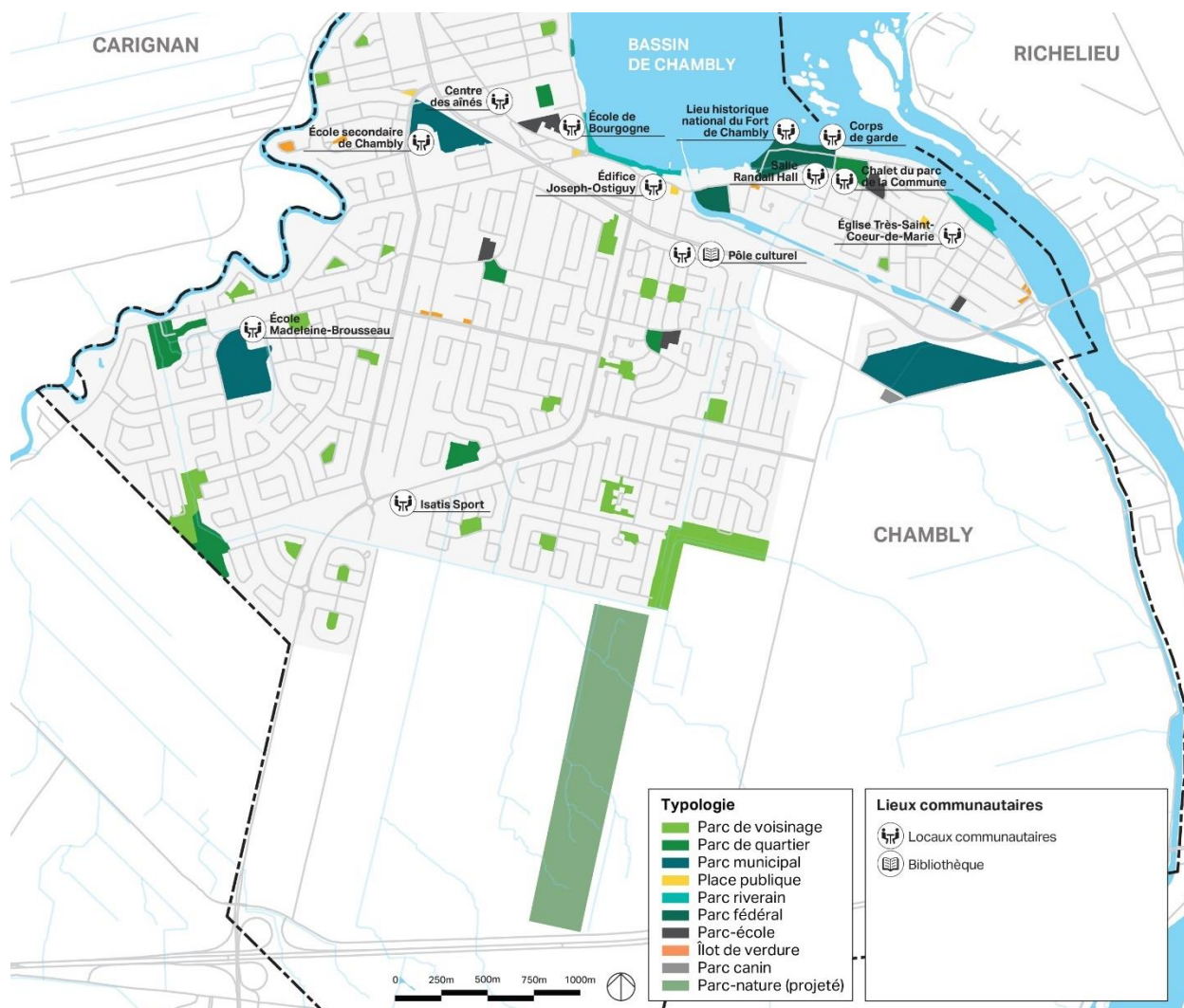


Figure 30 Localisation des locaux communautaires (publics et privés)

Tableau 12 Locaux communautaires

Salle	Type/taille	Gestion	Principaux avantages et inconvénients
Salle Emma-Albani Pôle culturel	Amphithéâtre	Ville	- Convient à une utilisation culturelle (SPEC) - Peu flexible, complexe à reconfigurer - Enjeux d'accessibilité universelle et d'espaces
Sous-sol Église Très-Saint-Cœur-de-Marie	Grande	Privé	- Convient aux réceptions ou aux usages communautaires - Grand stationnement et présence d'une cuisinette - Locaux en partie occupés par les Chevaliers de Colomb et les Alcooliques Anonymes - Bâtiment vieillissant : Rénovations et mise aux normes à prévoir (non accessible universellement) - Potentiel d'acquisition et d'utilisation pour des usages innovants

Salle	Type/taille	Gestion	Principaux avantages et inconvénients
Rez-de-chaussée Centre des aînés	Grande	Privé	- Convient aux réceptions ou aux usages communautaires - Seulement disponible les soirs et fins de semaine - Dotée d'une cuisinette et d'un podium
Salle de réception Randell Hall	Moyenne	Privé	- Souvent utilisée pour les besoins de la paroisse - Convient aux réceptions ou aux usages communautaires - Présence d'un stationnement pour 30 véhicules - Dotée d'une cuisinette
Jacques-De Chambly Fort-de-Chambly	Moyenne	Fédéral	- Convient aux événements corporatifs (5@7, formations, banquets) - Beaucoup de cachet historique, mais location coûteuse pour des OBNL - Non disponible en hiver - En période estivale, peu disponible le jour en raison des visites
Salle Louis-Hudon Centre des aînés	Moyenne	Privé	- Salle très utilisée pour les locations privées, qui représentent une source de financement importante pour l'organisme et qui limitent ainsi la disponibilité des locaux - Convient aux usages communautaires - Seulement disponible les soirs et fins de semaine
Rez-de-chaussée Corps de garde	Moyenne	Fédéral	- Convient aux expositions artistiques - Beaucoup de cachet historique, mais location coûteuse - Disponible seulement en saison estivale - Absence de système d'air conditionné rend le local peu confortable en été - Non accessible universellement
2 salles multifonctions École secondaire de Chambly	Moyenne	Scolaire	- Non accessible le jour - En construction
2 salles multifonctions pour le Centre Amitié Jeunesse École secondaire de Chambly	Moyenne	Scolaire	- Non accessible pour les locations - En construction
Salle polyvalente École Madeleine- Brousseau	Moyenne	Scolaire	- Non accessible le jour
Mezzanine Pôle culturel	Petite	Ville	- Convient aux 5@7, événements - Surtout utilisable lorsque la bibliothèque est fermée en raison de la propagation du bruit - Présence d'une terrasse adjacente (très bruyante)
Salle du Bassin Centre des aînés	Petite	Privé	- Convient aux usages communautaires - Seulement disponible les soirs et fins de semaine

Tableau 13 **Locaux communautaires* municipaux dans quelques villes de la Rive-Sud**

Ville	Population (2016)	Grandes salles (150+)	Moyennes salles (50-100)	Petites salles (20-50)
Chambly	29 120	0	1	0
La Prairie	24 110	2	2	2
Richelieu	5 236	0	3	2
Candiac	21 047	3	5	1
Saint-Bruno-de-Montarville	26 394	3**	4	6
Beloeil	22 458	0	2	6
Carignan	9 462	1	1	1

* N'inclut pas les grandes salles de type amphithéâtre (Salle Emma-Albani de Chambly, grande salle du Centre culturel de Beloeil).

** Inclut une grande salle pouvant être divisée en plus petites salles.

Constats

- Absence de centre communautaire et très peu de salles municipales disponibles;
- Enjeux d'accès et de disponibilité des locaux (horaires, coûts, ententes), qui relèvent majoritairement du privé;
- Certains locaux scolaires disponibles en vertu d'ententes les soirs et fins de semaine, sans toutefois répondre aux nombreux besoins de la communauté;
- Salles du Centre des aînés louées à des fins de financement, ce qui peut toutefois limiter leur disponibilité pour leurs propres activités

2.6.3 L'offre en équipements culturels et événementiels

Le territoire de la Ville de Chambly intègre plusieurs lieux propices à la tenue d'événements d'envergure municipale ou régionale. C'est le cas du lieu historique national du Fort-Chambly, du parc des Ateliers (situé au lieu historique national du Canal-de-Chambly) et de la place de la Seigneurie, qui profitent d'une localisation stratégique le long de l'avenue Bourgogne, en plein cœur du pôle récréotouristique de la municipalité. La Ville et divers organismes y tiennent des événements tels que le Festival Bières et Saveurs, les soirées « Sur l'air de Chambly », la Fête Nationale, ainsi que des événements de plus petite envergure à la place de la Seigneurie tels que des spectacles variés, de la danse et des jeux d'échecs géants.



Figure 31 **Le Festival Bières et Saveurs au Lieu national historique du Fort-Chambly, des cours de danse à la place de la Seigneurie et un spectacle musical au parc des Ateliers**

Bien que ces lieux soient fort achalandés et très appréciés de la population, on peut y dénoter certaines problématiques. Située près de la rue et du bruit qui y émane, la place de la Seigneurie est peu ombragée, partiellement accessible universellement en plus d'être relativement enclavée au sein du tissu urbain. En ce qui concerne le parc des Ateliers, la petite taille de sa gloriette en fait une installation peu adaptée à l'ampleur des spectacles et événements qui sont propices à ce vaste espace. De plus, on peut y noter l'absence de loges adaptées à proximité pour les artistes, de même que l'absence d'estrades naturelles pouvant accueillir les spectateurs.

Le territoire de Chambly compte peu d'œuvres d'art public sur son territoire considérant la richesse de son histoire et de son offre culturelle. En effet, on en retrouve quatre qui sont la propriété de la Ville : une au sein du carrefour giratoire face à la Mairie, une au parc de la Mairie, une au pôle culturel et enfin une en bordure de la route 112, près du pont Yule. Les parcs, promenades et places publiques de Chambly comptent plusieurs espaces qui pourraient se prêter à l'implantation d'œuvres d'art public.

Enfin, les espaces dédiés à la diffusion et la mise en valeur de l'art et la culture sont relativement limités, bien que la situation se soit améliorée depuis l'inauguration du pôle culturel, qui contribue dorénavant à étendre l'offre culturelle durant toute l'année. On peut penser au très court corridor du pôle culturel dédié à l'exposition d'œuvres d'art murales, au bâtiment du corps de garde qui accueille des expositions temporaires, aux expositions extérieures temporaires dans certains parcs et au futur espace muséal sur l'histoire de Chambly prévu dans une portion du rez-de-chaussée de l'édifice Joseph-Ostiguy. La Ville travaille également sur l'installation d'expositions extérieures permanentes dans certains parcs ainsi que sur l'aménagement du futur espace vert sur le site de la Maison Boileau, qui accueillera des installations interprétatives sur l'histoire des lieux ainsi qu'une petite place publique pour animation.

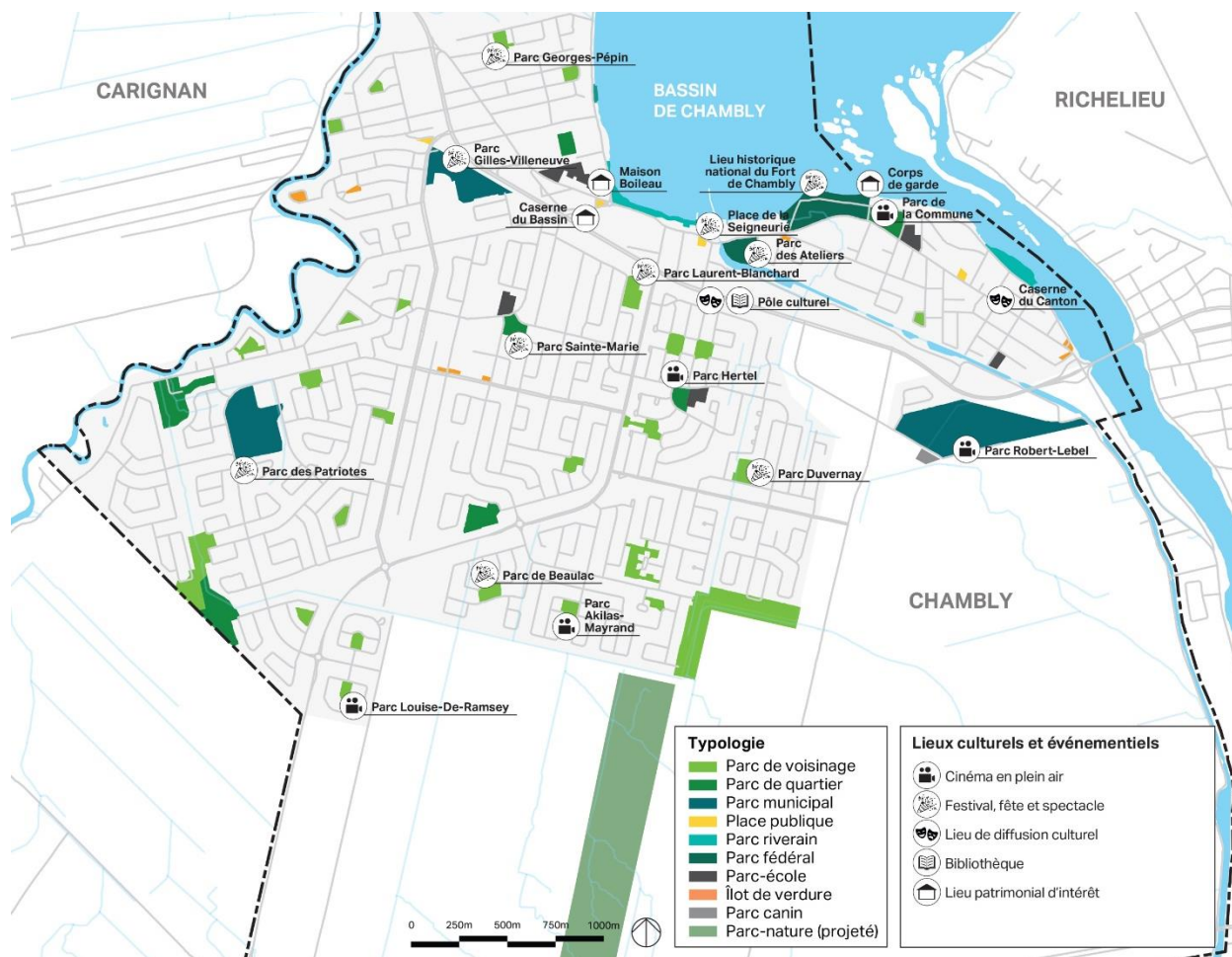


Figure 32 Lieux culturels et événementiels

Outre sa programmation événementielle et culturelle rayonnant au-delà du territoire de la ville, Chambly compte, au sein de ses parcs, plusieurs événements ciblant davantage les Chamblyens tels que la fête de la Famille, plusieurs fêtes de quartier ainsi que des événements de cinéma en plein air. Les enjeux liés à la distribution et l'aménagement des parcs de Chambly qui ont été soulevés précédemment se traduisent jusque dans la logique de répartition de ces événements de quartier. En effet, bien qu'on pourrait s'attendre à ce que les fêtes de quartier soient réparties au sein des parcs de quartier, certaines de ces fêtes ont lieu dans des parcs municipaux ou de voisinage. Soulignons également que les événements de cinéma en plein air sont davantage concentrés dans l'est de la Ville. Enfin, selon les régisseurs du Service loisirs et culture, ces fêtes de quartier ont tendance à attirer des citoyens en provenance de l'ensemble du territoire municipal plutôt que les citoyens des quartiers visés, suggérant la pertinence d'entamer une réflexion sur la définition et le rayonnement de ces événements.



Figure 33 La fête de la famille au parc des Patriotes. À droite, une publication saisonnière de la Ville de Chambly présentant les différentes activités culturelles et touristiques offertes sur le territoire. ©Ville de Chambly.

Constats

- Enjeux liés à la configuration, au manque de commodités (loges, rangement, etc.) et à la taille de certains lieux événementiels;
- Faible quantité d'œuvres d'art public;
- Faible quantité de lieux d'exposition et de diffusion de la culture.

2.6.4 L'offre en équipements touristiques

En raison de son positionnement géographique, ses paysages, la richesse de son histoire et de son patrimoine, Chambly est un pôle récréotouristique particulièrement important au sein de la Montérégie, attirant plus de 400 000 visiteurs par année. Chambly profite d'une situation enviable au plan touristique en raison de ses nombreux atouts : la présence du bassin de Chambly et du centre nautique Gervais-Désourdy, des lieux historiques nationaux du Canal-de-Chambly et du Fort-Chambly, d'un riche patrimoine architectural, de son offre culturelle et événementielle, d'une connexion au réseau cyclable régional (route verte) et d'une diversité de commerçants au centre-ville. Les grands parcs, notamment les lieux historiques nationaux, sont tout désignés pour recevoir des événements d'envergure dans des décors enchanteurs.

Le projet de parc-nature, en cours d'élaboration, constitue un potentiel intéressant pour les visiteurs des municipalités environnantes dans la mesure où une offre quatre saisons y sera développée. Le parc est actuellement accessible via le parc Fonrouge et cet achalandage est un irritant pour les citoyens du quartier. Avec l'accroissement de la popularité

du parc-nature, il faudra prévoir une entrée par le parc industriel, ce qui permettra d'améliorer son accessibilité depuis l'extérieur de Chambly. Plusieurs autres équipements, qu'ils soient culturels, récréatifs ou sportifs, ont le potentiel de contribuer à l'attractivité de la ville de Chambly auprès des touristes.

Toutefois, Chambly est peu desservie en infrastructures touristiques d'accueil et en hôtellerie, limitant le potentiel d'attractivité du pôle récréotouristique. Le bureau d'accueil touristique est logé dans le Centre nautique Gervais-Désourdy pour ainsi répondre aux nombreux visiteurs. L'endroit est toutefois exigu.

De plus, la connectivité cyclable vers le centre-ville est limitée, certains tronçons cyclables étant discontinus ou peu rectilignes. De nombreux panneaux d'interprétation historiques jalonnent les rues du Vieux-Chambly, toutefois ceux-ci sont vieillissants. Enfin, soulignons des enjeux de cohabitation des usages et de définition des espaces dans l'est du centre-ville, où l'articulation entre la vocation sportive du parc de la Commune et les vocations plus touristiques des espaces verts adjacents n'est pas optimale sur le plan de l'organisation spatiale.

Bien que le bassin soit visible depuis une multitude de points de vue et qu'une portion importante des berges est accessible au public, on compte relativement peu de véritables points de contact avec l'eau. De surcroît, la carte présentée ci-après permet de mettre en évidence la discontinuité du parcours riverain, l'accès au bassin étant privatisé entre le Fort-Chambly et le canal de Chambly. En ce qui concerne le canal de Chambly, ce cours d'eau forme une importante coupure dans le tissu urbain; ses abords étant très peu mis en valeur bien qu'on y trouve une piste cyclable.

Constats

- Discontinuité de la promenade riveraine;
- Accessibilité et intégration incomplète des attraits au réseau cyclable local et régional;
- Infrastructures d'accueil touristiques peu développées ou à l'étroit;
- Points de contact avec l'eau limités dans certains emplacements;
- Potentiel sous-exploité de certains espaces centraux, dont certains espaces fédéraux.

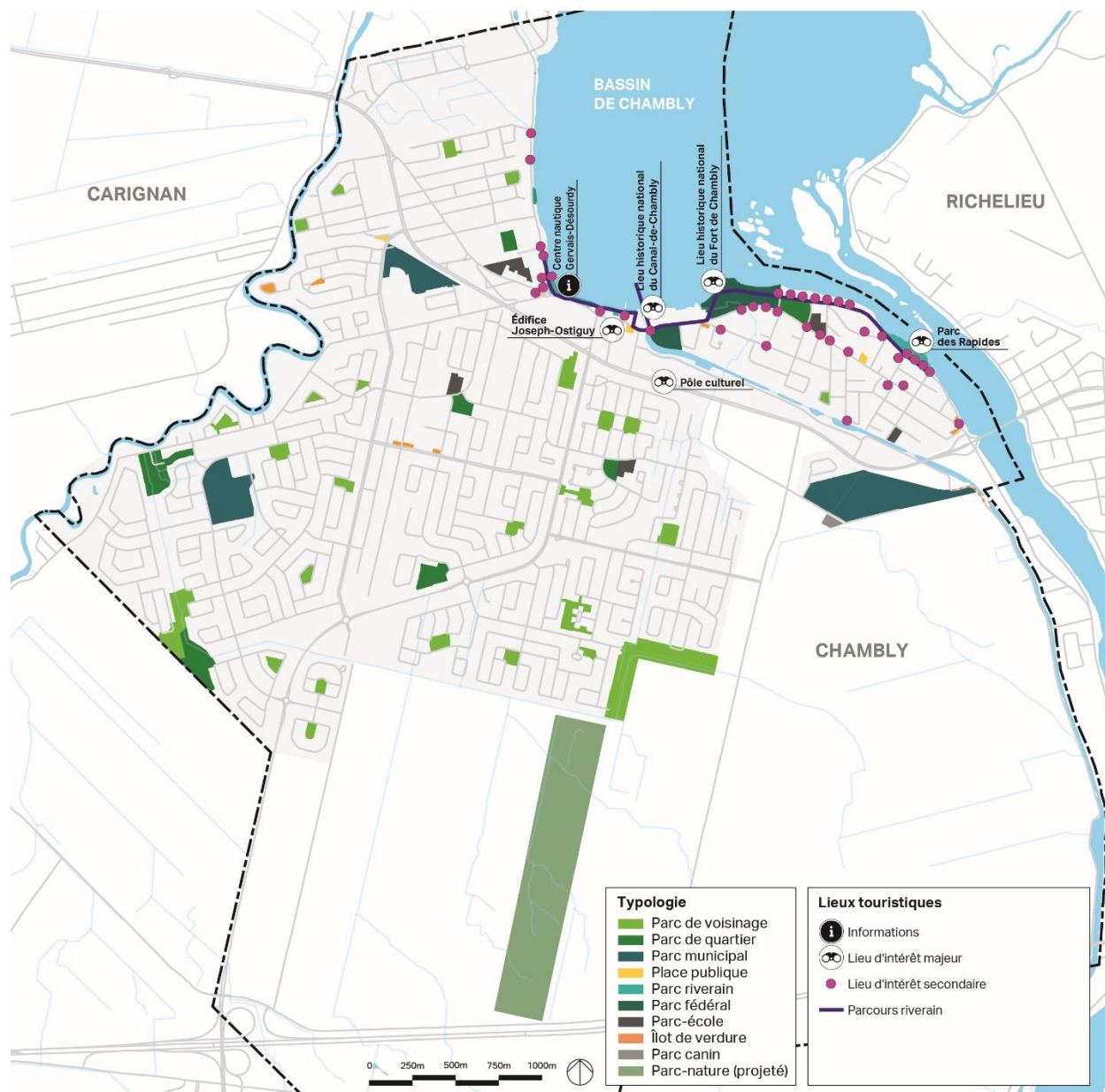


Figure 34 L'offre en équipements touristiques

3. Diagnostic

3.1 Tendances et perspectives sociétales des pratiques en loisir

L'offre en parcs, espaces verts, plateaux sportifs et infrastructures doit être adaptée aux nouvelles tendances et à l'évolution des loisirs aux fins d'une planification optimale. Ces tendances sont évolutives et liées à divers impondérables ; un exemple récent est l'effet de la pandémie de COVID-19, qui a eu pour effet d'accentuer certaines tendances lourdes et d'en atténuer d'autres. Ainsi, à défaut de pouvoir prédire l'évolution des tendances futures, la présente section brosse un portrait des principales tendances et perspectives sociétales des pratiques en loisir.

3.1.1 Les tendances influençant la prise de décision

3.1.1.1 Les activités sportives et de plein air

Depuis plusieurs années, on assiste à un intérêt grandissant de la part de la population pour l'intégration d'activités de plein air (sentiers pédestres, stations d'exercices intergénérationnelles avec panneaux explicatifs, installations de trek-fit, pistes cyclables, etc.) et de transport actif à leur mode de vie. Cette situation peut être associée à un besoin croissant du retour à la nature et par des préoccupations relatives à la santé et à l'environnement. L'intégration de mobilier intergénérationnel est de plus en plus populaire et importante, notamment afin de promouvoir un vieillissement actif pour les aînés et les rencontres entre les différents groupes d'âge.



Figure 35 Sentier de randonnée et installation de trek-fit

L'intégration de réseaux verts continus

L'intégration de réseaux verts continus permet d'augmenter la résilience du territoire en favorisant à la fois la biodiversité et les interactions sociales. Ces corridors écologiques peuvent être utilisés pour améliorer l'accessibilité aux parcs et espaces verts de même qu'aux équipements de sports, de loisirs et de culture.

L'inclusivité et l'équité d'accès aux parcs et espaces publics

Les notions d'accessibilité universelle et l'inclusivité sont dorénavant des composantes essentielles des nouveaux aménagements pour la mise en valeur de la diversité culturelle. La diversité et la complémentarité des espaces et de leur mobilier doivent être considérées, de même que l'accès à l'information auprès de tous. À titre d'exemple, le parc Francis-Xavier-Fontaine de la Ville de Sainte-Catherine est le premier parc universellement accessible au Québec.



Figure 36 Parc Francis-Xavier-Fontaine

L'adaptation de l'offre aux quatre saisons

En raison du contexte nordique du Québec et de l'importance de quatre saisons distinctes, il est important de favoriser la pratique d'activités sportives et récréatives tout au long de l'année. Des installations quatre saisons telles que des espaces couverts multifonctionnels, des modules de jeux ou des sentiers polyvalents et multifonctionnels constituent quelques exemples.



Figure 37 Patinoire réfrigérée

L'intégration de technologies

Le développement technologique peut avoir un impact important sur l'offre culturelle, touristique, communautaire et sportive. À titre d'exemple, les chalets de parcs et leurs pourtours sont de plus en plus innovants. En plus d'intégrer des services de base (services sanitaires, eau potable, un bureau de gardien de parc, service de conciergerie), ils intègrent de nouveaux services tels que des accès WI-FI, du mobilier urbain qui inclut des prises électriques, des éclairages à DEL, des panneaux solaires et des supports de batterie. On retrouve dans certains parcs des systèmes électroniques ou automatisés tels que des bornes de recharge, des systèmes de nettoyage robotisés, des toilettes autoentretenues, des équipements de tonte autonomes et des drones semi-autonomes pour l'exécution d'une variété de tâches.

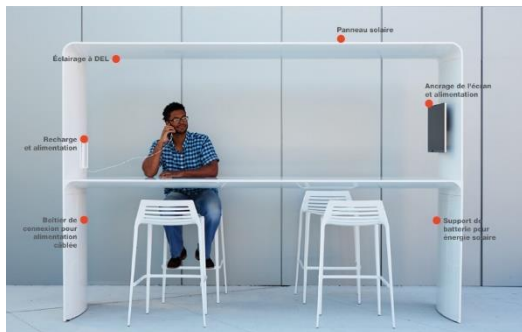


Figure 38 Mobiliers innovants



L'éclairage et la sécurité

La sécurité dans les parcs et espaces verts est toujours au cœur des préoccupations citoyennes. L'intégration de mesures d'atténuation de la circulation, l'embauche de gardiens de parcs et l'éclairage nocturne peuvent contribuer à la sécurité des lieux publics. Les nouvelles tendances en éclairage à échelle humaine ainsi que les installations artistiques lumineuses ou interactives sont appréciées des piétons : elles peuvent aider à réduire la pollution lumineuse sans pour autant compromettre l'aspect de la sécurité.



Figure 39 Des concepts lumineux de nuit dans les parcs

La sensibilité aux changements climatiques et à la protection des milieux naturels

Ces enjeux sont constamment mis en évidence sur la place publique, entraînant une prise de conscience et des exigences de plus en plus élevées de la part de la population. Il est attendu que tous les paliers gouvernementaux agissent de façon responsable et diligente, tout en agissant de façon proactive et préventive. Plusieurs agglomérations utilisent les parcs et espaces verts pour protéger et mettre en valeur certains sites naturels. Des efforts sont également faits pour la préservation de milieux humides, de cours d'eau et d'espaces naturels boisés.

L'accès aux plans d'eau

La mise en valeur des plans d'eau comporte plusieurs avantages, offrant aux citoyens la possibilité de bonifier leur appréciation de ces sites emblématiques qui sont souvent de haute valeur paysagère, culturelle et écologique. Ces installations permettent ainsi de redonner des accès aux milieux naturels pour la pratique de sports nautiques et d'activités récréatives, particulièrement avec des embarcations non motorisées.



Figure 40 Le Canal-de-Chambly, lieu historique national

3.1.2 Les tendances dans les milieux culturels et touristiques

Le cyclotourisme

Le tourisme à bicyclette au Québec est une activité très appréciée et pratiquée par de nombreux québécois et touristes internationaux. Pour être attirants, les parcours cyclables de qualité doivent permettre de mettre en valeur les paysages, être sécuritaires, continus et cohérents. Les cyclistes apprécient également la présence d'équipements de support adaptés (stations de réparation de vélos, signalisation, fontaines, bancs, mobilier urbain, stationnements à vélo, placettes, stationnements pour véhicules).



Figure 41 Le Canal-de-Chambly (voie cyclable) et le Club de cycliste de Chambly

L'importance du « troisième lieu¹⁷ »

La notion du troisième lieu a été développée par le sociologue Ray Oldenburg qui selon lui serait relié à un manque d'espace de socialisation où les gens peuvent se rencontrer et discuter. D'après cette notion, le premier lieu est la maison, le deuxième le travail et le troisième lieu est un espace tiers où l'on peut se retrouver et échanger. Ces espaces tiers peuvent être perçus comme des espaces publics dédiés à la communauté chamblyenne pour permettre cette socialisation entre les résidents. Les bibliothèques, centres communautaires ou centres sportifs et récréatifs, tout comme certains parcs, sont autant de lieux pouvant se prêter à la socialisation et à l'appréciation de l'expérience offerte par ces lieux, dépendamment de la façon dont ils sont conçus.

3.1.3 Les tendances en matière de pratique d'activités sportives et de loisir

Les terrains synthétiques

Pratiquement toutes les villes de taille moyenne ou grande installent des pelouses synthétiques dans les terrains de soccer pour conserver ainsi une surface de jeu sécuritaire, tout en minimisant les coûts d'entretien et en raison d'un fort achalandage de la pratique sportive sur ces terrains.



Figure 40 Terrains synthétiques

¹⁷ <https://actualitte.com/article/24521/interviews/bibliotheques-le-troisieme-lieu-consiste-a-privilégier-la-relation-humaine>

La diversification des types de jeux pour enfants

Des modules de jeux diversifiés se font de plus en plus répandus dans les parcs afin de stimuler les jeunes et de différentes façons. L'intégration de thématiques, de couleurs voyantes, d'installations sensorielles diversifiées et d'activités d'apprentissage sur le respect de l'environnement incite les jeunes à fréquenter davantage les parcs.



Figure 41 Diversification des jeux pour enfants

Les activités sportives et récréatives émergentes

Plusieurs sports émergents font leur apparition au Québec comme ailleurs. Parmi ceux-ci, le pickleball, le futsal, le flag le football, le tchoukbal, l'unihockey, le speedminton, le disc-golf, les équipements de parkour, la trottinette, le vélo électrique, les stations d'exercices extérieurs, et maintes autres.

De plus, de nouvelles infrastructures pour les piscines municipales extérieures sont munies d'installations pouvant répondre à différents besoins de la communauté et pour tous les âges. Des concepts d'infrastructures aquatiques tels que celui du « bassin multifonctionnel extérieur » de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield offrent un aménagement intégré du bassin avec une accessibilité multifonctionnelle et multigénérationnelle.



Figure 42 Équipement de trek-fit et piscine municipale multifonctionnelle extérieure

Les tendances et répercussions suite à la pandémie

La COVID-19 a modifié de manière subtile, mais significative la prise de conscience des consommateurs quant à notre rapport avec les espaces dans lesquels nous évoluons, accélérant ainsi la demande pour les grands espaces verts. La crise sanitaire a incité beaucoup de villes à repenser à l'aménagement des parcs et espaces verts de leur territoire en raison de la hausse notable de la fréquentation de ces lieux. Il a été possible de constater l'importance des parcs pour répondre aux besoins de socialisation et de ressourcement des citoyens.

Selon Alice de Swarte, coordonnatrice en conservation et analyse politique à la Société pour la nature et les parcs, section Québec (snap Québec), « La pandémie que nous vivons a démontré de multiples façons que l'accès à la nature

est un service essentiel pour la population. Elle nous montre aujourd'hui que malgré l'immensité du territoire québécois, nous manquons d'espaces pour satisfaire pleinement à ce besoin. »¹⁸

La pratique d'activités non encadrées

De nos jours, les activités physiques les plus répandues chez les 15 ans et plus sont celles qui se pratiquent en dehors des milieux organisés et qui sont peu coûteuses. Les activités libres, non encadrées et non programmées sont ainsi en croissance. Le contexte pandémique, avec les contraintes qu'il a engendrées sur les activités encadrées, est venu amplifier cette demande pour la pratique d'activités non encadrées.

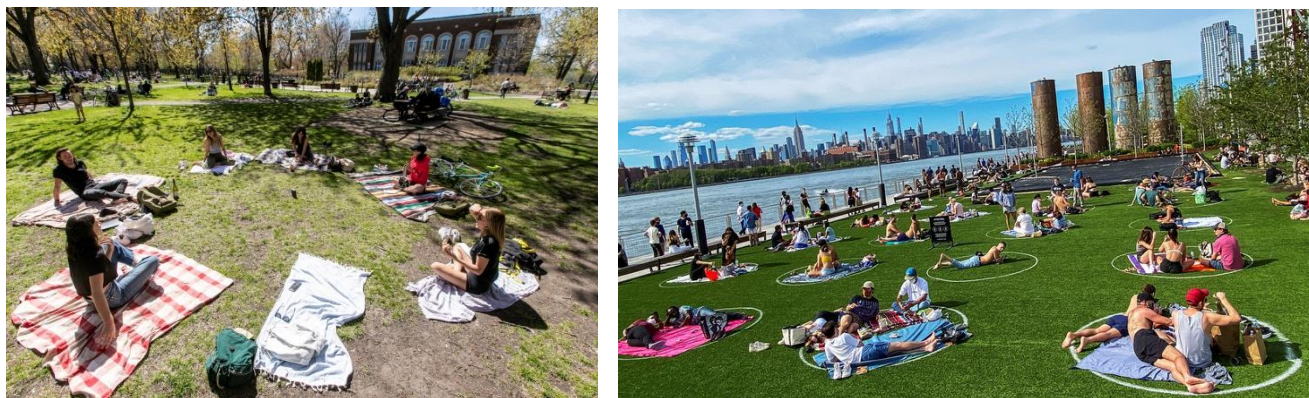


Figure 43 Activités non encadrées dans les parcs dus à la pandémie de COVID-19

Les agoras ou espaces propices à la formation à l'extérieur

Également encouragés par la pandémie, les espaces propices à la formation et l'apprentissage à l'extérieur se font de plus en plus populaires. De nombreux cours à l'école ont eu lieu en plein air lors de la pandémie et plusieurs enseignants ont mentionné avoir vu des effets positifs à l'apprentissage des jeunes. Ces types d'espaces peuvent également se prêter à la tenue d'activités et d'événements culturels.



Figure 44 Espaces de rencontre et amphithéâtres extérieurs

¹⁸ Source : <https://centdegres.ca/magazine/amenagement/plein-air-de-proximite-5-lecons-12-mois-pandemie/>

3.2 Synthèse des constats

La présente synthèse des constats généraux est formulée afin de cibler les besoins concernant les parcs, espaces verts et équipements de tous types. Ceux-ci sont tirés de l'analyse, des rencontres avec les parties prenantes de la Ville de Chambly, ainsi que de la synthèse des activités consultatives qui peut être trouvée à l'annexe A. Les principaux constats sont les suivants :

3.2.1 Constats relatifs à l'ensemble des parcs et infrastructures

- Clientèles adolescentes peu desservies et plus difficiles à sonder ;
- Enjeux d'accessibilité de certains parcs et infrastructures (stationnement, accès en transports actifs) ;
- Équipements de support parfois manquants, désuets ou inadéquats ;
- Bâtiments, équipements et infrastructures parfois vieillissants ou désuets (travaux à prévoir) ;
- Retard en matière de développement d'infrastructures actuelles (soccer synthétique, patinoire réfrigérée).

3.2.2 Constats relatifs aux parcs et espaces verts

- Ratio recommandé de parcs et d'espaces verts (4 hectares par 1000 habitants) tout juste atteint pour 2021 ;
- Densification projetée du territoire engendrera une réduction du ratio de parcs par habitant si l'offre en parcs n'est pas augmentée au même rythme que la croissance de la population ;
- Lacunes au niveau de l'organisation spatiale de certains parcs et espaces verts ;
- Lacunes au niveau de l'offre en aires de détente et de socialisation dans plusieurs parcs ;
- Connexion parfois difficile entre les parcs, le réseau de pistes cyclables existant et le voisinage ;
- Sentiers existants vieillissants ou inexistant, qui limitent l'accessibilité aux parcs ;
- Espaces propices aux activités libres et non organisées limitées ;
- Points de contact avec l'eau (bassin, canal) partiellement développés.

3.2.3 Constats relatifs aux équipements récréatifs, sportifs et de support

- Ratios d'équipements par habitant inférieurs aux normes¹⁹ (piscine, soccer, baseball, football) ;
- Répartition parfois inégale des équipements récréatifs et sportifs sur le territoire ;
- Qualité inadéquate de certains terrains (soccer, baseball) ;
- Nombre d'utilisateurs élevé et manque d'espace pour la pratique (soccer) ;
- Peu d'équipements pour les sports émergents (pickleball, pumptrack, disc-golf, etc.) ;
- Manque de diversité et de complémentarité entre les différents équipements récréatifs ;
- Accessibilité universelle limitée dans les parcs (modules de jeux) ;
- Désuétude de certains équipements récréatifs et modules de jeux ;
- Absence de standard pour le mobilier, l'affichage et les équipements de support ;

¹⁹ Normes tirées du Ministère des Loisirs, de la Chasse et de la Pêche (MLCP, 1989).

- Cohabitation difficile de certains sports (pickleball et hockey d'été, randonnée et fatbike) ;
- Aires de repos manquantes (abris solaires, zones ombragées, arbres, etc.) à proximité des équipements ;
- Affichage insuffisant, excessif, non uniforme et/ou vieillissant à l'intérieur des parcs.

3.2.4 Constats relatifs aux bâtiments récréatifs et sportifs

- Bâtiments très achalandés, ne suffisant pas à répondre à la demande ;
- Offre en équipements aquatiques et nautiques (jeux d'eaux, piscines) insuffisante ;
- Travaux importants requis au Centre aquatique ;
- Piscine extérieure en fin de vie et chalet de services désuet ;
- Absence de gymnase municipal, de palestres ou de complexe sportif intérieur ;
- Absence de disponibilités de plusieurs locaux et gymnases en journée, la semaine, pour une clientèle variée (aînés, familles avec jeunes enfants, adultes en télétravail) ;
- Intégration urbaine ou paysagère de certains bâtiments peu opportune (Centre sportif Robert-Lebel, Centre nautique Gervais-Désourdy) ;
- Peu de plages horaires disponibles à l'usage des citoyens au sein de bâtiments non municipaux.

3.2.5 Constats relatifs aux infrastructures communautaires, culturelles et touristiques

- Manque de locaux communautaires et de salles de réunion adaptés aux besoins des organismes ;
- Offre en activités incomplètes en raison d'un manque de locaux (arts, danse, musique) ;
- Espaces publics parfois mésadaptés à l'offre événementielle et culturelle ;
- Déficiences et enjeux spatiaux dans les bâtiments à vocation culturelle (pôle culturel, café-théâtre) ;
- Infrastructures et équipements culturels ne répondant pas aux besoins des utilisateurs.

3.2.6 Enjeux

- Un équilibre à atteindre dans la priorisation des différents types d'équipements ;
- Un équilibre à atteindre entre les différentes échelles de rayonnement (voisinage, quartier, ville, région) ;
- Des parcs et infrastructures à positionner avec sensibilité en raison du peu d'espaces disponibles ;
- Une accessibilité et une inclusivité sociale à assurer ;
- Des besoins diversifiés de citoyens et d'organismes à considérer ;
- Des vocations récréotouristiques à développer ;
- Des berges et cours d'eau à approprier ;
- Un patrimoine naturel et bâti à consolider, à conserver et à mettre en valeur ;
- Des espaces verts à préserver et protéger ;
- Une transition écologique à opérationnaliser ;
- Une mobilité active et durable à promouvoir ;

- Des espaces publics à dynamiser, sécuriser et bonifier ;
- Des opportunités technologiques à saisir ;
- Un manque de locaux à combler ;
- Des lieux de rencontre et de socialisation à créer.

3.3 Forces, faiblesses, opportunités et menaces

Les forces, faiblesses, opportunités et menaces renvoient aux caractéristiques propres à Chambly pouvant faciliter ou complexifier la résolution des problématiques identifiées parmi les constats, à la section précédente. En ce sens, elles découlent de la réalité locale en matière d'urbanisme, de paysage, de sociologie, d'économie.

3.3.1 Forces

- Municipalité en bonne santé financière ;
- Richesse historique et patrimoniale unique ;
- Attraits importants dans le Vieux-Chambly, incluant un important réseau d'espaces verts ;
- Réseau cyclable relativement bien développé, quoiqu'incomplet ;
- Investissements récents (skatepark, pôle culturel, Centre sportif Robert-Lebel ;
- Attrait naturel remarquable de l'eau et des activités nautiques.

3.3.2 Faiblesses

- Peu de grands espaces disponibles pour le développement de l'offre ;
- Présence de barrières physiques et psychologiques importantes (boul. de Périgny, canal) ;
- Espaces boisés ou naturels peu nombreux et difficiles d'accès pour la majorité de la population ;
- Popularité de l'automobile comme mode de transport : impact sur la demande en stationnement ;
- Offre de services complétée par le privé ou le milieu associatif (Gymbly, Isatis Sports, autres cours et ateliers privés, etc.) ;
- Poursuite anticipée de la croissance résidentielle à Chambly (impact sur la demande).

3.3.3 Opportunités

- Présence de quelques espaces vacants ou sous-utilisés dans le tissu urbain ;
- Présence de nouveaux parcs et espaces verts à développer (Timothée-Kimber, parc-nature, site du Jardin Boileau) ;
- Présence de boisés au sud du parc Robert-Lebel ;
- Présence d'éléments du patrimoine bâti pouvant être requalifiés (église Très-Saint-Cœur-de-Marie et stationnement adjacent, caserne du Canton, caserne du Bassin) ;
- Développement d'ententes avec les villes voisines pour l'utilisation et le développement d'infrastructures ;
- Potentiel récréotouristique pouvant être développé ;
- Potentiel d'innovation important (tendances multiples) ;
- Agrandissement de l'école secondaire en cours (nouveaux espaces et plateaux pouvant être partagés) ;

- Potentiel de mutualisation de stationnements.

3.3.4 Menaces/Défis

- Retard dans la mise à niveau des équipements et infrastructures à rattraper ;
- Difficulté de se positionner au-devant des tendances qui évoluent rapidement ;
- Forte demande en provenance des citoyens de municipalités environnantes ;
- Multiplication des tendances et diversification des besoins de la population ;
- Contraintes et normes fédérales liées au développement des abords du canal et du bassin ;
- Coûts importants liés à l'acquisition et au développement de terrains ;
- Évolution projetée du profil sociodémographique local (vieillesse de la population) ;
- Cohabitation et compatibilité des usages.

4. Vision 2022-2032

La vision 2022-2032 est une occasion pour la Ville de Chambly de faire preuve d'innovation afin de répondre aux besoins actuels et d'anticiper les tendances à venir dans le respect des capacités financières de la Ville.

Elle repose sur l'ensemble du diagnostic et du portrait, incluant les rencontres avec les représentants de la Ville et les résultats des activités consultatives réalisées au printemps 2021.

Elle peut être résumée en une phrase maîtresse :

Chambly, une Ville dotée d'un réseau de parcs et d'infrastructures intégré, durable, accessible et de grande qualité, reflet de l'identité et des aspirations des Chamblyennes et des Chamblyens.



Figure 45

Quelques images d'inspiration : la vision pour le parc Jean-Drapeau à Montréal, le parc Bourgouin à Terrebonne, des modules de jeux adaptés au parc Albert-Schweitzer à Saint-Bruno-de-Montarville et la vision pour le centre culturel St-John à Bromont

5. Orientations et valeurs

Orientations

Quatre orientations d'aménagement sont formulées et déclinées en principes directeurs, celles-ci reposant essentiellement sur le diagnostic (tendances, constats, FFOC, enjeux), les rencontres avec les intervenants de la Ville et les consultations diverses.

Tableau 14 Orientations et principes directeurs

Orientations de développement	Principes directeurs
1. Améliorer l'accessibilité urbaine et l'intégration harmonieuse des parcs et infrastructures	- Rendre les parcs et les infrastructures accessibles par l'aménagement de parcours piétonniers et cyclables (mobilité active) - Assurer une proximité des parcs et des infrastructures au lieu de résidence - Répartir équitablement les parcs et les infrastructures sur le territoire - Améliorer la cohérence et l'harmonisation des parcs et infrastructures avec les paysages et les milieux de vie environnants - Favoriser la cohabitation entre les divers usagers - Mettre à niveau (correction/amélioration) l'organisation spatiale actuelle de certains parcs et infrastructures pour les rendre plus accessibles et sécuritaires - Assurer une cohérence et une clarté de l'affichage en adoptant une signature visuelle esthétique et en éliminant toute pollution visuelle
2. Favoriser l'aménagement de parcs et d'infrastructures de qualité, innovants, diversifiés et inclusifs	- Anticiper l'évolution des tendances de façon à développer une offre innovante, en adéquation avec les besoins actuels et projetés de la population - Maintenir la qualité des aménagements, équipements et infrastructures - Aménager des parcs et des installations esthétiquement attrayants, innovants, de qualité et confortables pour les usagers de façon à rehausser leur expérience et à favoriser la détente, la découverte et la socialisation - Prévoir adéquatement du mobilier et des infrastructures de support dans les parcs actuels et projetés - Rendre flexibles l'appropriation et l'aménagement des espaces par les usagers - Assurer une diversité et une complémentarité de l'offre tout en maintenant une adéquation avec les besoins - Pourvoir des aménagements inclusifs s'adressant à tous les types d'usagers (individus, familles, groupes, personnes à mobilité réduite, clientèle intergénérationnelle, etc.) selon les principes d'accessibilité universelle
3. Développer et promouvoir la culture locale et l'identité chamblyenne	- Valoriser les parcs et les infrastructures en mettant en valeur le patrimoine, leurs caractères distincts, l'art public, etc. - Positionner le citoyen au cœur de la planification des parcs et des infrastructures - Promouvoir l'utilisation du bassin et du canal comme fils conducteurs dans les aménagements - Renforcer la vocation culturelle du Vieux-Chambly - Renforcer la vocation récréotouristique - Renforcer les aménagements et infrastructures favorisant le plein air et la promenade - Mettre en valeur des lieux et/ou panoramas iconiques de Chambly - Mettre en valeur le patrimoine bâti, historique et culturel
4. Favoriser la transition écologique et la durabilité des parcs et infrastructures	- Réduire les îlots de chaleur en verdissant les espaces actuels - Augmenter la biodiversité des parcs existants et projetés - Mise en valeur et conservation d'espaces verts et naturels - Augmenter les surfaces perméables en optimisant la gestion des eaux de pluie - Aménagements adaptables, résilients face aux changements climatiques - Promouvoir les pratiques innovantes dans l'opération et l'entretien des parcs et équipements actuels et projetés

Valeurs et spécificités des interventions

Les interventions planifiées dans le cadre du plan directeur seront empreintes des valeurs véhiculées par la Ville de Chambly, nommément :

1. L'innovation dans les interventions;
2. L'accessibilité des différents groupes socio-économiques aux parcs, espaces verts, équipements et infrastructures;
3. La diversité des interventions proposées pour éviter la monotonie et favoriser la créativité;
4. L'inclusivité des populations à mobilité réduite, intergénérationnelle ou possédant des déficiences sensorielles, mentales, intellectuelles ou neurologiques;
5. La durabilité des interventions en choisissant des matériaux de qualité, en préconisant l'achat local, en favorisant la gestion environnementale des opérations et d'entretien des parcs, espaces verts et infrastructures.

6. Plan d'action

6.1 Approche globale

En réponse à l'ensemble des constats présentés dans les sections précédentes, aux observations faites sur le terrain lors des inventaires, aux consultations citoyennes et aux diverses rencontres d'échange et de validation avec les équipes internes de la Ville, un plan d'action est proposé. S'appuyant sur une vision innovante et ainsi que les principes directeurs formulés précédemment, le plan d'action propose un ordonnancement d'interventions en matière d'aménagement des parcs, espaces verts, plateaux sportifs et infrastructures pour répondre aux besoins des Chamblyennes et des Chamblyens selon un phasage de réalisation réparti au cours des prochains 10 ans.

La Ville de Chambly reconnaît qu'un rattrapage est nécessaire pour satisfaire les besoins actuels en termes d'aménagement de parcs, espaces verts, plateaux sportifs et infrastructures et ceux projetés pour les prochaines années. Au cours des étapes de planification ayant mené au plan d'action, la Ville et les citoyens ont clairement signifié l'importance de considérer, dans les propositions d'interventions, des valeurs relatives à l'innovation, à l'accessibilité universelle, à la diversité des interventions, à l'inclusion des divers groupes de population et à l'aménagement durable et responsable du territoire. Ces valeurs viendront marquer les interventions dans chacun des parcs, espaces verts et infrastructures de Chambly.

En somme, le plan d'action constitue un outil de travail flexible qui devra continuer d'évoluer au fil des ans tout en respectant les principales balises établies dans le plan directeur, dont la vision, les orientations, les principes directeurs, les typologies et la desserte des équipements. De nouvelles demandes seront certes formulées de la part de citoyens et d'organismes en lien avec l'évolution des tendances ou l'émergence de nouvelles contraintes et potentiels. Ces demandes et opportunités issues de la communauté devront être analysées à partir du cadre de référence adopté par la Ville afin de préserver la cohérence et le respect de la vision. À titre d'exemple, une évaluation des besoins devra être effectuée suite au récent démantèlement d'équipements non conformes sur la rue Marie-Marthe Poyer. La mise à jour régulière du Plan directeur permettra d'éviter qu'une telle situation ne se reproduise.

Investissements dans les parcs et espaces verts

La programmation proposée dans le plan d'action repose sur la consolidation des parcs et infrastructures existants et le développement de nouveaux parcs et infrastructures pour satisfaire la demande actuelle et future. La majorité des parcs et espaces verts existants seront mis à niveau (aires de jeux et mobilier urbain remplacés) au cours des prochaines années. Plusieurs parcs seront également repensés en vue d'une meilleure organisation spatiale et d'une intégration plus harmonieuse avec les paysages.

En plus du parc-nature actuel et du parc Timothée-Kimber, dont les superficies sont comptabilisées parmi les parcs existants de Chambly même si leurs aménagements demeurent à compléter, quatre parcs et espaces verts additionnels sont proposés, soit un second parc-nature, un îlot de verdure, une place publique et un parc riverain, pour une superficie additionnelle de près de 20 ha. Ces ajouts en espaces verts, illustrés à la figure Figure 46 et chiffrés au tableau 15, permettront à la Ville de maintenir le ratio d'espaces verts par habitant à un niveau similaire à celui d'aujourd'hui. En effet, le ratio passera de 3,78 ha par 1 000 habitants en 2021 à 3,68 ha par 1 000 habitants en 2031 si l'on tient compte des projections démographiques, qui prévoient l'ajout de 6 166 habitants entre 2021 et 2031.

Tableau 15 Investissements dans les parcs et espaces verts projetés

Parc	Superficie (m ²)	Typologie	Court terme (2022-2024)	Moyen terme (2025-2027)	Long terme (2028-2031)
Timothée-Kimber	36 255	Parc de quartier	✓		
Parc-nature	297 424	Parc-nature	✓		
Du Golf	170 000	Parc-nature		✓	✓
Du Canal	20 000	Îlot de verdure		✓	✓
Jardin Boileau	2 160	Place publique	✓		
Bennett	2 000	Parc riverain	✓		

Outre ces investissements projetés, la Ville entend se pencher, dans un horizon à long terme, sur l'opportunité d'aménager un parcours « Trans-Chambly » dont les axes principaux forment une boucle d'une quinzaine de kilomètres. Ce parcours, schématisé à la figure 46 (p. 71), constitue un geste majeur dans la mesure où il permet de lier les principaux espaces verts ainsi que la majorité des lieux d'intérêt récréatifs, récréotouristiques et culturels de Chambly. Les nombreux espaces verts situés sous des emprises de transport électrique seront mis à profit pour compléter le maillage cyclable et piétonnier à travers le territoire. Le parcours sera l'occasion d'offrir une vitrine par l'ajout de stations d'interprétation, d'art public, de belvédères ou d'expositions, tant éphémères que permanentes, enrichissant ainsi l'expérience de l'utilisateur. Il incitera également les citoyens à pratiquer des activités de randonnée et à se déplacer en transports actifs, ce qui aura un effet bénéfique sur leur santé. Le parcours Trans-Chambly relie :

- Les principaux attraits du secteur récréotouristique aux abords du canal et du bassin de Chambly entre le parc projeté du Golf et le secteur du pont Yule, incluant le parc Herron, le futur pôle de plein air, la promenade Samuel-De Champlain, l'édifice Joseph-Ostiguy, le canal de Chambly, le Fort-de-Chambly, le parc des Cascades, le parc de la Commune, le parc des Rapides, ainsi que le parc Bennett;
- Les principaux lieux d'intérêt fréquentés par les citoyens ou à développer, incluant, à titre d'exemple, les trois parcs municipaux, le parc-nature et son aire d'agrandissement potentielle, le parc-nature projeté du Golf, le secteur du pôle culturel, ou encore la rivière l'Acadie et son potentiel d'utilisation, qui devra faire l'objet d'une étude de faisabilité.

Enfin, les investissements dans les parcs seront également l'occasion de mettre en œuvre diverses opportunités d'intervention, nommément :

- L'intégration de modules et d'équipements inclusifs dans divers parcs en vue d'une répartition équitable à travers les quartiers de Chambly. Ces modules et équipements seront adaptés aux clientèles à mobilité réduite ou présentant des déficiences physiques ou intellectuelles (aires et équipements de jeux secs et d'eau, revêtement de surface au sol, tables à langer, lève-personne, bancs, fontaines à boire, blocs sanitaires, etc.) et l'aménagement d'un nouveau parc complètement inclusif (Golf).
- Le réaménagement de parcs existants et d'un parc projeté (Golf) en parcs intergénérationnels répondant aux différents groupes d'âge et visant un mode de vie actif et sain en plein air.
- La thématization des parcs, espaces verts et infrastructures. Par exemple, sur les abords du canal et du bassin, les aménagements proposés devraient prendre en compte la présence de l'eau en favorisant des pratiques de détente, de rencontres et d'échanges, d'accès visuels ou physiques aux plans d'eau. D'autres thématiques comme le patrimoine et le récréotourisme peuvent aussi inspirer l'aménagement ou le réaménagement des parcs et équipements en favorisant l'interprétation et l'éducation.
- La bonification des parcs, espaces verts, équipements et infrastructures, leur ambiance, leur confort et leur sécurité par une planification et une conception réfléchie en amont des interventions tout en y intégrant un processus de consultation citoyenne.

Investissements dans les équipements sportifs et récréatifs

Le plan directeur sera également l'occasion de bonifier l'offre en équipements sportifs et récréatifs, en plus des investissements prévus dans la réfection et la mise à niveau des équipements existants. Plusieurs des petits équipements sportifs et récréatifs sont inéquitablement répartis ou tout simplement insuffisants pour répondre aux besoins. Afin de remédier à cette problématique, la Ville prévoit notamment :

- Une réorganisation des aires de glace afin d'améliorer leur distribution et leur répartition à travers le territoire, tout en améliorant leur intégration.
- L'ajout d'une patinoire couverte réfrigérée, dans le contexte où les aires de glace souffrent de problématiques d'entretien et de superficies limitées. Cet équipement, en phase avec l'évolution des plus récentes tendances, serait installé au parc Robert-Lebel (avec bandes) et/ou de la Commune (sans bandes), ce dernier étant un emplacement idéal pour une utilisation comme marché public en période estivale, près du cœur historique. Le retrait du terrain de baseball à cet emplacement sera nécessaire, et la Ville entend trouver une solution à sa relocalisation.

- L'ajout de nouveaux équipements incluant de nouveaux modules de jeux inclusifs, des jeux d'eau, des chalets de services, d'exerciseurs, de terrains de pickleball au parc Robert-Lebel et d'un pumptrack au parc Joseph-Chatelain.

En ce qui concerne les grands plateaux sportifs tels que les terrains de soccer, les contraintes d'espace ont amené la Ville de Chambly à opter pour une meilleure optimisation de ces équipements via la réfection de terrains existants et la conversion de terrains naturels en surfaces synthétiques. Le potentiel de développement régional de ces équipements sera aussi évalué par la Ville.

Tableau 16 Principaux investissements dans les nouveaux équipements sportifs et récréatifs²⁰

Nouveaux équipements	Court terme (2022-2024)	Moyen terme (2025-2027)	Long terme (2028-2031)
Jeux d'eau		✓	✓
Patinoire couverte réfrigérée		✓	
Pumptrack	✓		
Terrains de pickleball	✓		
Terrains de soccer synthétiques	✓		✓
Demi-terrain de basketball	✓		
Exerciseurs		✓	✓
Chalets de service		✓	✓
Parcours Trans-Chambly		✓	✓

Investissements dans les grandes infrastructures sportives, culturelles, touristiques et de loisirs

En outre, le plan d'action prévoit des investissements majeurs au cours des prochaines années pour la mise à niveau et la construction de grandes infrastructures sportives, culturelles, touristiques et de loisirs, notamment :

- La construction d'un nouveau complexe aquatique sur un terrain appartenant à la Ville. Ce complexe, qui comprendra une piscine de dix couloirs, permettra de mieux répondre à la forte demande considérant que l'actuelle piscine n'intègre que six couloirs et que plusieurs travaux coûteux y seraient nécessaires à moyen terme. L'opportunité d'ajouter une piscine extérieure pourra également être évaluée à cet emplacement.
- La construction d'un nouveau centre multifonctionnel dans le secteur du pôle culturel, permettant ainsi de consolider la vocation culturelle et communautaire du secteur et de répondre aux besoins criants en locaux multifonctionnels.
- Le remplacement du Centre nautique Gervais-Désourdy par un tout nouveau pôle de plein air polyvalent regroupant des infrastructures d'accueil touristiques, cyclables et nautiques. Ce projet de pôle permettra d'actualiser l'image et la fonctionnalité du Centre nautique à l'aide d'infrastructures mieux adaptées aux besoins des usagers tout en consolidant la vocation touristique, récréative et de plein air du secteur du bassin de Chambly, et ce, douze mois par année.
- La réfection complète de la Caserne du Canton, qui vise à rénover et agrandir les installations trop exiguës du Café-Théâtre et à intégrer de nouveaux locaux à vocation culturelle.
- Aménagement du 2395, chemin Chambly, à Carignan, en espace sportif répondant aux besoins et attentes des citoyens et organismes des deux villes en matière sportive.
- Réaménagement du parc de la Commune afin d'en faire un lieu plus en phase avec la vocation historique et récréotouristique du secteur.
- La poursuite des investissements prévus dans l'édifice Joseph-Ostiguy (vocations communautaires et touristiques).

²⁰ Exclut les projets de réfection, de mise à niveau ou d'amélioration d'équipements existants.

Opportunités d'intervention : parcours reliant les principaux parcs et lieux d'intérêt récréotouristiques, en référence au texte de la page 69

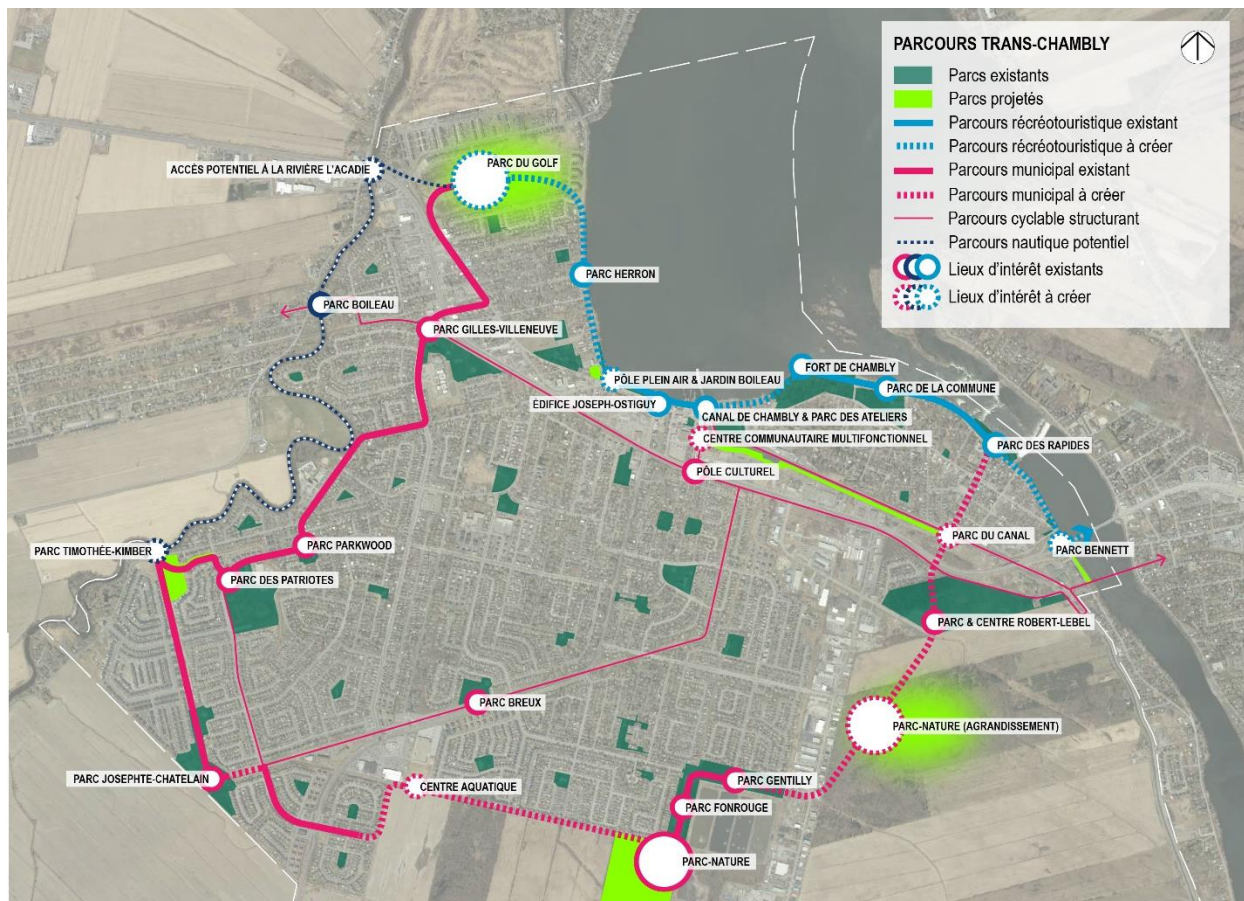


Figure 46 Le parcours Trans-Chambly ainsi que les parcs et lieux d'intérêts projetés

6.2 Plan d'action sommaire

Les interventions proposées dans le plan d'action sont réparties selon trois phases de réalisation, soit : 1) à court terme (0 à 2 ans); 2) à moyen terme (3 à 5 ans); 3) à long terme (6 à 8 ans et 9 ans et plus). Elles sont résumées dans les tableaux qui suivent.

6.2.1 Phase 1

La phase 1 à court terme (0 à 2 ans) priorisera principalement la sécurisation ainsi que le remplacement des équipements récréatifs (modules de jeux, balançoires, etc.), des équipements sportifs et des équipements de support²¹ désuets. Les interventions viseront également des équipements et infrastructures jugés prioritaires.

Tableau 17 Phase 1 – Court terme (2022-2024)

No.	Parc	Aménagement, équipements récréatifs et équipements de support
7	Bourgogne, de <i>Typologie : îlot de verdure</i> <i>Vocation : détente</i>	Mise à niveau: remplacement des équipements de support usés, rouillés et/ou endommagés
15	Beulac, de <i>Typologie : parc de voisinage</i> <i>Vocation : récréative, détente et événementielle</i>	Mise à niveau : entretien ou remplacement des jeux fixes et des équipements de support et correction des sentiers de pavé de béton
39	Mairie, de la <i>Typologie : place publique</i> <i>Vocation : commémorative</i>	Réfection partielle : en cours de réalisation
34	Laurent-Blanchard <i>Typologie : parc de voisinage</i> <i>Vocation : sportive, récréative, détente et événementielle</i>	Retrait de la structure du baseball et des équipements associés
52	Patriotes, des <i>Typologie : parc municipal</i> <i>Vocation : sportive, récréative, détente et événementielle</i>	Mise à niveau : remplacement et ajout d'équipements de support
60	Sentier Transcanadien <i>Typologie : place publique</i> <i>Vocation : détente</i>	Mise à niveau : Réfection de l'abri et bonification des équipements de support
55	Rapides, des <i>Typologie : parc riverain</i> <i>Vocation : sportive, détente et conservation</i>	Réfection partielle (en cours de réalisation) : incluant les sentiers, le mobilier, la végétation et un petit bâtiment avec toilette universelle
70	Jardin Boileau (en cours de réalisation) <i>Typologie : place publique</i> <i>Vocation : conservation, commémorative et détente</i>	Aménagement complet (en cours de réalisation) : site de la maison Boileau (jardin à la française, jardin urbain écologique, lieu d'interprétation de détente et de socialisation)
73	Jardin communautaire, boul. Simard <i>Typologie : n/a</i> <i>Vocation : n/a</i>	Mise à niveau : agrandissement
1	Adam <i>Typologie : parc de voisinage</i> <i>Vocation : sportive, récréative et détente</i>	Réfection partielle : remplacement des modules de jeux pour enfants
2	Akilas-Maynard <i>Typologie : parc de voisinage</i> <i>Vocation : sportive, récréative et détente</i>	Réfection partielle : remplacement des équipements récréatifs et des équipements de support
27	Hertel <i>Typologie : parc de voisinage</i> <i>Vocation : sportive et récréative</i>	Retrait du terrain de baseball existant et réaménagement complet du parc

²¹ Les équipements de support sont constitués des abris, clôtures, bancs, tables à pique-nique, corbeilles à rebuts et recyclage, supports à vélos, signalisation/affichage, toilettes, estrades, fontaine à boire, fontaine décorative, etc.

No.	Parc	Aménagement, équipements récréatifs et équipements de support
42	Noël-Lareau <i>Typologie : parc de voisinage</i> <i>Vocation : récréative et détente</i>	Réfection partielle : remplacement des équipements récréatifs et des équipements de support
44	Parc canin, boul. Simard <i>Typologie : n/a</i> <i>Vocation : canine</i>	Mise à niveau : remplacement et ajout d'équipements de support
56	Robert-Lebel <i>Typologie : parc municipal</i> <i>Vocation : sportive et détente</i>	Réfection partielle : planification et révision des équipements de support, de la circulation et des aires de détente.
62	Timothée-Kimber (projeté) <i>Typologie : parc de quartier</i> <i>Vocation : récréative et détente</i>	Aménagement complet : planification et réalisation des travaux
64	Vétérans, des <i>Typologie : place publique</i> <i>Vocation : détente et commémorative</i>	Mise à niveau : mise en place d'un jardin communautaire (en bacs) et élargissement de l'hommage à d'autres héros locaux
65	Parc-nature (projeté) <i>Typologie : parc-nature</i> <i>Vocation : sportive et détente</i>	Aménagement complet (Phase 1) : caractérisation et délimitation des aires protégées, aménagement des sentiers (usage 4 saisons) et de la signalisation/affichage
20	François-Davignon <i>Typologie : parc de voisinage</i> <i>Vocation : récréative et détente</i>	Réfection partielle : remplacement et ajout d'équipements récréatifs et d'équipements de support
25	Gilles-Villeneuve <i>Typologie : parc municipal</i> <i>Vocation : sportive, récréative, détente et événementielle</i>	Réaménagement complet : relocalisation de la patinoire à bandes, remplacement et ajout d'équipements récréatifs et d'équipements de support
28	Jacques-De Chambly <i>Typologie : parc riverain</i> <i>Vocation : détente</i>	Mise à niveau : embellissement du parc incluant le parcours Trans-Chambly, l'œuvre d'art et la rive
30	Jean-Bigonesse <i>Typologie : parc de voisinage</i> <i>Vocation : récréative et détente</i>	Réaménagement complet : remplacement des équipements récréatifs, des équipements de support, réfection des surfaces de protection, correction du drainage et bonification des plantations
35	Laurent-Perreault <i>Typologie : parc de voisinage</i> <i>Vocation : récréative et détente</i>	Réfection partielle : remplacement des équipements récréatifs et des équipements de support
43	Ostiguy <i>Typologie : parc de voisinage</i> <i>Vocation : sportive</i>	Mise à niveau : cabanon de rangement, ajout d'équipements de support et réfection des sentiers piétons
71	Bennett (projeté) <i>Typologie : parc riverain</i> <i>Vocation : détente</i>	Aménagement complet : pont ferroviaire et parc riverain axé sur la contemplation et le repos

No.	Parc	Équipements et plateaux sportifs
Baseball		
51	Parkwood <i>Typologie : parc de voisinage</i> <i>Vocation : sportive, récréative et détente</i>	Retrait de la clôture et des bancs de joueurs du terrain de baseball
Basketball		
8	Breux <i>Typologie : parc de quartier</i> <i>Vocation : sportive, récréative et détente</i>	Ajout d'un demi-terrain de basketball
Soccer		
8	Breux <i>Typologie : parc de quartier</i> <i>Vocation : sportive, récréative et détente</i>	Réfection complète de la surface du terrain de soccer naturel
25	Gilles-Villeneuve <i>Typologie : parc municipal</i> <i>Vocation : sportive, récréative, détente et événementielle</i>	Conversion du terrain de soccer naturel en terrain synthétique éclairé et affichage
63	Tisserand du <i>Typologie : parc de voisinage</i> <i>Vocation : récréative et détente</i>	Pose de tourbe sur le terrain de soccer naturel
Tennis		
52	Patriotes, des <i>Typologie : parc municipal</i> <i>Vocation : sportive, récréative, détente et événementielle</i>	Réparation des fissures du terrain de tennis
Pickleball		
56	Robert-Lebel <i>Typologie : parc municipal</i> <i>Vocation : sportive et détente</i>	Ajout d'un terrain de pickleball dans la patinoire à bandes existante, incluant une aire de détente à proximité (mobilier et aménagement paysager)
Piscine extérieure		
25	Gilles-Villeneuve <i>Typologie : parc municipal</i> <i>Vocation : sportive, récréative, détente et événementielle</i>	Remplacement de la piscine extérieure au concept plus actuel, incluant la relocalisation des jeux d'eau
Pumptrack		
31	Joseph-Chatelain <i>Typologie : parc de quartier</i> <i>Vocation : sportive, récréative et canine</i>	Ajout d'un pumptrack (parcours en boucle fermée)
No.	Bâtiment	Interventions
81	Caserne du Bassin	Poursuite des travaux d'aménagement à l'intérieur de l'édifice en vue de l'intégration de la Société d'histoire de la seigneurie de Chambly
76	Palestre de gymnastique	Partenariat avec la Ville de Carignan pour l'aménagement d'une palestre divisible en deux volets (compétitif et récréatif) et l'intégration d'autres activités sportives
79	Édifice Joseph-Ostiguy	Poursuite des travaux d'aménagement à l'intérieur de l'édifice (intégration d'un espace muséal sur l'histoire de Chambly, d'une salle multifonctionnelle et de locaux communautaires)

6.2.2 Phase 2

La phase 2 à moyen terme (3 à 5 ans) comprend la complétion des interventions de la phase 1 et des interventions permettant l'amélioration des installations et des aménagements dans les parcs existants du territoire. Cela pourrait viser l'ajout de nouvelles infrastructures, l'acquisition d'espaces nature, la restauration de placettes et d'aires de détente ou encore l'ajout de végétaux pour améliorer l'ambiance des parcs.

Tableau 18 Phase 2 – Moyen terme (2025-2027)

No.	Parc	Aménagement, équipements récréatifs et équipements de support
12	Chaumont <i>Typologie : parc de voisinage</i> <i>Vocation : sportive, récréative et détente</i>	Réaménagement complet : remplacement et ajout d'équipements récréatifs et de support, réfection des sentiers et bonification des plantations
36	Laurier <i>Typologie : parc de voisinage</i> <i>Vocation : sportive, récréative et détente</i>	Réfection partielle : remplacement des équipements récréatifs et des équipements de support
55	Promenade Samuel-De Champlain <i>Typologie : parc riverain</i> <i>Vocation : sportive, détente et conservation</i>	Réfection partielle : harmonisation et bonification des aménagements afin de rehausser l'expérience du promeneur (incluant les parcs de Fréhel, Martel et Jardin de la Paix)
32	Joseph-Gravel <i>Typologie : parc de voisinage</i> <i>Vocation : récréative et détente</i>	Réfection partielle : remplacement et ajout d'équipements récréatifs et d'équipements de support
51	Parkwood <i>Typologie : parc de voisinage</i> <i>Vocation : sportive, récréative et détente</i>	Réfection partielle : remplacement des équipements récréatifs
61	Scheffer <i>Typologie : parc de voisinage</i> <i>Vocation : récréative et détente</i>	Réaménagement complet : remplacement des équipements récréatifs et des équipements de support, réfection et bonification des sentiers piétons et des plantations
6	Boileau <i>Typologie : parc de voisinage</i> <i>Vocation : détente</i>	Mise à niveau : aménagement de l'espace gazonné et vaste, à proximité de la placette (mobilier, ruches et plantations)
9	Briand <i>Typologie : îlot de verdure</i> <i>Vocation : n/a</i>	Mise à niveau : création d'un espace de détente et de repos
10	Caron <i>Typologie : îlot de verdure</i> <i>Vocation : détente</i>	Mise à niveau : création d'un îlot de fraîcheur et de repos
14	Commune, de la <i>Typologie : parc de quartier</i> <i>Vocation : sportive, récréative et événementielle</i>	Réaménagement complet en renouvelant le concept en phase avec le secteur historique et récréotouristique Ajout d'un jeu d'eau dans le quartier
16	Denault <i>Typologie : îlot de verdure</i> <i>Vocation : n/a</i>	Mise à niveau : bonification des plantations et création d'espaces de repos et de détente
17	Dolbeau <i>Typologie : parc de voisinage</i> <i>Vocation : récréative et détente</i>	Réfection partielle : remplacement et ajout d'équipements récréatifs et d'équipements de support
33	L'Acadie, de <i>Typologie : îlot de verdure</i> <i>Vocation : détente</i>	Mise à niveau : embellissement ornemental (sentiers, mobilier, aires de jeux et de détente)

No.	Parc	Aménagement, équipements récréatifs et équipements de support
34	Laurent-Blanchard <i>Typologie : parc de voisinage</i> <i>Vocation : sportive, récréative, détente et événementielle</i>	Réaménagement complet : remplacement des équipements récréatifs et des équipements de support et bonification des sentiers et des plantations Ajout de jeux d'eau
40	Marianne-Baby <i>Typologie : parc de voisinage</i> <i>Vocation : détente</i>	Mise à niveau : aménagement d'un sentier pédestre, dans la partie boisée à l'arrière du parc, incluant des panneaux d'interprétation
66	Golf, du (projeté) <i>Typologie : parc-nature</i> <i>Vocation : sportive, récréative et détente</i>	Volonté d'aménagement (Phase 1) : parc visant la conservation, la mise en valeur des espaces naturels et l'inclusivité
No.	Parc	Équipements et plateaux sportifs
Soccer		
34	Laurent-Blanchard <i>Typologie : parc de voisinage</i> <i>Vocation : sportive, récréative, détente et événementielle</i>	Réfection de la surface complète du soccer naturel
51	Parkwood <i>Typologie : parc de voisinage</i> <i>Vocation : sportive, récréative et détente</i>	Réfection de la surface du terrain de soccer
Patinoire réfrigérée		
56	Robert-Lebel <i>Typologie : parc municipal</i> <i>Vocation : sportive et détente</i>	Ajout d'une patinoire réfrigérée (avec bandes et toit) et d'un chalet de parc avec vestiaires et toilettes, pour un usage 4 saisons
Tennis		
52	Patriotes, des <i>Typologie : parc municipal</i> <i>Vocation : sportive, récréative, détente et événementielle</i>	Réfection de la surface (acrylique) du terrain de tennis
25	Gilles-Villeneuve <i>Typologie : parc municipal</i> <i>Vocation : sportive, récréative, détente et événementielle</i>	Réfection de la surface (granule de caoutchouc pavé) du terrain de tennis
Exerciseurs		
52	Patriotes, des <i>Typologie : parc municipal</i> <i>Vocation : sportive, récréative, détente et événementielle</i>	Ajout d'équipements d'entraînement (parcours d'exerciseurs) pour les enfants, adultes et aînés
Basketball		
19	Fonrouge <i>Typologie : parc de quartier</i> <i>Vocation : sportive</i>	Ajout d'un espace polyvalent (jumelant le basketball à la patinoire à bandes existante)
Baseball		
25	Gilles-Villeneuve <i>Typologie : parc municipal</i> <i>Vocation : sportive, récréative, détente et événementielle</i>	Réfection et ajout d'équipements du terrain de baseball (éclairage, filet de protection, toits de protection pour les joueurs et révision du système de drainage)
No.	Bâtiment	Interventions
77	Ancienne caserne du Canton	Rénovation et agrandissement du Café-Théâtre du côté de l'ancien Centre d'histoire et intégration de locaux communautaires
78	Pôle plein air polyvalent (centre nautique)	Démolition du Centre nautique Gervais-Désourdy et construction d'un nouveau pôle de plein air
75	Centre multifonctionnel (centre communautaire)	Construction du projet de centre communautaire multifonctionnel <i>Inclut des salles multifonctionnelles, de réunion, de cours et de conférences, des bureaux administratifs et à vocation institutionnelle, et des locaux commerciaux au rez-de-chaussée.</i>

6.2.3 Phase 3

La phase 3 à long terme (horizon de 6 à 8 ans et de 9 ans et plus) inclut la poursuite d'interventions de grande envergure, nécessitant une plus longue période de planification et de mise en œuvre. Par exemple, la réalisation de la Trans-Chambly qui vise à créer un parcours continu reliant les milieux de vie, mais aussi tous les parcs, espaces verts, équipements et infrastructures aux abords du bassin de Chambly qui demande une certaine période de planification judicieuse et réfléchie afin d'assurer la viabilité de ces projets. La phase 3 prend en compte également les futurs développements de la Ville afin de prévoir et d'offrir des installations de haute qualité et répondant à la demande grandissante de son nombre d'utilisateurs dans les années à venir. Au cours de cette phase, des équipements de parc seront à renouveler. Des investissements sont prévus pour l'aménagement de nouveaux parcs et infrastructures qui sont essentiels pour assurer une desserte équilibrée sur l'ensemble du territoire.

Tableau 19 Phase 3 – Long terme (2028-2031)

No.	Parc	Aménagement, équipements récréatifs et équipements de support
18	Duvernay <i>Typologie : parc de voisinage</i> <i>Vocation : récréative et événementielle</i>	Mise à niveau : remplacement des équipements récréatifs et ajout d'équipements de support
24	Georges-Pépin <i>Typologie : parc de voisinage</i> <i>Vocation : sportive, récréative, détente et événementielle</i>	Réfection partielle : remplacement des équipements récréatifs et des équipements de support Ajout d'un jeu d'eau
26	Herron <i>Typologie : parc de voisinage</i> <i>Vocation : sportive, récréative et détente</i>	Réaménagement complet : remplacement et ajout d'équipements récréatifs et d'équipements de support, réfection des sentiers et bonification des plantations
57	Rougemont <i>Typologie : parc de voisinage</i> <i>Vocation : récréative et détente</i>	Réaménagement complet : remplacement et ajout d'équipements récréatifs, d'équipements de support et d'éclairage, réfection des sentiers piétons et bonification des plantations
58	Saint-Joseph <i>Typologie : parc de quartier</i> <i>Vocation : sportive</i>	Réfection partielle : réorganisation et uniformisation des équipements de support, remplacement du bâtiment de services et bonification des plantations
65	Parc-nature (projeté) <i>Typologie : parc-nature</i> <i>Vocation : sportive et détente</i>	Aménagement complet (Phase 2) : entrée principale via le parc industriel (aire d'accueil, chalet, stationnement et équipements de support) tout en maintenant l'entrée de quartier au parc Fonrouge
66	Golf, du (projeté) <i>Typologie : parc-nature</i> <i>Vocation : récréative, sportive et détente</i>	Volonté d'aménagement (Phase 2) : parc visant la conservation, la mise en valeur des espaces naturels et l'inclusivité
67	Canal, du (projeté) <i>Typologie : îlot de verdure</i> <i>Vocation : récréative et détente</i>	Aménagement d'un sentier piéton et cyclable (mobilité active), aires de détente aux abords du canal, équipements de support et plantations
1	Adam <i>Typologie : parc de voisinage</i> <i>Vocation : sportive, récréative et détente</i>	Réaménagement complet : remplacement des équipements récréatifs, de support et sportifs, réfection et bonification de la circulation (piste cyclable et sentiers) et des plantations
3	Ateliers, des <i>Typologie : parc fédéral</i> <i>Vocation : récréative et événementielle</i>	Discussion avec Parcs Canada, visant à renforcer la vocation événementielle et récréative du parc, tout en misant sur le paysage
4	Beattie <i>Typologie : parc de voisinage</i> <i>Vocation : détente</i>	Réfection partielle : ajout d'équipements récréatifs et d'équipement de support, remplacement de la fontaine décorative et bonification des plantations
5	Berthiaume <i>Typologie : îlot de verdure</i> <i>Vocation : détente</i>	Mise à niveau : remplacement et ajout d'équipements de support et bonification des plantations
8	Breux <i>Typologie : parc de quartier</i> <i>Vocation : sportive, récréative et détente</i>	Mise à niveau : remplacement des équipements récréatifs

No.	Parc	Aménagement, équipements récréatifs et équipements de support
13	Clémence-Sabatté <i>Typologie : parc de quartier</i> <i>Vocation : récréative et détente</i>	Mise à niveau : remplacement et ajout d'équipements récréatifs et d'équipements de support
15	Beulac, de <i>Typologie : parc de voisinage</i> <i>Vocation : récréative, détente et événementielle</i>	Mise à niveau : remplacement des équipements récréatifs
23	Gentilly, de <i>Typologie : parc de voisinage</i> <i>Vocation : récréative et détente</i>	Mise à niveau : remplacement des équipements récréatifs, bonification et réfection des sentiers piétons
25	Gilles-Villeneuve <i>Typologie : parc municipal</i> <i>Vocation : sportive, récréative, détente et événementielle</i>	Remplacement des équipements de support
28	Jacques-De Chambly <i>Typologie : parc riverain</i> <i>Vocation : détente</i>	Mise à niveau : remplacement des équipements de support
31	Joseph-Chatelain <i>Typologie : parc de quartier</i> <i>Vocation : sportive, récréative et canine</i>	Mise à niveau : remplacement des équipements récréatifs, réfection des sentiers piétons et bonification des plantations
38	Louise-De-Ramezay <i>Typologie : parc de voisinage</i> <i>Vocation : récréative, détente et événementielle</i>	Mise à niveau : remplacement des équipements récréatifs et des équipements de support
40	Marianne-Baby <i>Typologie : parc de voisinage</i> <i>Vocation : détente</i>	Mise à niveau : remplacement des équipements de support
44	Parc canin <i>Typologie : n/a</i> <i>Vocation : canine</i>	Mise à niveau : remplacement des équipements de support
50	Sainte-Marie <i>Typologie : parc de quartier</i> <i>Vocation : sportive, récréative, détente et événementielle</i>	Réfection partielle : remplacement des équipements récréatifs et des équipements de support
52	Patriotes, des <i>Typologie : parc municipal</i> <i>Vocation : sportive, récréative, détente et événementielle</i>	Mise à niveau : remplacement des équipements récréatifs
53	Place de la Seigneurie <i>Typologie : place publique</i> <i>Vocation : détente, conservation et événementielle</i>	Réfection partielle : remplacement et ajout d'équipements de support et bonification des plantations et structures d'ombrage
60	Sentier Transcanadien <i>Typologie : place publique</i> <i>Vocation : détente</i>	Mise à niveau : remplacement des équipements de support
63	Tisserand, du <i>Typologie : parc de voisinage</i> <i>Vocation : récréative et détente</i>	Mise à niveau : remplacement des équipements récréatifs et des équipements de support

No.	Parc	Équipements et plateaux sportifs
Soccer		
56	Robert-Lebel <i>Typologie : parc municipal</i> <i>Vocation : sportive et détente</i>	Conversion du terrain de soccer naturel en terrain synthétique éclairé
52	Patriotes, des <i>Typologie : parc municipal</i> <i>Vocation : sportive, récréative, détente et événementielle</i>	Conversion du terrain de soccer naturel en terrain synthétique éclairé
Patinoire réfrigérée		
14	Commune, de la <i>Typologie : parc de quartier</i> <i>Vocation : sportive, récréative et événementielle</i>	Espace public récréotouristique : marché public et patinoire réfrigérée couverte
Exerciseurs		
15	Beulac, de <i>Typologie : parc de voisinage</i> <i>Vocation : récréative, détente et événementielle</i>	Ajout d'équipements d'entraînement : parcours de mise en forme et d'exerciseurs le long des sentiers, pour les enfants, adultes et aînés
52	Patriotes, des <i>Typologie : parc municipal</i> <i>Vocation : sportive, récréative, détente et événementielle</i>	Remplacement de la station d'exercices pour adultes
Basketball et volleyball		
25	Gilles-Villeneuve <i>Typologie : parc municipal</i> <i>Vocation : sportive, récréative, détente et événementielle</i>	Réfection des équipements sportifs : terrain de basketball et de volleyball
Baseball		
50	Sainte-Marie <i>Typologie : parc de quartier</i> <i>Vocation : sportive, récréative, détente et événementielle</i>	Réfection du terrain de baseball
Basketball, baseball et volleyball		
52	Patriotes, des <i>Typologie : parc municipal</i> <i>Vocation : sportive, récréative, détente et événementielle</i>	Remplacement et réfection des équipements sportifs : terrain de basketball, de baseball et de volleyball
Patinoires à bandes		
52	Patriotes, des <i>Typologie : parc municipal</i> <i>Vocation : sportive, récréative, détente et événementielle</i>	Remplacement de la patinoire à bandes éclairée
Tennis et pétanque		
58	Saint-Joseph <i>Typologie : parc de quartier</i> <i>Vocation : sportive</i>	Réfection de la surface du terrain de tennis, avec sentiers et équipements de support (ombrage) pour la pétanque
No.	Bâtiment	Interventions
56	Robert-Lebel	Ajout d'un chalet de services, avec salle polyvalente, vestiaires et toilettes
74	Complexe aquatique	Construction d'une piscine de 25 m (10 couloirs) avec bassin récréatif, salles de réunion, vestiaires, mezzanine, petites salles à vocation sportive.
52	Patriotes, des	Ajout d'un chalet de services, avec salle polyvalente, vestiaires et toilettes

6.2.4 Stratégie de mise en œuvre

Plusieurs stratégies sont présentement utilisées par la Ville pour faire face aux coûts d'immobilisation et de maintien en état de leurs parcs, espaces verts, équipements et infrastructures de loisir :

- Les immobilisations (emprunts, fonds de roulement) ;
- Les budgets d'exploitation ;
- Les subventions (participation publique et privée) ;
- Les partenariats (publics et privés).

Ces stratégies, bien qu'appropriées, et celles dont peut disposer la Ville, se sont avérées insuffisantes dans le passé pour faire face aux défis à relever, engendrant un important retard dans la mise à niveau de certains parcs, équipements sportifs ou récréatifs, et infrastructures de loisir. La capitalisation en équipements et le maintien des actifs par l'entretien des équipements existants et la correction des déficiences fonctionnelles deviennent primordiaux. À cet effet, la création d'un fonds spécial et l'établissement d'une politique de financement de la pérennité des équipements existants et à venir pourraient être des outils de planification appropriés. Précisons que la Ville ajoutait, en avril dernier, à ses outils de financement d'équipements publics, le « Règlement 2022-1482 concernant l'imposition d'une contribution destinée à financer tout ou en partie des dépenses liées à l'ajout, l'agrandissement ou la modification d'infrastructures ou d'équipements municipaux ».

L'élaboration du plan directeur des parcs, espaces verts et infrastructures de la ville de Chambly fait état de nombreux investissements au cours des prochaines années. Encore ici, ce sont généralement les budgets d'exploitation, le plan d'immobilisation triennal ou le règlement d'emprunt qui sont utilisés. Le rythme des investissements dépend à la fois de la volonté politique et des opportunités de partenariat avec le milieu qui se présentent.

De plus, la Ville peut faire appel à un mode d'intervention mixte selon lequel la municipalité, par les pouvoirs dont elle dispose, partage les responsabilités de gestion (planification – direction – contrôle) inhérentes à l'offre de services aux citoyens avec un ou des organismes externes à l'appareil municipal. Ce mode d'intervention implique toutefois une relation de « partenariat » où il existe une compatibilité d'objectifs entre l'administration municipale et un ou des organismes du milieu. De manière à renforcer ce mode d'intervention en partenariat avec les acteurs du milieu, elle entend soutenir les réseaux avec lesquels elle collabore, favoriser le développement d'offres de services intégrées et mettre en place des modèles d'interventions efficaces. Soulignons qu'un tel mode de partenariat existe actuellement à Chambly avec notamment : les organismes communautaires, culturels, patrimoniaux, touristiques, sportifs et de plein air de Chambly; le Centre de services scolaire des Patriotes (CSSP); le LHN du Fort-Chambly; le LHN du Canal-de-Chambly; les villes voisines dont Carignan et Richelieu. Cette formule pourrait aussi être élargie à des fournisseurs d'activités de plein air et d'événements.

Enfin, dans sa quête de partenariats, la Ville doit se montrer très opportuniste dans la recherche de financement partagé avec les gouvernements supérieurs. La participation de ces derniers est requise pratiquement pour tout projet d'implantation de nouveaux équipements culturels, communautaires, sportifs et récréatifs ou encore pour l'aménagement des espaces verts et bleus. Encore ici, ces partenariats devront être explorés au maximum. En outre, le complexe aquatique, le centre communautaire multifonctionnel, le parc-nature et les plateaux sportifs pourraient profiter de tels partenariats publics-privés.

7. Bibliographie

Affaires Municipales et Habitation Québec. 2021. « *Décret de la population — 570 MRC de La Vallée-du-Richelieu* ». En ligne : <https://www.mamh.gouv.qc.ca/fileadmin/cartes/mrc/570.pdf>

AQLM. 2020. « *Typologie des parcs* ». En ligne : <https://www.guides-sports-loisirs.ca/projetespaces/typologie-des-parcs/>

Centdegres. 2021. « *Plein air de proximité : 5 leçons à tirer après 12 mois de pandémie* ». En ligne : <https://centdegres.ca/magazine/amenagement/plein-air-de-proximite-5-lecons-12-mois-pandemie/>

CMM. 2019. Observatoire du Grand Montréal — Portraits territoriaux. « *Ville de Chambly* ». Edition 2019. En Ligne : https://cmm.qc.ca/pdf/portraits/Portrait_57005.pdf

Formes. 2020. « *Repenser l'école* ». En ligne : <https://www.formes.ca/architecture/articles/repenser-l-ecole>

Giral, S. 2019. « *Un terrain synthétique pour le foot* ». En ligne : <https://www.sudouest.fr/2019/09/03/un-terrain-synthe-tique-pour-le-foot-6514998-2849.php?nic>

Gouvernement du Québec. 2007. « *Au Québec, on bouge en plein air! Avis sur le plein air* ». En ligne : http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/loisir-sport/Avis-plein-air.pdf

INSPQ. 2008. « *Les substances chimiques des gazons synthétiques extérieurs : un risque pour la santé des utilisateurs ?* ». En ligne : <https://www.inspq.qc.ca/bise/les-substances-chimiques-des-gazons-synthe-tiques-exterieurs-un-risque-pour-la-sante-des-utilisateurs>

ISQ. 2019. « *Population projetée dans les municipalités du Québec, scénario référence (A), 2016-2036* ». En ligne : <https://statistique.quebec.ca/fr/document/projections-de-population-municipalites-500-habitants-et-plus>

ISQ. 2020. « *COVID-19 et saison hivernale : favoriser le transport actif et la pratique d'activités extérieures. Centre de référence sur l'environnement bâti et la santé* ». En ligne : <https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/3090-saison-hivernale-transport-actif-activites-exterieures-covid19.pdf>

ISQ. 2020. « *Projections de population – Municipalités (500 habitants et plus)* ». En ligne : <https://statistique.quebec.ca/fr/document/projections-de-population-municipalites-500-habitants-et-plus>

ISQ. 2021. « *Un aperçu de la situation démographique au Québec en 2020* ». En ligne : <https://statistique.quebec.ca/fr/document/apercu-de-la-situation-demographique-au-quebec-en-2020>

Landscapeforms. Nd. « *GO OutdoorTable* ». En ligne : <https://fr.landscapeforms.com/fr-ca/product/Pages/GO-OutdoorTable.aspx>

La Presse. 2020. « *L'interdiction des rassemblements extérieurs ne fait pas l'unanimité* ». En ligne : <https://www.lapresse.ca/societe/2020-10-08/covid-19/l-interdiction-des-rassemblements-exterieurs-ne-fait-pas-l-unaninite.php>

LCL'Environnement. « *Consultation en développement durable* ». En ligne : <https://lclenvironnement.com/consultation-en-developpement-durable/>

LEDLightingBlog. « *LED Street Light design attentions* ». En ligne : <https://www.eneltec-led.com/LED-Lighting-Blog/led-street-light-design-attentions/>

Le Journal de Chambly. 2019. « *Club cycliste de Chambly : une saison enviable* ». En ligne : <https://www.journaldechambly.com/une-saison-enviable/>

Meeting of the Minds. 2018. « *The Smart Cities Toolkit for SMART Urban Parks* ». En ligne : <https://meetingoftheminds.org/smart-cities-toolkit-smart-urban-parks-25128>

NRPA. 2020 « *NRPA Field Report, Park and Recreation Agency Performance Benchmarks* ». En ligne : <https://www.nrpa.org/siteassets/nrpa-agency-performance-review.pdf>

OMS. 2010. « *Recommandations mondiales sur l'activité physique pour la santé* » En ligne : https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/44436/9789242599978_fre.pdf?ua=1

Park People. 2020. « *Les parcs face à la COVID-19 : les faits saillants de nos enquêtes nationales* ». En ligne : <https://parkpeople.ca/2020/07/16/les-parcs-face-a-la-covid-19-les-faits-saillants-de-nos-enquetes-nationales/?lang=fr>

ParkourVisions. Nd. « *Creative built spaces for parkour & urban play* ». En ligne : <https://parkourvisions.org/design>

Pecikoza, V. 2019. « *Smart Solar Bench A small part of a Smart City puzzle* ». LinkedIn. En ligne : <https://www.linkedin.com/pulse/smart-solar-bench-small-part-city-puzzle-vojislav-pecikoza/>

Québec Yachting. « *L'association des plaisanciers du port de plaisance de Lachine s'adresse aux tribunaux pour surseoir à la décision de la ville de Montréal de fermer la plus grande marina du Québec* ». En ligne : <https://www.quebecyachting.ca/2020/evenements-et-regates/retour-sur-des-evenements/lassociation-des-plaisanciers-du-port-de-plaisance-de-lachine-sadresse-aux-tribunaux-pour-surseoir-a-la-decision-de-la-ville-de-montreal-de-fermer-la-plus-grande-marina-du-quebec/>

Radio-Canada. 2020. « *Un bassin multifonctionnel extérieur pour Masson-Angers ?* ». En ligne : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1494850/bassin-multifonctionnel-exterieur-masson-angers-piscine-aquatique-gatineau-conseil>

Reuters. 2020. « *Beaches, parks busy as Europe heat wave and U.S spring test new coronavirus rules* ». En ligne : <https://www.reuters.com/news/picture/beaches-parks-busy-as-europe-heat-wave-a-idUSKBN22T0OA>

Statistique Canada. 2016. Profil du recensement « *Ville de Chambly et La Vallée-du-Richelieu, Municipalité régionale de comté* ». En ligne : <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=F&Geo1=CSD&Code1=2457005&Geo2=CD&Code2=2457&SearchText=&SearchType=Begins&SearchPR=01&B1=Families,%20households%20and%20marital%20status&TABID=1&type=1>

Statistique Canada. 2016. Profil du recensement « *Québec et Canada* ». En ligne : <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=F&Geo1=PR&Code1=24&Geo2=PR&Code2=01&SearchText=&SearchType=Begins&SearchPR=01&B1=Families,%20households%20and%20marital%20status&TABID=1&type=1>

Statistique Canada. 2019. « *Estimations démographiques annuelles : Canada, provinces et territoires, 2019.* » En
Tourisme Montérégie. 2021. « *Piste cyclable du Lieu historique national du Canal-de-Chambly* ». En ligne : <https://www.tourisme-monteregie.qc.ca/en/route/chambly-canal-national-historic-site-bicycle-path/?season=summer>

Tourisme Montérégie. 2021. « *Lieu historique du Canal-de-Chambly* ». En ligne : <https://www.tourisme-monteregie.qc.ca/membre/lieu-historique-national-du-canal-de-chambly/?season=summer>
En ligne : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/91-215-x/2019001/sec2-fra.htm>

Trekfit. Nd. « *Réalisations* ». En ligne : <https://trekfit.ca/fr/parks-gallery>

UNESCO. 2021. « *Déclaration de principes éthiques en rapport avec le changement climatique* ». En ligne : <https://fr.unesco.org/themes/%C3%A9thique-sciences-technologies/principes-ethiques>

Ville de Chambly. 2018. « *A propos de Chambly* ». En ligne : <https://www.ville.chambly.qc.ca/municipalite-ville-de-chambly/a-propos-de-chambly/> (consulté le 10 mai)

Ville de Chambly. 2018. « *Répertoire des organismes sportifs et de plein air* ». En ligne : <https://www.ville.chambly.qc.ca/sports-et-loisirs-2/repertoire-organismes-sportifs-plein-air/>

Ville de Chambly. 2018. « *Profil* ». En ligne : <https://www.ville.chambly.qc.ca/developpement-economique/profil/>

Ville de Chambly. 2018. « *Industriel* ». En ligne : <https://www.ville.chambly.qc.ca/developpement-economique/industriel/>

Ville de Chambly. 2018. « *Parc-Nature — De grands projets pour Chambly* ». En ligne : <https://www.ville.chambly.qc.ca/parc-nature/>

Ville de Chambly. 2018. « *Histoire et patrimoine* ». En ligne : <https://www.ville.chambly.qc.ca/liens-utiles-ville-de-chambly/culture-patrimoine/histoire-patrimoine/>

Ville de Chambly. 2018. « *Bandes et pistes cyclables* ». En ligne <https://www.ville.chambly.qc.ca/sports-et-loisirs-2/sites-activites/bandes-et-pistes-cyclables/>

Ville de Sainte-Catherine. « *Projets et consultations — Parc Francis-Xavier-Fontaine* ». En ligne : <https://www.ville.sainte-catherine.qc.ca/ville/grandsprojets/parc-francis-xavier-fontaine/>

Annexe A

Rapport-synthèse des trois activités consultatives

aecom.com

Rapport synthèse des trois activités consultatives

Plan directeur des parcs, espaces verts, plateaux
sportifs et infrastructures de la Ville de Chambly



Équipe de projet

AECOM

Serge Poitras, chargé de projet, architecte paysagiste et urbaniste

Tristan Gagnon, urbaniste et designer urbain

Rim Abdallah, urbaniste-stagiaire et designer urbain

Myriam Lapierre, architecte paysagiste

Isabelle Lacasse, architecte paysagiste

Josée Moreau, adjointe de projets

Avec la collaboration de :

Ville de Chambly

Sabrina Blain, directrice — Service Loisirs et culture

Sophie Martel, directrice adjointe — Service Loisirs et culture

Frédéric Turgeon, régie infrastructure et parcs

Vicky St-Onge, régisseuse famille jeunesse

Luc Martel, régisseur sport et plein air

Kim Robert, régisseuse art et patrimoine

Nadine Mercier, agente à la programmation (culture)

Samuel Routhier, agent à la programmation et logistique (équipements et parcs)

Paméla Deslauriers, responsable de la bibliothèque

Marjolaine Matte, régisseuse pôle culturel

Marie-Hélène Latreille, conseillère en communication

Mélanie Gaboury, secrétaire

Institut du Nouveau Monde

Nathalie Francès, chargée de projet

Marianik Gagnon, conseillère principale et coordonnatrice en participation publique

Élisabeth Fluet-Asselin, agente de projet

Benjamin Lecouffe, agent de projet

Alexander Nizhelski, chargé de projet

Table des matières

1	Mise en contexte.....	5
1.1	Le Plan directeur des parcs, espaces verts, plateaux sportifs et infrastructures.....	5
2	Les trois activités consultatives.....	6
2.1	Le sondage en ligne	6
2.2	La consultation auprès des organismes à but non lucratif reconnus par la Ville.....	7
2.3	Le colloque virtuel auprès de la population, incluant les membres des Tables consultatives en loisirs	8
3	Résultats des activités consultatives	9
3.1	Les faits saillants du sondage en ligne	9
3.1.1	Équipements sportifs et de loisirs	12
3.1.2	Équipements et bâtiments culturels, communautaires et touristiques	14
3.1.3	Appréciation générale des parcs, équipements et infrastructures	16
3.2	Les enjeux : préoccupations des acteurs et des citoyens	18
3.2.1	Accessibilité.....	18
3.2.2	Équipements sportifs	18
3.2.3	Équipements récréatifs et de loisirs	19
3.2.4	Équipements culturels, communautaires et touristiques	19
3.2.5	Équipements de support.....	20
3.2.6	Autres aspects	20
3.3	Les souhaits et besoins	21
3.3.1	Les priorités d'investissement	21
3.3.2	Les souhaits et besoins exprimés lors des consultations.....	22
3.3.3	Les valeurs et approches à privilégier.....	23
4	Conclusion	25

Liste des tableaux

Tableau 1	Liste des organismes et volets	8
Tableau 2	Appréciation générale des parcs et espaces verts de Chambly	16
Tableau 3	Appréciation d'ensemble des équipements sportifs ou de loisirs fréquentés	17
Tableau 4	Appréciation d'ensemble des équipements culturels, communautaires et touristiques fréquentés.....	17
Tableau 5	Les principaux souhaits et besoins des acteurs et citoyens lors des consultations publiques	22

Liste des figures

Figure 1	La répartition des groupes d'âge des adultes des ménages de Chambly	7
Figure 2	La répartition des 20 parcs et espaces verts les plus fréquentés (trois parcs choisis par répondant) (n=597)	10
Figure 3	Parcs et espaces verts de la Ville de Chambly	11
Figure 4	Les types d'équipements sportifs ou de loisirs les plus fréquentés en période estivale (n=503)	12
Figure 5	Les types d'équipements sportifs ou de loisirs les plus fréquentés en période hivernale. (n=508)	13
Figure 6	Les équipements sportifs ou de loisirs fréquentés à l'extérieur de la municipalité (n=194)	14
Figure 7	Les endroits les plus fréquentés lors des sorties en plein air (n=561)	14
Figure 8	Les équipements et bâtiments culturels, communautaires ou touristiques (intérieur ou extérieur) les plus fréquentés (n=449)	15
Figure 9	Les activités les plus fréquentées lors des installations culturelles, communautaires ou touristiques (n=422)	15
Figure 10	À votre avis, dans quels types d'équipements sportifs et de loisirs la Ville de Chambly devrait-elle investir en priorité ? (n=471)	21
Figure 11	À votre avis, dans quels types d'équipements culturels, communautaires ou touristiques la Ville de Chambly devrait-elle investir en priorité ? (n=471)	22
Figure 12	Ce qui compte le plus chez les citoyens lors de leurs activités dans les parcs et espaces verts (n=566)	24

1 Mise en contexte

Le présent document constitue une synthèse des trois (3) premières activités consultatives réalisées dans le cadre de l'élaboration du Plan directeur des parcs, espaces verts, plateaux sportifs et infrastructures de la Ville de Chambly, pour dresser le portrait de la situation et alimenter la phase du diagnostic.

Les résultats des activités consultatives sont présentés en trois volets :

- Les faits saillants du sondage en ligne ;
- Les enjeux : préoccupations des acteurs et citoyens ;
- Les souhaits et besoins.

1.1 Le Plan directeur des parcs, espaces verts, plateaux sportifs et infrastructures

La Ville de Chambly a mandaté la firme AECOM Consultants Inc. afin de réaliser son tout nouveau Plan directeur des parcs, espaces verts, plateaux sportifs et infrastructures. La refonte de cet outil de planification stratégique permettra d'organiser un réseau des parcs, espaces verts, plateaux sportifs et infrastructures de façon optimale afin de répondre aux besoins grandissants des citoyens de la Ville. Ce document est essentiel, car il permet, d'une part, de planifier la revitalisation des parcs, espaces verts, plateaux sportifs et infrastructures existants et d'autre part, de consolider les grandes orientations d'aménagement afin de mieux guider les développements. Le Plan vise ainsi à assurer l'arrimage entre l'offre actuelle et la demande en équipements sportifs, de loisirs, communautaires, culturels et touristiques.

Les objectifs du Plan directeur :

- Guider les choix des différentes parties prenantes à court terme (0-5 ans), moyen terme (5-10 ans) et long terme (10 ans et plus).
- Fournir un diagnostic détaillé, incluant les forces, faiblesses, contraintes et opportunités des parcs, espaces verts, plateaux sportifs et infrastructures, englobant leurs équipements récréatifs et de loisirs.
- Définir une vision authentique à Chambly de manière à établir un développement durable, innovant et inclusif.
- Identifier des orientations d'aménagement selon les besoins et souhaits de la communauté chamblyenne tout en assurant un juste équilibre entre la mise à niveau d'infrastructures vieillissantes et l'implantation de nouveaux équipements demandés.
- Revitaliser l'offre en équipement communautaire, culturel et touristique.
- Élaborer un plan d'action suggérant une estimation des coûts et les stratégies de mise en œuvre et de financement pour la bonification des parcs et espaces verts.

2 Les trois activités consultatives

La Ville de Chambly a demandé que le projet d'élaboration du Plan directeur soit accompagné d'une démarche consultative, et ce, afin de nourrir l'élaboration du diagnostic, de la vision et des scénarios.



Une telle approche, puisque réalisée dès les premières étapes de l'élaboration du Plan directeur, permet d'établir un dialogue avec l'ensemble de la population et des parties prenantes locales. Elle favorise également la participation publique et l'acceptabilité sociale du projet de Plan directeur.

Les trois premières activités consultatives prévues dans le cadre de l'élaboration du Plan directeur sont les suivantes :

- Un sondage auprès des citoyens (18 au 31 mai) ;
- Une consultation auprès des organismes à but non lucratif (OBNL) reconnus par la Ville (2 juin) ;
- Un colloque virtuel auprès de la population, incluant les membres des Tables consultatives en loisirs (14 juin).

Le présent document constitue une synthèse des résultats de ces trois activités consultatives, qui se sont déroulées sur une période de 6 semaines, du 18 mai au 14 juin 2021. Ces trois activités ont été menées avec la collaboration de l'Institut du Nouveau Monde (INM), qui fut responsable de la logistique.

2.1 Le sondage en ligne

Le 18 mai 2021, le Service loisirs et culture de la Ville de Chambly a mis en ligne un sondage visant l'ensemble de sa population afin d'évaluer l'appréciation générale des citoyens sur la disponibilité des installations de loisirs dans la ville, leur aménagement et leurs équipements. Les répondants pouvaient choisir de répondre aux questions liées aux types d'activités qui les intéressaient, soit :

- Parcs et espaces verts (89 % des répondants) ;
- Sports, plein air et loisirs en période estivale (76 % des répondants) ;
- Sports, plein air et loisirs en période hivernale (77 % des répondants) ;
- Installations culturelles, communautaires et touristiques (69 % des répondants).

Cette répartition permettait de donner aux répondants la possibilité de limiter le temps de réponse et de se concentrer sur les aspects les plus importants pour eux. Toutefois, il importe de souligner que cette division du sondage en sections facultatives, complétées par les personnes les plus motivées par types d'activités, peut avoir induit à la hausse les résultats des habitudes de fréquentation, ce dont il faudra tenir compte dans l'analyse des données.

Le sondage a été accessible pour une période de deux (2) semaines, soit du 18 au 30 mai. Les répondants furent invités à considérer les besoins et les souhaits de l'ensemble des personnes au sein de leur ménage, tout en s'assurant qu'une seule personne par ménage réponde aux questions. De plus, il a été demandé aux répondants de ne pas tenir compte des contraintes sanitaires en vigueur.

Le profil des participants est quelque peu différent de la composition de la population de Chambly. Ces données sont donc importantes à prendre en considération en vue de l'interprétation des résultats :

- Au total, 815 répondants ont répondu au questionnaire.
- Les 35 à 44 ans ont une forte représentation, comptant pour près de la moitié (40 %) des répondants, alors que les 65 ans et plus ont plutôt une faible représentation (8 %).

- La participation des jeunes adultes âgés entre 18 et 24 ans est très faible, soit de 4 % des participants seulement, alors que les ~~ânés~~ personnes de 65 ans et plus représentent le double soit, 8 %.
- Les ménages avec enfants représentent 71 % des répondants, alors que les couples sans enfant constituent 20 %.
- Parmi les ménages avec enfants, 69 % des répondants ont des enfants dont l'âge est entre 0 à 12 ans, alors que le reste (31 %) équivaut à la part des adolescents dans les ménages.
- La majorité des répondants du sondage, soit 87 %, fréquentent les parcs et espaces verts de Chambly, au moins 1 à 2 fois par semaine.

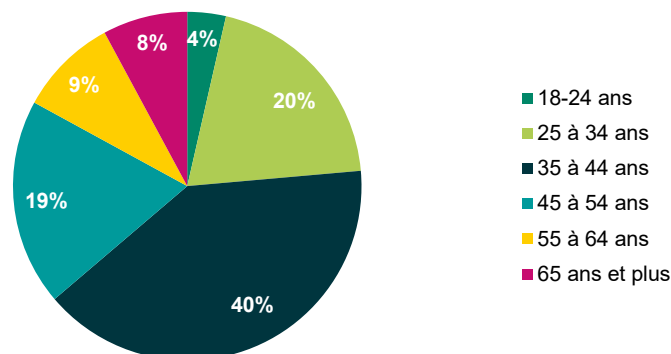


Figure 1 La répartition des participants par groupes d'âge

2.2 La consultation auprès des organismes à but non lucratif reconnus par la Ville

Le mercredi 2 juin 2021, la Ville de Chambly a organisé, en collaboration avec AECOM et l'INM, une première consultation d'une durée de deux heures. Parmi les 61 OBNL locaux reconnus par la Ville, 27 organismes ont participé aux discussions.

Lors de cette activité consultative, les participants furent divisés en quatre (4) sous-groupes de discussion pendant une période d'une (1) heure afin de leur donner la chance de s'exprimer sur les enjeux, les souhaits et la mise en œuvre des quatre (4) thématiques suivantes :

- Infrastructures ;
- Équipements de support ;
- Aménagement et paysage ;
- Accessibilité et inclusion.

Tableau 1 Liste des organismes et volets

Organismes participants	Volets
Aux sources du bassin de Chambly	Communautaire
Carrefour Familial du Richelieu	Communautaire
Centre Amitié Jeunesse Chambly	Communautaire
Centre communautaire l'Entraide Plus	Communautaire
Centre de Bénévolat de la Rive-Sud	Communautaire
Chevaliers de Colomb	Communautaire
Intégration Compétences	Communautaire
La Corne d'abondance	Communautaire
La Maison Simonne-Monet-Chartrand	Communautaire
Marché public de Chambly	Communautaire
POSA/Source des Monts	Communautaire
Association Québec-France Chambly-Vallée-du-Richelieu	Culture
Club de photographie l'Iris de Chambly	Culture
Club d'échecs de Chambly	Culture
Société d'histoire de la seigneurie de Chambly	Culture
Atelier lyrique de Chambly	Culture
Association de baseball amateur de Chambly	Sport et plein air
Association de hockey mineur de Chambly	Sport et plein air
Club cycliste de Chambly	Sport et plein air
Club de gymnastique Gymbly	Sport et plein air
Club de natation de Chambly	Sport et plein air
Club de patinage artistique de Chambly	Sport et plein air
Club de pétanque Les Forts de Chambly	Sport et plein air
Club de pickleball de Chambly	Sport et plein air
Club de soccer Arsenal de Chambly	Sport et plein air
Plein air Chambly	Sport et plein air
Trifort de Chambly	Sport et plein air

Suite à une mise en contexte et une présentation sur la démarche de planification, les participants ont été répartis au sein de quatre sous-groupes à échanger sur les enjeux actuels et futurs, sur les souhaits en matière d'aménagements et d'équipements, et sur la mise en œuvre des pistes de solutions.

Chacun des sous-groupes de discussion intégrait des membres de différents organismes, de façon à faciliter l'atteinte de consensus et à sensibiliser les parties aux différentes réalités que vivent les organismes. Au total, 7 représentants d'organismes culturels, 18 représentants d'organismes communautaires et 18 représentants d'organismes en sports et plein air se sont inscrits à la soirée.

2.3 Le colloque virtuel auprès de la population, incluant les membres des Tables consultatives en loisirs

Suite à l'annulation de la plage horaire initialement prévue le samedi 5 juin en raison d'une trop faible participation, la Ville de Chambly a procédé à la tenue du colloque virtuel auprès de l'ensemble de la population de Chambly le lundi 14 juin 2021. Un total de 16 citoyens furent inscrits, de même que 8 représentants des tables consultatives municipales suivantes :

- Famille, aînés, jeunesse et vie communautaire ;
- Sports et plein air ;
- Culture, histoire, patrimoine et toponymie.

En s'inscrivant au colloque virtuel, les citoyens ont eu l'occasion de cibler deux thèmes qui les intéressaient le plus parmi ceux proposés, en vue des ateliers de discussion qui se sont déroulés sur les enjeux et les pistes de solutions concernant :

- Parcs et espaces verts (1 de 2) ;
- Parcs et espaces verts (2 de 2) ;
- Culture, tourisme et communautaire ;
- Sports, plein air et récréation.

L'animation ainsi que la prise de notes au sein des groupes de discussion ont été prises en charge par les membres de l'INM, qui incitaient les participants à aborder les **enjeux** propres à leur thématique ainsi que les **pistes de solution**, notamment en matière d'accessibilité et d'inclusion, d'horaires et de fréquentation, d'offre en équipements, d'aménagements et de confort des équipements et installations.

3 Résultats des activités consultatives

3.1 Les faits saillants du sondage en ligne

Parmi les 65 parcs et espaces verts de la Ville de Chambly, la figure 2 ci-après présente les vingt (20) parcs et espaces verts les plus fréquentés par les répondants au sondage. Sans surprise, le lieu historique national du Fort-Chambly occupe la première position, en raison de sa grande valeur patrimoniale et de son emplacement privilégié aux abords du bassin de Chambly. En second rang se trouve le parc des Patriotes, plus récemment aménagé. Sa popularité peut s'expliquer par les multiples équipements récréatifs et sportifs qu'il propose (modules de jeux pour enfants, jeu d'eau, terrains de soccer, terrain de basketball, etc.), de même que sa proximité avec l'École Madeleine-Brousseau et son positionnement au sein d'un important secteur résidentiel. Le parc Fonrouge, qui comprend le territoire du futur parc-nature, occupe la troisième place du classement, avec sa patinoire à bandes, son aire de stationnement et son réseau de sentiers pour la marche, le fatbike et le ski de fond.

Plusieurs parcs de voisinage ont également été listés parmi les lieux les plus fréquentés, tels que le parc Adam, Akilas-Maynard, Duvernay, de Gentilly, Parkwood et du Tisserand. Leur proximité et leur grande accessibilité favorisent grandement leur fréquentation au quotidien. Les parcs de quartier, tel que le parc Breux, Joseph-Chatelain et Sainte-Marie sont aussi des lieux qui répondent aux besoins des citoyens en termes d'équipements récréatifs, sportifs et de détente.

Parmi les résultats, il est intéressant de noter que les parcs les plus fréquentés ne sont pas nécessairement ceux occupant une plus grande superficie. À titre d'exemple, les parcs Gilles-Villeneuve et Robert-Lebel, qui constituent deux des trois parcs municipaux de Chambly, arrivent respectivement en douzième et en vingtième position des parcs les plus fréquentés par les répondants. Ce constat peut être attribué au fait que ces deux grands parcs sont surtout dotés d'équipements spécialisés pour les sports de groupe.

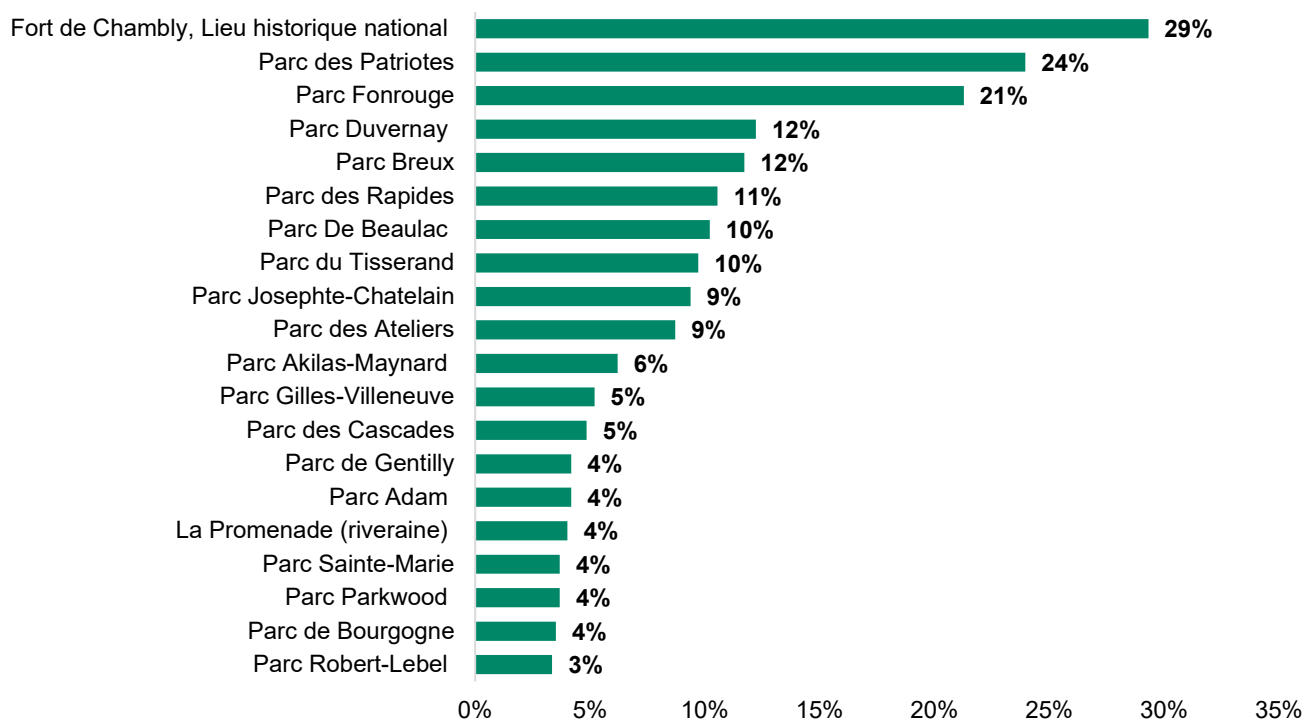
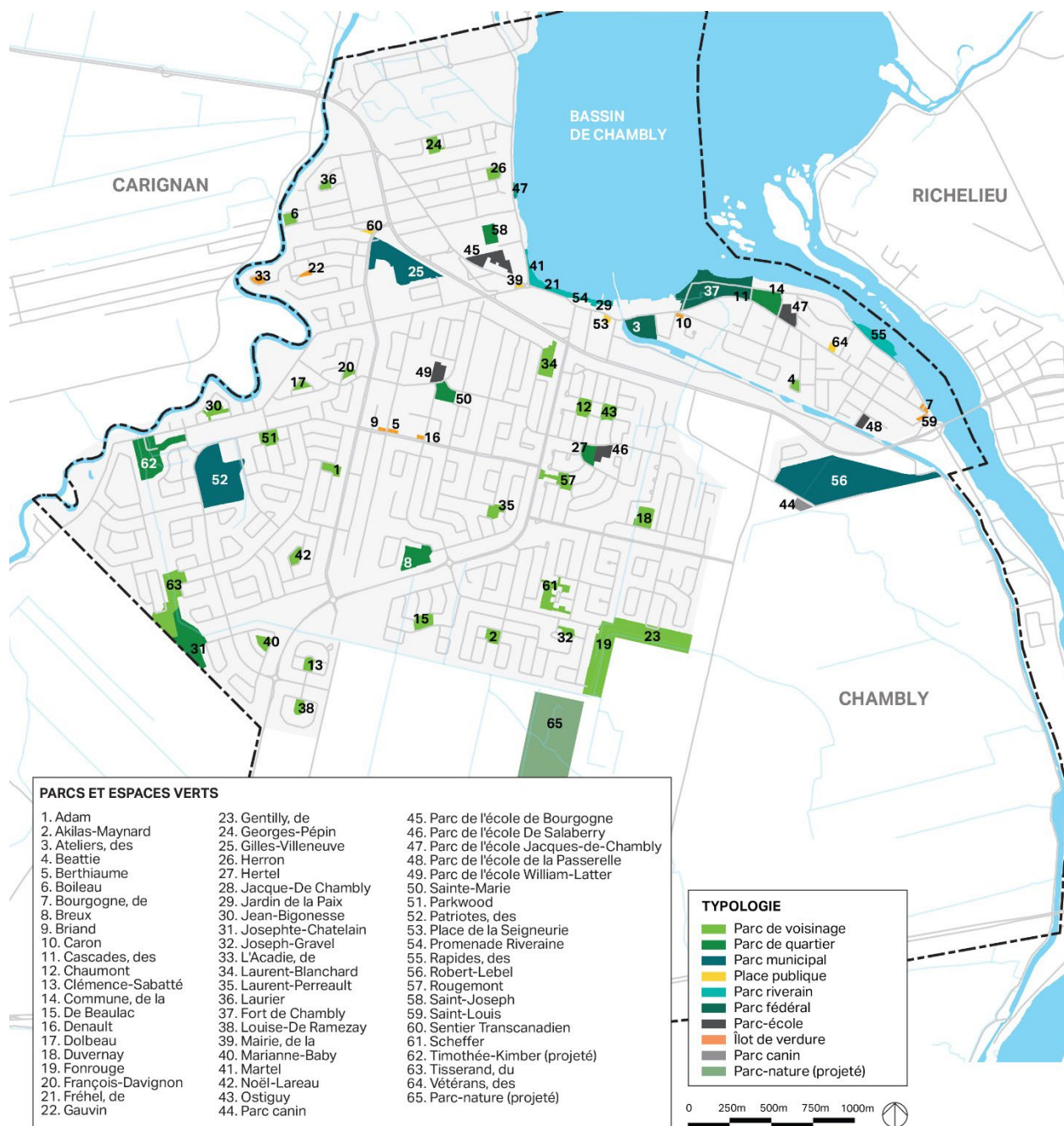


Figure 2 La répartition des 20 parcs et espaces verts les plus fréquentés (trois parcs choisis par répondant)



Source : AECOM, 2021.

Figure 3 Parcs et espaces verts de la Ville de Chambly

3.1.1 Équipements sportifs et de loisirs

En période estivale

Le vélo a la cote à Chambly. Les trois quarts des répondants placent le réseau de pistes cyclables parmi les trois types d'équipements sportifs ou de loisirs les plus fréquentés en période estivale (figure 4). Selon les résultats du sondage, les répondants accordent également une grande importance à la fréquentation des modules de jeux pour enfants (51 %) et des jeux d'eau (42 %). Tous les équipements aquatiques, soit les jeux d'eau, le centre aquatique de Chambly et la piscine extérieure font partie des dix (10) équipements sportifs et de loisirs les plus fréquentés durant la période estivale par les répondants (figure 4).

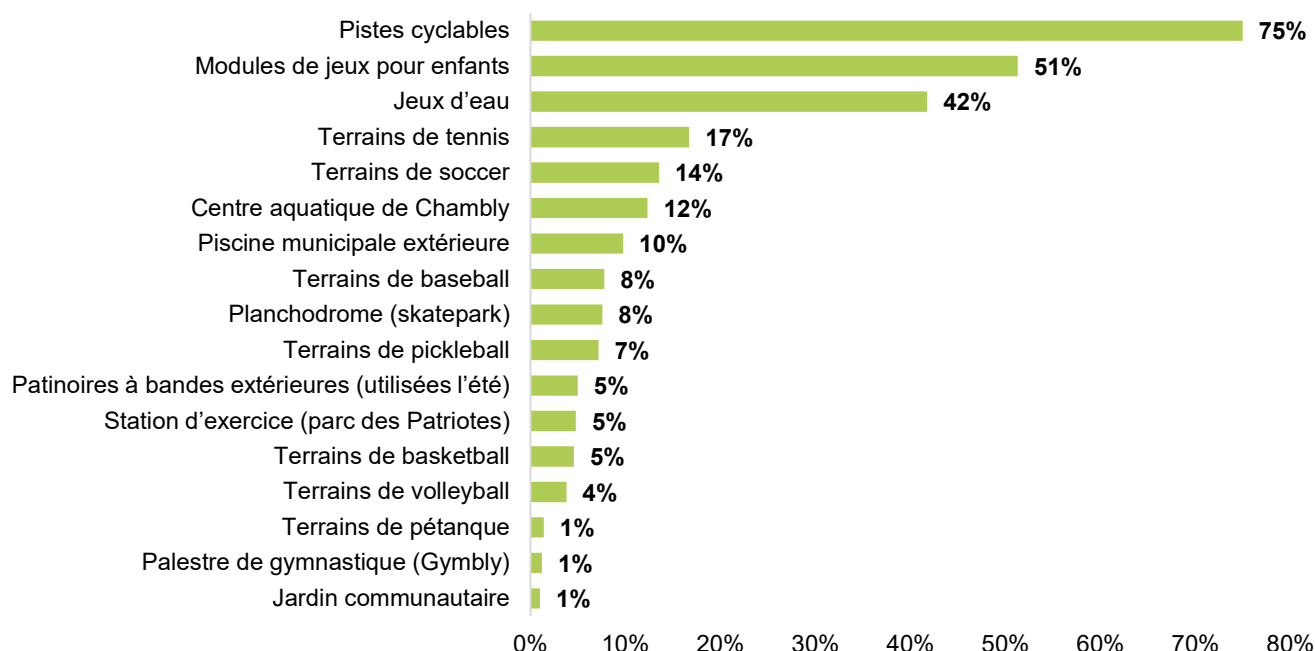


Figure 4 Les types d'équipements sportifs ou de loisirs les plus fréquentés en période estivale

En période hivernale

Les résultats du sondage démontrent que la pratique sportive durant l'hiver est tout de même importante pour les citoyens de Chambly. Les types d'équipements de loisirs les plus fréquentés, selon les répondants au sondage, sont les buttes à glisser (59 %), les grandes patinoires extérieures municipales, celles du canal et du parc Robert-Lebel (40 %) et les sentiers polyvalents (34 %) (figure 5).

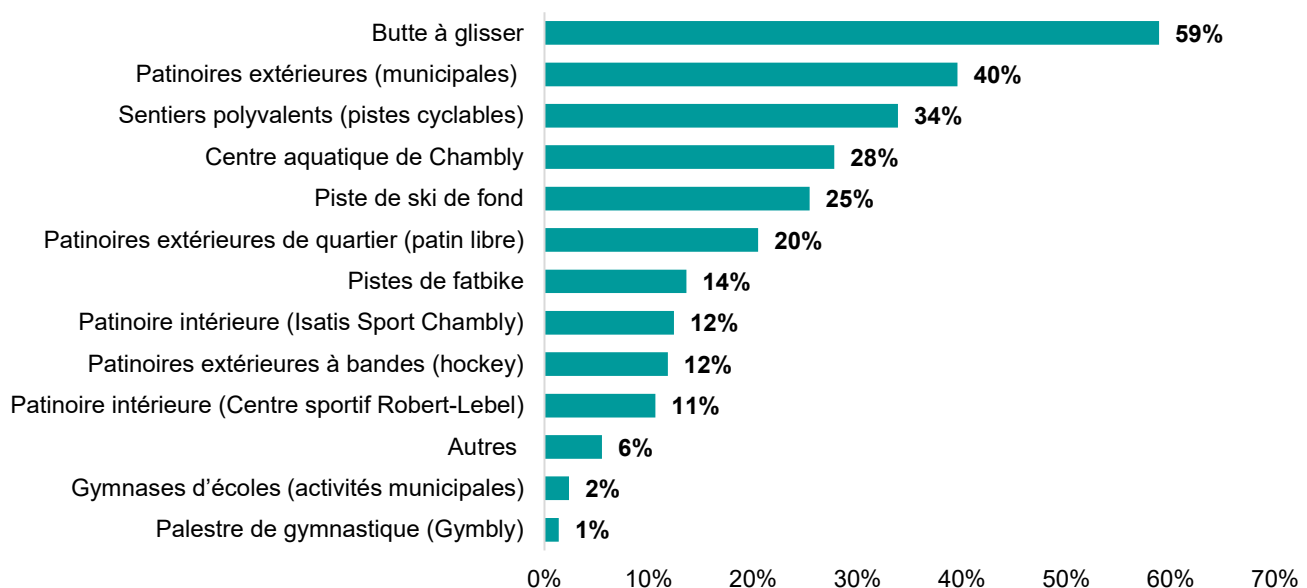


Figure 5 Les types d'équipements sportifs ou de loisirs les plus fréquentés en période hivernale. (Les patinoires extérieures municipales font référence aux patinoires du canal et de l'anneau de glace au parc Robert-Lebel.)

À l'extérieur de Chambly

Bien que 64 % des répondants aient mentionné ne pas utiliser de façon régulière des équipements sportifs ou de loisirs à l'extérieur de la municipalité, le tiers des participants, soit 32 % ont répondu « oui » à l'utilisation d'équipements en dehors de Chambly. Les données présentées à la figure 6 démontrent que les citoyens fréquentant des équipements à l'extérieur de la municipalité utilisent principalement des sentiers de marche (58 %), des buttes à glisser (19 %), et d'autres types d'équipements (37 %), parmi lesquels :

- Pistes de vélo de montagne, *pumptrack*, BMX, *pumptrail* ;
- Sentiers polyvalents (randonnées pédestres, raquettes, chiens permis) ;
- Piste de ski de fond et ski alpin, patinoire extérieure réfrigérée ;
- Installations sportives extérieures et piste d'athlétisme ;
- Plage, parc nature, camping ;
- Terrains de soccer synthétiques, basketball intérieur et terrains de badminton.

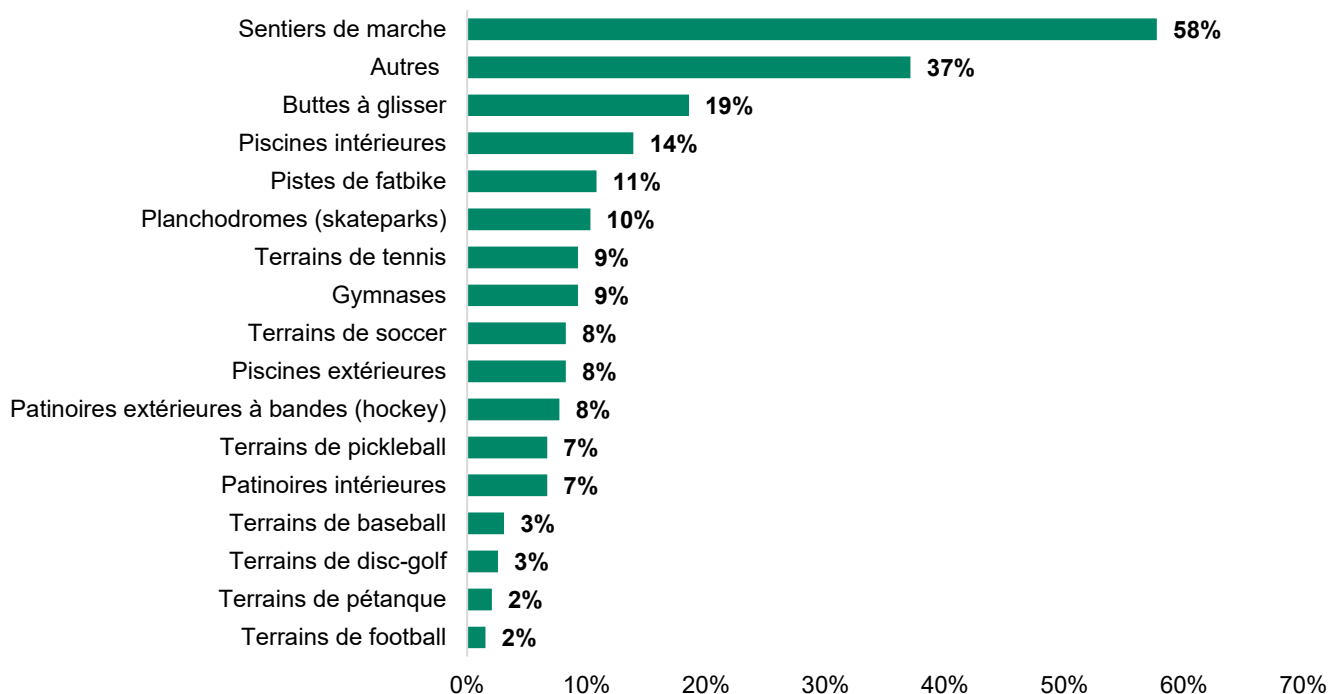


Figure 6 Les équipements sportifs ou de loisirs fréquentés à l'extérieur de la municipalité

Sorties en plein air à Chambly

Une part importante des répondants soulignent le réseau cyclable municipal (77 %) et le boisé du Parc Fonrouge (64 %). Bien que l'engouement soit moindre pour la Promenade Samuel-De Champlain (22 %), le Centre nautique Gervais-Désourdy (19 %) et le quai pour embarcations légères sur la rue Martel (18 %) (figure 7), il permettent de profiter du plan d'eau soit par la promenade ou par des équipements nautiques.

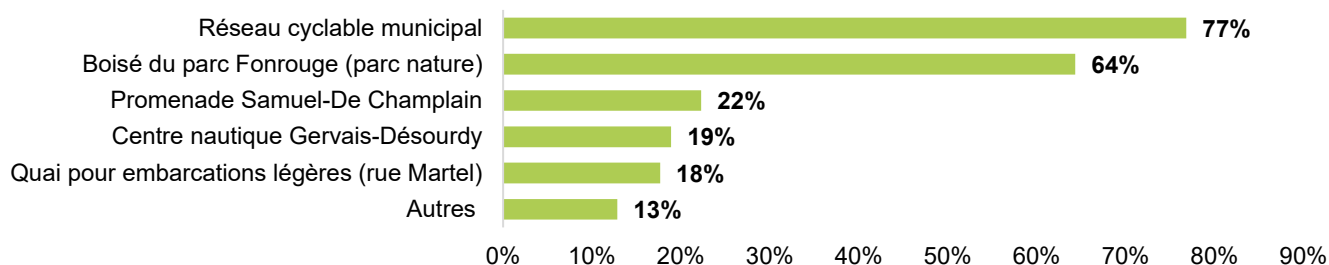


Figure 7 Les endroits les plus fréquentés lors des sorties en plein air

3.1.2 Équipements et bâtiments culturels, communautaires et touristiques

Il est à noter que l'extraction des données du sondage par groupe d'âge démontre que les répondants de 65 ans et plus ont été les plus nombreux à s'intéresser aux types d'installations culturelles, communautaires et touristiques.

La bibliothèque municipale de Chambly est le bâtiment communautaire et culturel le plus fréquenté, soit à 82 %, selon les résultats du sondage (figure 10). Le niveau de fréquentation des autres équipements se trouve nettement inférieur à celui de la bibliothèque municipale. La bibliothèque est l'institution culturelle la plus fréquentée au Québec, devant les cinémas, les musées et les salles de spectacles. Ouverte à l'année et attirant des clientèles de tous âges, la nouvelle bibliothèque était aussi très attendue vu l'état de désuétude de sa localisation antérieure.

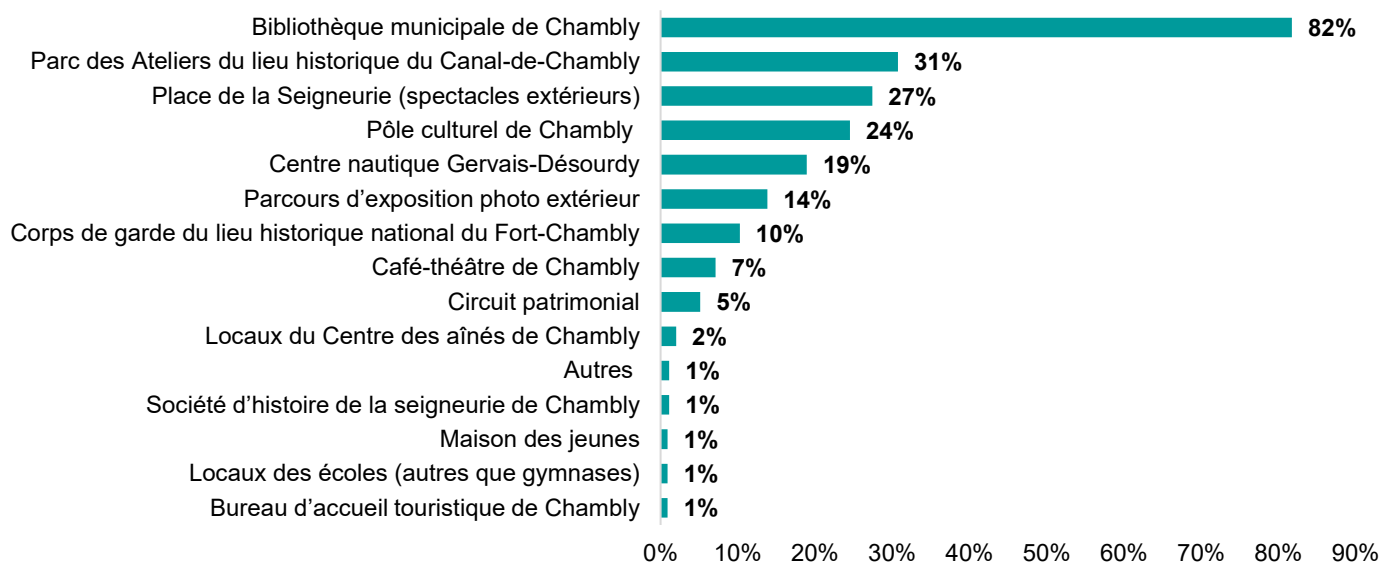


Figure 8 Les équipements et bâtiments culturels, communautaires ou touristiques (intérieur ou extérieur) les plus fréquentés

Activités les plus recherchées

Plus de la moitié des répondants au sondage fréquentent les installations culturelles, communautaires et touristiques lorsqu'il y a des spectacles extérieurs (66 %) (figure 9). De plus, 46 % des répondants fréquentent ces installations lors des événements culturels (46 %), alors que 43 % d'entre eux s'y intéressent pour des activités de détente, 33 % pour des spectacles en salle et 26 % pour des activités de socialisation.

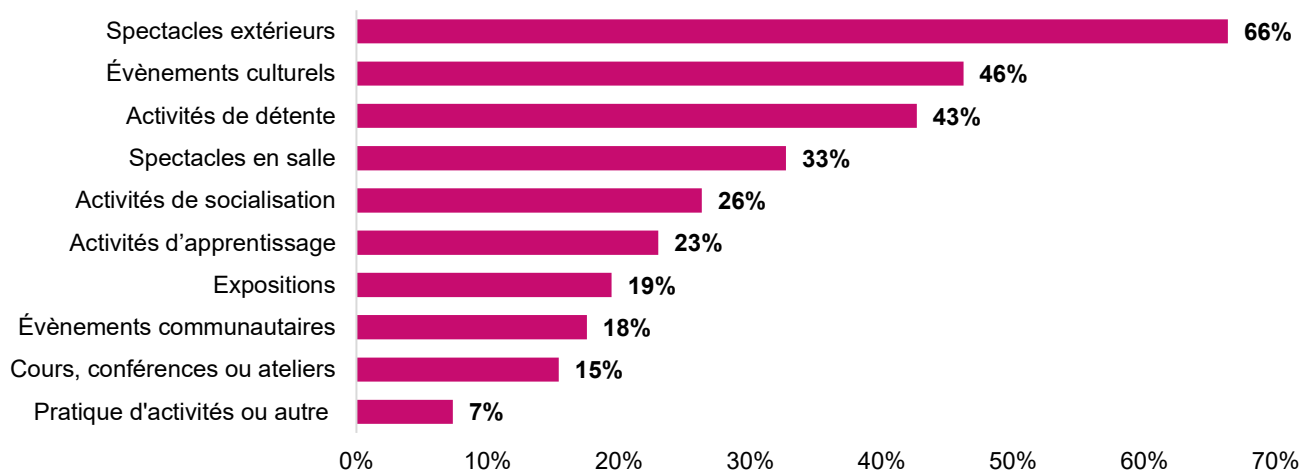


Figure 9 Les activités les plus fréquentées dans les installations culturelles, communautaires ou touristiques

3.1.3 Appréciation générale des parcs, équipements et infrastructures

Dans le sondage en ligne, les répondants furent questionnés sur leur appréciation de différents aspects au sein des parcs et espaces verts, des équipements sportifs et de loisirs, et des équipements culturels, communautaires et touristiques.

L'appréciation d'ensemble de ces différents volets est satisfaisante chez la majorité des répondants du sondage. Cependant, la satisfaction des répondants quant aux équipements de support (bancs, abris, toilettes, fontaines à boire, stationnements, supports à vélos) est moindre, et ce, tant au sein des parcs que des équipements sportifs, de loisirs, communautaires, culturels et touristiques.

Le tableau 2.1 suivant permet d'illustrer ce constat pour le volet spécifique aux parcs et espaces verts. On y voit que 51 % des répondants indiquent être peu ou pas du tout satisfaits des équipements de support. Une attention particulière est également à apporter à l'accessibilité universelle (56 % de satisfaction).

Tableau 2 Appréciation générale des parcs et espaces verts de Chambly

Appréciation d'ensemble des parcs et espaces verts de Chambly (n=539)	Très satisfaisant	Satisfaisant	Peu satisfaisant	Pas du tout satisfaisant	Ne me concerne pas
Accessibilité de l'information (touristique, histoire et patrimoine, etc.)	23 %	65 %	7 %	1 %	5 %
Accessibilité universelle (personne à mobilité réduite, poussettes, etc.)	13 %	43 %	6 %	1 %	37 %
Affichage adéquat (information et sécurité)	17 %	70 %	10 %	1 %	3 %
Beauté naturelle des lieux/paysage	32 %	60 %	7 %	1 %	0 %
Présence d'équipements de support adéquats (abris, toilettes, fontaines à boire, stationnements, supports à vélos)	6 %	42 %	43 %	8 %	0 %
Présence de sentiers adéquats	14 %	62 %	20 %	3 %	1 %
Proximité depuis ma résidence ou les lieux que je fréquente	41 %	49 %	7 %	3 %	0 %
Qualité de l'entretien	18 %	64 %	16 %	3 %	0 %
Qualité des aménagements paysagers	17 %	66 %	15 %	1 %	0 %
Qualité des équipements (modules de jeux, jeux d'eau et autres)	14 %	54 %	15 %	4 %	12 %
Qualité du mobilier (bancs, balançoires, tables de pique-nique, etc.)	12 %	56 %	26 %	4 %	1 %
Sentiment de sécurité	39 %	56 %	5 %	1 %	1 %

Pour ce qui est des équipements sportifs ou récréatifs (tableau 2.2), bien que l'appréciation générale soit positive, il est possible d'améliorer leur disponibilité, leur confort et commodité ainsi que les équipements de support et le service à la clientèle. Une attention particulière est également à apporter aux chalets de service (49 % de satisfaction).

Tableau 3 Appréciation d'ensemble des équipements sportifs ou de loisirs fréquentés

Appréciation des équipements sportifs ou de loisirs	Très satisfaisant	Satisfaisant	Peu satisfaisant	Pas du tout satisfaisant	Ne me concerne pas ou ne s'applique pas
Chalet de service	7 %	43 %	6 %	1 %	43 %
Confort et commodité des installations	8 %	62 %	8 %	1 %	21 %
Disponibilité des équipements	7 %	55 %	12 %	1 %	25 %
Équipements de support (bancs, abris, toilettes, fontaines à boire, stationnements, supports à vélos)	6 %	55 %	25 %	4 %	9 %
Facilité d'accès	20 %	67 %	3 %	1 %	8 %
Heures d'ouverture	17 %	63 %	8 %	1 %	11 %
Présence d'un affichage adéquat (information et sécurité)	16 %	67 %	7 %	0 %	10 %
Qualité de l'entretien	16 %	67 %	8 %	0 %	8 %
Qualité des infrastructures	14 %	69 %	8 %	1 %	8 %
Service à la clientèle	10 %	51 %	7 %	1 %	33 %

Pour ce qui est des équipements culturels, communautaires et touristiques (tableau 2.3), leur appréciation est élevée et peut s'expliquer par le fait que plusieurs organismes communautaires ont leur propre local. Toutefois, le manque de locaux pour des rencontres, conférences, activités de loisirs, cours et ateliers est ressorti dans la question portant sur les investissements souhaités et dans les discussions et commentaires émis.

Tableau 4 Appréciation d'ensemble des équipements culturels, communautaires et touristiques fréquentés

Appréciation des équipements culturel, communautaire et touristique	Très satisfaisant	Satisfaisant	Peu satisfaisant	Pas du tout satisfaisant	Ne me concerne pas ou ne s'applique pas
Heures d'ouverture	17 %	66 %	10 %	1 %	6 %
Facilité d'accès	31 %	61 %	3 %	0 %	6 %
Disponibilité des équipements	18 %	66 %	4 %	1 %	10 %
Qualité des infrastructures	27 %	64 %	4 %	0 %	4 %
Qualité de l'entretien	26 %	63 %	4 %	0 %	6 %
Service à la clientèle	27 %	57 %	3 %	0 %	13 %
Confort et commodité des installations	26 %	62 %	5 %	0.47%	7 %
Équipements de support (toilettes, stationnements, supports à vélos, etc.)	21 %	51 %	17 %	3 %	7 %
Présence d'un affichage adéquat	25 %	62 %	5 %	1 %	8 %

3.2 Les enjeux : préoccupations des acteurs et des citoyens

La présente section permet de dégager les faits saillants des trois activités consultatives selon les principales thématiques, soit :

- L'accessibilité ;
- Les équipements sportifs ;
- Les équipements récréatifs et de loisirs ;
- Les équipements culturels, communautaires et touristiques ;
- Les équipements de support ;
- Les autres aspects.

3.2.1 Accessibilité

De façon générale, la question de l'accessibilité a été citée maintes fois, tant au sujet de l'accessibilité universelle qu'à l'accès physique aux plateaux sportifs et récréatifs lié aux horaires.

Accessibilité physique et universelle

Les participants mettent en lumière l'enjeu de l'accessibilité aux modules de jeux dans les parcs pour les jeunes enfants, qui serait difficile en raison de la désuétude de certains équipements. Pour les plus petits, les modules sont très limités, voire quasi inexistant dans certains parcs. De plus, il a été énoncé par plusieurs citoyens qu'il y a un manque d'espaces et d'infrastructures appropriés et dédiés dans les parcs pour les personnes à mobilité réduite.

Le nombre et la qualité des parcours piétonniers constitueraient des préoccupations importantes pour plusieurs participants. En effet, dans le sondage, la moitié des répondants souligne que le fait d'avoir accès à des « sentiers ou pistes plus nombreux, sécuritaires et accessibles » leur permettrait d'apprécier davantage les parcs et espaces verts de Chambly dans le cadre de leurs sorties en plein air. À titre d'exemple, avec ses nombreux sentiers boisés en milieu naturel, le parc Fonrouge suscite beaucoup d'intérêt, mais son accessibilité est limitée par des enjeux de cohabitation d'usages, par le fait que son entrée se trouve à l'écart des importants axes de circulation et par le nombre insuffisant de stationnements qu'on y trouve.

Flexibilité des horaires

De nombreux plateaux sportifs se trouvent de plus en plus sollicités en raison d'une demande accrue dans la pratique et l'utilisation de différents sports. Parmi ceux qui souffrent le plus de cette problématique, on compte : le pickleball extérieur sur les patinoires à bande, les heures de glaces (enjeu de cohabitation entre le hockey et le patinage artistique) et le manque de couloirs de nage libre pour la natation. De plus, les heures d'ouverture de la bibliothèque et la disponibilité des locaux ont été évoquées comme problématiques lors des discussions. Les horaires pourraient être ajustés pour mieux desservir les besoins des citoyens et des organismes communautaires.

3.2.2 Équipements sportifs

Les préoccupations au niveau des équipements sportifs sont assez diversifiées, et ce, non seulement au niveau des différents groupes d'âge de la population, mais aussi au niveau des différentes pratiques sportives lors des changements de saisons. Les enjeux les plus importants sont présentés ci-dessous.

Piscines et jeux d'eau

Les piscines jouissent d'une popularité relativement forte à Chambly, avec 12 % de répondants du sondage qui fréquentent la piscine intérieure et 10 % qui fréquentent la piscine extérieure (figure 4) en été. Les résultats des activités consultatives suggèrent que l'offre en piscines et jeux d'eau serait insuffisante et ne répondrait plus à la demande croissante des citoyens. Des citoyens ont fait référence au manque de couloirs disponibles au centre

aquatique pour la nage libre ainsi qu'aux dimensions de la piscine de 25 mètres, qui ne conviendraient pas aux besoins. Les citoyens ont également fait référence à la problématique vis-à-vis l'accès aux jeux d'eau qui se trouvent à l'intérieur de l'enceinte de la piscine extérieure, alors qu'il serait préférable qu'elle soit accessible depuis l'extérieur de ce périmètre.

Basketball

Lors de la consultation publique auprès des organismes, certains participants ont souligné la mauvaise répartition et le manque de terrains de basketball. Bien qu'il n'y ait que 5 % (figure 4) des répondants qui fréquentent les terrains de basketball d'après le sondage, les citoyens et organismes ont évoqué le mauvais entretien des filets des paniers.

Pickleball

Le pickleball est un sport de plus en plus populaire à Chambly (7 % des répondants au sondage, figure 4). La demande pour des terrains sécurisés et permanents pour ce sport est ressortie à travers les deux consultations publiques et dans certains commentaires du sondage. Le pickleball est particulièrement prisé chez les aînés ; près de la moitié (47 %) des personnes intéressées par ce sport ont au moins 65 ans, selon les résultats du sondage.

Soccer

Les terrains de soccer (14 %) sont les deuxièmes terrains les plus fréquentés après les terrains de tennis (17 %), d'après les résultats du sondage (figure 4). Certains des terrains de soccer ne seraient plus appropriés pour cette pratique sportive en raison de la mauvaise qualité des surfaces de jeux et des sols sous-terrain. Les terrains des parcs Breux et des Patriotes seraient les plus problématiques, et ce, depuis quelques années. La surutilisation des terrains a également un impact sur leur qualité.

3.2.3 Équipements récréatifs et de loisirs

Les modules de jeux et jeux d'eau sont particulièrement populaires chez les répondants au sondage. 51 % des répondants indiquent avoir fréquenté les modules de jeux pour enfants en période estivale ; alors que 42 % des répondants indiquent avoir fréquenté les jeux d'eau (figure 4) . La possibilité de jouer, de se divertir dans les parcs compte parmi les activités les plus recherchées par les répondants du sondage (figure 12

Des équipements récréatifs pour enfants sont à remplacer en raison de leur désuétude et parfois dû à des problèmes de vandalisme. Les modules de jeux pour enfants des parcs Laurent-Perreault et Scheffer comptent parmi les exemples soulevés. Les citoyens soulignent également la désuétude de certains équipements, l'absence de balançoires doubles bébé-parent, le manque de modules de jeux pour les tout-petits, et le peu d'espaces adaptés aux différents types d'utilisateurs.

3.2.4 Équipements culturels, communautaires et touristiques

Chambly est reconnue pour sa riche histoire et pour ses activités récréatives qui attirent de plus en plus de visiteurs et de touristes. Le manque d'hôtels, de *bed and breakfast* et de kiosques d'accueil a été souligné à plusieurs reprises, lors des consultations avec les représentants d'organismes et avec les citoyens.

Le territoire de Chambly ne dispose que de très peu de locaux communautaires, notamment pour l'utilisation par les organismes à but non lucratif. Les organismes communautaires et culturels se préoccupent du manque d'espaces et des locaux pour la pratique de leurs activités artistiques et créatives nécessitant des équipements spécialisés (équipements de musique, de danse, de photographie, d'atelier de peinture, d'art visuel et multimédia, etc.). Cette carence en locaux restreint donc le développement de ces organismes sur l'ensemble du territoire de la Ville et procure une offre de service incomplète aux citoyens.

3.2.5 Équipements de support

Le manque d'équipements de support est ressorti comme un élément important dans l'ensemble des activités consultatives. Dans les résultats du sondage, plus de 51 % des répondants (tableau 2) se disent peu ou pas satisfaits de ces équipements dans les parcs et espaces verts. De plus, lorsque questionnés sur les types d'aménagements ou d'équipements additionnels les plus importants pour mieux apprécier les parcs et espaces verts, la moitié (51 %) des répondants souligne le mobilier adapté le long des parcours (banc, abris, tables de pique-nique, pergolas, éclairage, etc.). Une proportion importante (35 %) a souligné l'enjeu des « infrastructures d'accueil mieux adaptées (information, toilettes, stationnements) ».

Dans les discussions avec les citoyens et organismes, l'entretien des parcs, la gestion des ordures, le manque d'ombrage, de services sanitaires, d'éclairage durant la nuit, et le besoin en chalets de services et en abris ont été soulevés à maintes reprises. Par ailleurs, des enjeux spécifiques aux stationnements ont été signalés lors des discussions, tels que : la dangerosité du stationnement de Gymbly ; la superficie trop petite du stationnement au parc Fonrouge ; et la difficulté de stationner près du fort Chambly.

Afin d'offrir un plus grand sentiment de sécurité durant les promenades nocturnes ainsi que lors des compétitions sportives sur les terrains extérieurs, les participants aux deux ateliers consultatifs ont souligné des manques au niveau de l'éclairage, notamment dans les pistes de fatbike, dans les parcs, dans les sentiers et les pistes cyclables. De plus, certains ont relevé le manque de signalisation qui indiquerait les procédures à suivre en cas d'urgence ou d'évacuation particulièrement dans les sentiers du parc Fonrouge.

3.2.6 Autres aspects

Végétation et aménagement paysager

Dans l'ensemble des réponses du sondage, les citoyens semblent être relativement satisfaits (82 %) de la qualité des aménagements paysagers (tableau 2). Par ailleurs 31 % des répondants identifient l'aménagement paysager comme amélioration à apporter pour mieux apprécier les parcs et espaces verts.

Lors des consultations publiques, certains parcs tels que les parcs Breux, Bernadette-Laflamme (futur espace à développer), Scheffer, l'ancien Golf (bien qu'il soit de propriété privée) et maints autres, ont été relevés déficients au niveau de l'entretien de la pelouse et des aménagements paysagers.

Nuisances et vandalisme

Les informations au niveau de la nuisance proviennent principalement des séances consultatives et concernent les nuisances sonores provenant des bateaux et motomarines ainsi que les débris jetés dans l'eau.

Des nuisances sonores et du vandalisme deviendraient de plus en plus problématiques au parc Gilles-Villeneuve en soirée, où plusieurs regroupements font beaucoup de bruit sans surveillance.

Des problèmes de vandalisme ont été signalés sur certains modules de jeux pour enfants et à certains endroits, tels qu'au Centre Amitié-Jeunesse de Chambly, et sur les terrains utilisés pour la pratique du pickleball (filets endommagés ou volés).

Chiens et parcs canins

Le manque d'emplacements où les chiens sont permis sans laisse est revenu à plusieurs reprises durant les discussions et dans les commentaires du sondage. Par ailleurs, les citoyens aimeraient que la Ville sensibilise davantage les citoyens sur le maintien de la propreté et la collecte des déjections canines des parcs en installant plus d'affiches dans les parcs, espaces verts et les sentiers pédestres.

3.3 Les souhaits et besoins

Tout au long des étapes de la démarche consultative, les acteurs et les citoyens ont exprimé de manière exhaustive leurs idées, souhaits et besoins en matière de sports et loisirs.

3.3.1 Les priorités d'investissement

Les répondants au sondage ont notamment eu l'occasion de s'exprimer sur les types d'équipements **sportifs et de loisirs** dans lesquels la Ville devrait investir en priorité. Selon les données à la figure 10, la majorité des participants (20 %) souhaiterait que la Ville investisse davantage dans les sentiers de randonnée, alors 9 % des répondants souhaiteraient que la Ville investisse dans des patinoires extérieures réfrigérées et 8 % dans les modules de jeux pour enfants. Bien que ces souhaits et besoins soient très variés, ce sont les équipements et infrastructures pour des activités de plein air qui sont les plus demandés. À titre d'exemple, les sentiers de raquette et pistes de ski de fond suscitent l'intérêt de près du tiers des répondants.

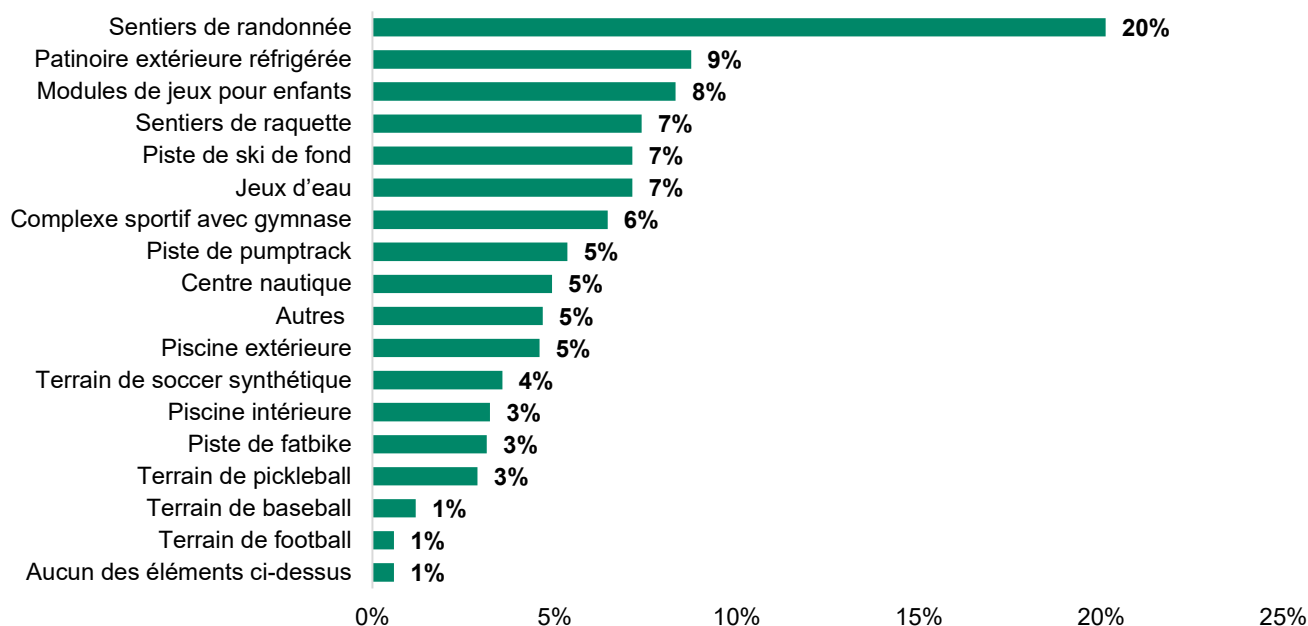


Figure 10 À votre avis, dans quels types d'équipements sportifs et de loisirs la Ville de Chambly devrait-elle investir en priorité ?

Lorsqu'on s'attarde aux types **d'équipements culturels, communautaires ou touristiques** devant faire l'objet d'investissements prioritaires de la part de la Ville, la majorité des répondants (respectivement 21 % et 20 %) voudrait que les espaces et places publics événementiels soient priorisés (figure 11). Il est intéressant de noter que l'addition des réponses sur les deux types de locaux (pour la pratique d'activités artistiques, de loisirs, communautaires ou multifonctionnels) engendre un total de 21 %, suggérant que les investissements dans les locaux en général sont très importants.

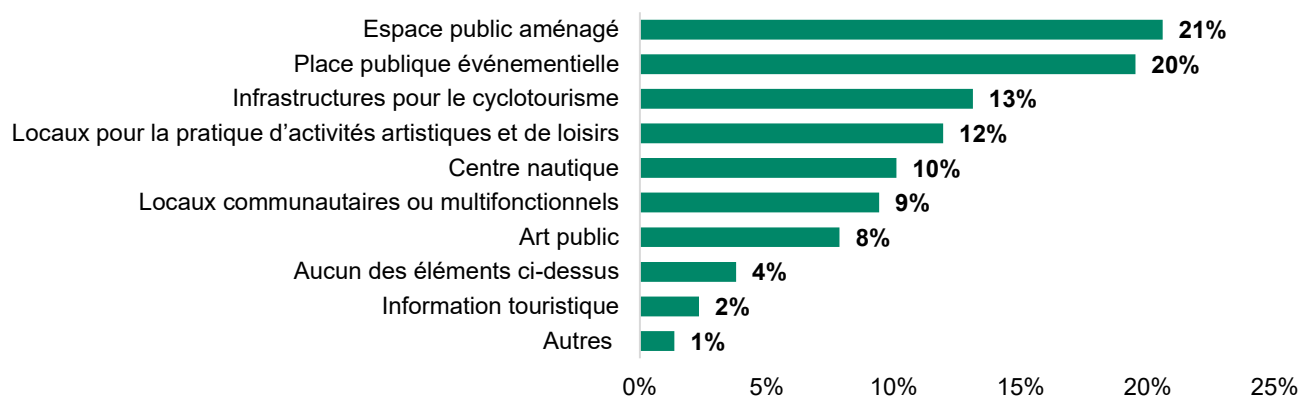


Figure 11 À votre avis, dans quels types d'équipements culturels, communautaires ou touristiques la Ville de Chambly devrait-elle investir en priorité ?

3.3.2 Les souhaits et besoins exprimés lors des consultations

Le tableau ci-dessous résume dans l'ensemble les principaux souhaits et besoins des acteurs et citoyens.

Tableau 5 Les principaux souhaits et besoins des acteurs et citoyens lors des consultations publiques

Aménagements et équipements	Les souhaits et les besoins
Offre en équipements sportifs et récréatifs (locaux, salles, plateaux et terrains sportifs, gymnases, patinoires, etc.)	• Ajouter des terrains synthétiques pour le soccer et rendre disponibles des terrains intérieurs • Bâtir un centre Communautaire. • Bâtir un centre multisport ou un grand gymnase. • Faciliter la location de locaux municipaux. • Prévoir des salles équipées pour de la projection de documents. • Ajouter des jeux d'eau dans les parcs des quartiers moins bien desservis. • Ajouter des balançoires parents-enfants. • Ajouter des terrains de basketball. • Ajouter des patinoires réfrigérées. • Bonifier les infrastructures d'accueil aux alentours de la piscine extérieure. • Construire une piscine de 50 m accessible durant l'hiver. • Améliorer la protection contre les vents au parc canin Josephte-Chatelain surtout l'hiver.
Offre en équipements de support (abris, gradins, supports à vélos, chalets de services, bancs, poubelles, fontaines à boire, stationnements, etc.)	• Améliorer et sécuriser les traverses piétonnes. • Sécuriser les pistes cyclables et maintenir leur déneigement. • Offrir un service de prêt d'équipements, d'outils et de matériaux. • Ajouter des blocs sanitaires. • Ajouter des bornes de recharge pour les vélos à assistance électrique. • Ajouter du stationnement alternatif pour l'accès au boisé Fonrouge. • Ajouter des poubelles et des tables à pique-nique dans les parcs et en bordure des sentiers. • Ajouter plus de toilettes, bancs, abris pour le soleil (ombre) et la pluie dans les parcs. • Et améliorer la gestion des matières résiduelles.

Aménagements et équipements	Les souhaits et les besoins
Aménagement et paysage (qualité du paysage et des aménagements, beauté, architecture, mise en valeur du patrimoine, mobilier adapté, présence d'ombre, sentiment de sécurité, entretien, éclairage, affichage)	• Intégrer plus d'éclairage dans les parcs, dans les sentiers et au long des pistes cyclables. • Aménager plus de sentiers nature et d'hébertisme. • Aménager plus d'espaces pour des jeux libres et non organisés dans les parcs. • Conserver les milieux naturels actuels. • Intégrer plus d'affichage concernant la sécurité et les procédures à suivre en cas d'urgence dans les grands sentiers et parcs. • Intégrer plus d'affichage au niveau de la réglementation. • Faciliter les accès pour les personnes à mobilité réduite. • Augmenter la plantation d'arbres. • Intégrer plus de panneaux d'interprétation de la nature et du patrimoine historique. • Maintenir des expositions de photos dans le Vieux-Chambly.
Offre en accessibilité et inclusion (accessibilité universelle, distances à parcourir, offre et répartition sur le territoire, besoins de différentes clientèles, service à la clientèle, disponibilité de l'information)	• Intégrer plus d'aires de jeux et de mobiliers pour les personnes à mobilité réduite. • Offrir une meilleure accessibilité au bassin de Chambly. • Prévoir des accès directs aux sentiers pour les riverains. • Ajouter des modules d'entraînement adaptés pour tous les âges et pour les personnes à mobilité réduite. • Ajouter des tronçons cyclables entre les lieux d'intérêts, améliorer la connectivité à différents lieux : parc Robert-Lebel, Pôle culturel via la rue Charles-Lemoyne, le pont menant à la Ville de Richelieu, etc. • S'assurer que les terrains de basketball (entre autres à l'école secondaire) soient sécuritaires et réglementaires.
Horaires et fréquentation (disponibilité des lieux, des terrains ou des locaux, heures d'ouverture, achalandages, possibilités de socialisation, enjeux de cohabitation)	• En général, offrir de plus longues heures d'ouverture : heures de glace, corridors d'entraînement en natation (piscine intérieure et extérieure), bibliothèque (surtout en fin de semaine), parcs et espaces verts. • Créer des terrains permanents réservés à la pratique du pickleball. • Construire une piste de <i>pumptrack</i>. • Chapeauter un service de transport des écoles vers la piscine ou les autres infrastructures sportives et culturelles.

D'autres suggestions qui sont moins ressorties mais qui sont non moins intéressantes seront analysées.

3.3.3 Les valeurs et approches à privilégier

Dans la mesure où la Ville tient à concrétiser les souhaits et besoins des citoyens, certaines questions relatives à la vision de planification ont été posées auprès des participants du sondage. Il en ressort des pistes intéressantes :

- 87 % des répondants tiennent à ce que la Ville privilégie dans la planification de ses parcs et équipements une augmentation d'espaces végétalisés plutôt qu'une augmentation d'espaces gazonnés.
- 60 % des participants privilégient toutefois l'intégration d'espaces gazonnés pour activités libres à l'intégration des plateaux sportifs.
- Une forte majorité des répondants (72 %) aurait tendance à favoriser l'intégration des équipements multigénérationnels pour promouvoir la cohabitation des différents groupes d'âge, alors que 28 % des participants préféreraient des équipements spécialisés selon le groupe d'âge.
- Enfin, 70 % des répondants affirment favoriser la dispersion d'équipements sportifs dans plusieurs petits parcs plutôt que la concentration d'équipements dans un ou deux grands pôles.

Les répondants ont aussi été questionnés sur les aspects qui comptent le plus lors de leurs activités dans les parcs et espaces verts. Dans l'ensemble, un peu plus de la moitié des répondants, soit 58 % et 57 %, fréquentent les parcs et espaces verts afin de pouvoir se détendre et de jouer librement (figure 12). Une proportion similaire souhaite pouvoir pique-niquer dans les parcs et espaces verts, alors que les participants accordent une importance un peu moindre à la beauté des lieux, à la pratique des activités ou sports informels et au fait de pouvoir socialiser.

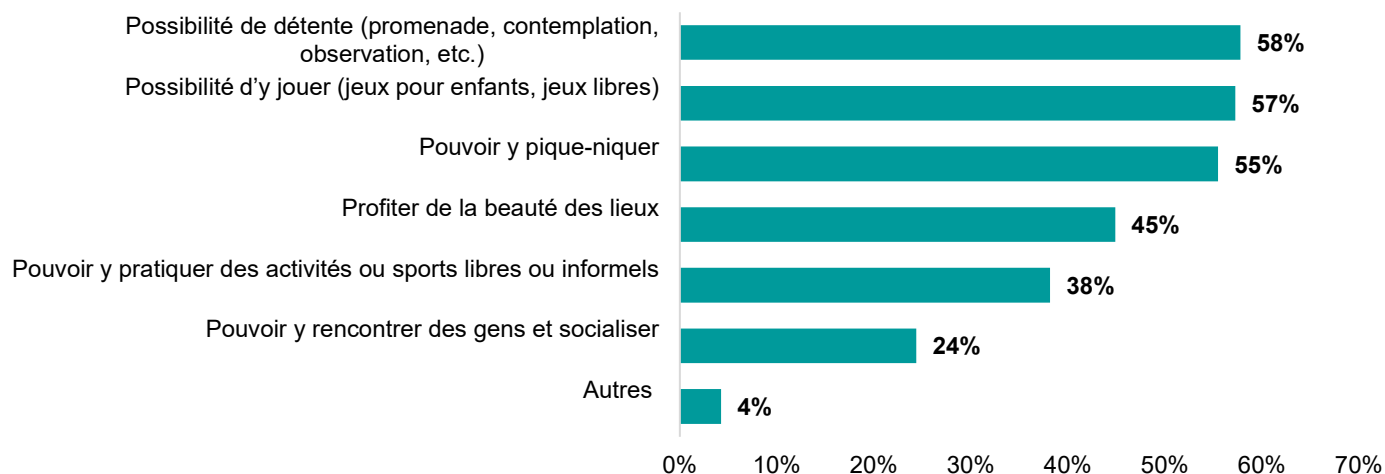


Figure 12 Ce qui compte le plus chez les citoyens lors de leurs activités dans les parcs et espaces verts

4 Conclusion

Globalement, les activités consultatives furent appréciées par l'ensemble des participants. Plusieurs ont souligné et remercié la Ville pour sa démarche consultative et sa volonté de développer l'offre en parcs, espaces verts, plateaux sportifs et infrastructures afin de répondre à la demande de ses citoyens.

Les activités consultatives ont permis de mettre en lumière l'importance que les citoyens accordent à leurs parcs et à leurs équipements sportifs, de loisirs, communautaires, culturels et touristiques. Les Chamblyens et Chamblyennes fréquentent une grande diversité d'équipements et sont donc soucieux de la qualité de l'offre. Au cœur des enjeux identifiés se trouvent les types d'équipements suivants :

- L'inadéquation des équipements de support (mobilier, poubelles, éclairage, abris, etc.) ;
- Les sentiers estivaux et hivernaux (randonnée, ski de fond, raquette, fatbike, etc.) ;
- L'offre et la disponibilité en locaux communautaires et culturels ;
- Les espaces publics et les places pour les événements ;
- Les pistes cyclables et infrastructures pour le cyclotourisme (développement et intégration du réseau) ;
- Le centre nautique
- Les modules de jeux (désuétude) et les jeux d'eau pour enfants (insuffisants) ;
- Les équipements sportifs à développer (terrain de soccer synthétique, patinoire extérieure réfrigérée, complexe sportif, piscine) ;
- Les infrastructures pour sports émergents (pickleball, BMX, etc.) à développer.

Les participants aux activités consultatives ont accordé beaucoup d'importance à l'atteinte de valeurs communes telles que la protection de l'environnement, le développement durable, la mise en valeur des paysages et du patrimoine ou encore l'inclusion et l'accessibilité des infrastructures auprès de tous. Aussi, ils se sont montrés très ouverts à la cohabitation intergénérationnelle, à l'augmentation de la place accordée aux aménagements naturels (arbres, bosquets, boisés), à l'aménagement d'espaces flexibles propices à la tenue d'activités libres et polyvalentes.

Enfin, les activités consultatives ont permis de mettre en évidence les aspirations des citoyens en vue d'établir une vision commune à Chambly sur un horizon de 10 ans et plus. Cette orientation stratégique d'aménagement des parcs et espaces verts, des équipements sportifs, récréatifs, culturels, communautaires et touristiques permettra définitivement une meilleure planification spatiale de ces installations dans la mesure de répondre le plus possible aux souhaits et besoins des Chamblyens et Chamblyennes.